



Chine et Union européenne : leurs divergences et l'influence des États-Unis sont-elles de nature à empêcher l'intensification de leurs relations ?

Emmanuel Delaunay

► To cite this version:

Emmanuel Delaunay. Chine et Union européenne : leurs divergences et l'influence des États-Unis sont-elles de nature à empêcher l'intensification de leurs relations ?. Sciences de l'Homme et Société. 2019. dumas-02317041

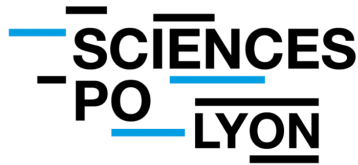
HAL Id: dumas-02317041

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02317041>

Submitted on 15 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Chine et Union européenne : leurs divergences et l'influence des États-Unis
sont-elles de nature à empêcher l'intensification de leurs relations ?**



**Mémoire de Master 2 Études européennes et internationales
Parcours Asie orientale contemporaine**

M. Emmanuel Delaunay

Sous la direction de M. Laurent Gédéon

Maître de conférences en géopolitique à l'Université catholique de Lyon
Chercheur à l'Institut d'Asie orientale, UMR 5062, ENS de Lyon

Membres du jury

M. Laurent Gédéon

Mme Béatrice Jaluzot

Maître de conférences en droit à Sciences Po Lyon
Directrice de l'Institut d'Asie orientale, UMR 5062, ENS de Lyon

Soutenance le lundi 09/09/19

Photos en couverture

En haut à gauche : poignée de mains Donald Trump – Xi Jinping le 9 novembre 2017 à Pékin, lors d’une visite officielle du Président américain en Chine. © AFP / Fred DUFOUR / AFP

En haut à droite : le président chinois avec le président du Conseil européen, Donald Tusk, et le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, lors du 20^{ème} sommet UE-Chine à Pékin le 16 juillet 2018. (*Xinhua/Li Xueren*)

En bas : Angela Merkel, parlant avec Donald Trump lors du G7 à La Malbaie, au Canada, le 9 juin 2018. (*Jesco Denzel/AP/SIPA*). « La photo est prise par Jesco Denzel, le photographe de la chancellerie fédérale allemande, et diffusée sur les réseaux sociaux par le porte-parole de Mme Merkel. D’autres clichés pris par d’autres photographes, représentant le groupe plus détendu, vont être publiés, mais c’est celui-ci que l’on retiendra ». Sylvie Kauffmann, enquête du Monde *Europe-États-Unis : scènes de ménage à la table de l’Oncle Sam*, 10 novembre 2018.

Remerciements

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à mon directeur de mémoire, **M. Laurent Gédéon**, maître de conférences en géopolitique à l'Université catholique de Lyon, chercheur à l'Institut d'Asie orientale (ENS de Lyon), pour son attention, ses relectures, sa bienveillance et ses nombreux conseils.

J'adresse mes sincères remerciements à **Mme Béatrice Jaluzot**, maître de conférences, directrice de l'Institut d'Asie orientale et du Master Asie orientale contemporaine (ASIOC), ainsi qu'à **Mme Christine Cornet**, directrice du Master ASIOC en 2017/2018, de m'avoir accordé leur confiance lors de mon oral de sélection à ce Master, pour leur disponibilité et pour avoir accepté la réalisation de cette formation en deux années (2017-2019) en raison de l'activité professionnelle que je mène parallèlement.

Un grand merci à **Mme Qian Zhang** (张倩), professeure à l'Université normale de Shanghai (上海师范大学), pour ses précieuses informations et pour les échanges passionnants concernant son pays lors de ma mobilité académique à Shanghai¹.

Je désire aussi remercier **M. Emmanuel Lincot**, professeur à l'Institut Catholique de Paris, spécialiste d'histoire politique et culturelle de la Chine contemporaine, chercheur associé à l'Institut de Relations internationales et stratégiques, pour m'avoir accordé un entretien.

Je remercie **M. Xin Dang** (党昕), professeur de chinois à Sciences Po Lyon, pour la recherche documentaire, son aide dans la traduction de textes chinois et ses nombreuses explications.

Enfin, capitaine de sapeur-pompier professionnel au service d'incendie et de secours du département du Rhône et de la métropole de Lyon, je remercie le **contrôleur général Serge Delaigue** et le **lieutenant-colonel Christian Neyret** de m'avoir autorisé à effectuer, dans le cadre du Master 2, une mobilité académique en Chine durant le premier semestre 2018.

¹ Mobilité académique effectuée de février à juin 2018 à l'Université des études internationales de Shanghai (上海外国语大学, en anglais : Shanghai International Studies University ou SISU).

Liste des acronymes

ASIOC : Asie orientale contemporaine

BCE : Banque centrale européenne

BIIA : Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures

BRI : Belt and road initiative (nouvelle route de la soie)

CECA : Communauté européenne du charbon et de l'acier

CEE : Commission économique européenne

KMT : Kuomintang

GAFA : Google, Apple, Facebook, Amazon

IA : Intelligence artificielle

IRIS : Institut de Relations internationales et stratégiques

OBOR : One belt, one road (nouvelle route de la soie)

OMC : Organisation mondiale du commerce

OMS : Organisation mondiale de la santé

OCS : Organisation de coopération de Shanghai

OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique nord

PCC : Parti communiste chinois

PECO : Pays de l'Europe centrale et orientale

PESC : Politique européenne de sécurité commune

PIB : Produit intérieur brut

RFA : République fédérale d'Allemagne

RPC : République populaire de Chine

TCE : Traité instituant la communauté européenne

TFUE : Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne

TUE : Traité de l'Union européenne

UE : Union européenne

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

ZES : Zone économique spéciale

Table des matières

Remerciements	3
Liste des acronymes	4
Table des matières	5
Introduction	7
I : Émergence de deux puissances : relations et visions croisées	10
A. Histoire et rapprochement	10
1. <u>L'avènement de l'Union européenne – 9 mai 1950</u>	10
a. Les étapes de la construction de l'Union européenne	10
b. Les institutions européennes	12
c. Objectifs et valeurs dans le traité de l'Union européenne	15
2. <u>L'avènement de la République Populaire de Chine – 1^{er} octobre 1949</u>	16
a. De la fin de l'Empire à la RPC	16
b. Après l'ère maoïste	19
c. Tian'anmen : 1989 – 2019	21
3. <u>UE – RPC : quelle relation bilatérale ?</u>	24
a. La construction d'une relation sino-européenne	24
b. Les discordes	25
c. Quels enjeux sino-européens sur la scène internationale ?	26
B. La Chine de Xi Jinping et sa représentation de l'Europe	28
1. <u>Xi Jinping, de l'enfance au statut de président à vie</u>	28
a. Xi Jinping, prince rouge de la troisième génération	29
b. L'ascension au sein du PCC	32
c. Le rêve chinois – Du siècle des humiliations à la renaissance de la puissance nationale	34
2. <u>Les défis chinois</u>	36
a. La démographie et la croissance	36
b. L'environnement	37
c. Soft power et sharp power	39
3. <u>Politique étrangère chinoise vis-à-vis de l'Europe</u>	42
a. La fin du profil bas	42
b. L'entrisme chinois	43
c. Le cas de l'Italie	45
C. Une Europe fragilisée, regards sur la Chine	47
1. <u>Une déconstruction européenne ?</u>	47
a. Une crise de la démocratie	47
b. Le Brexit	48
c. L'Europe face à la montée du populisme	50
2. <u>Les élections européennes de mai 2019, et après ?</u>	52
a. Fonctionnement et résultats	52
b. Définir une culture stratégique européenne	53
c. Faire de l'Europe un acteur global	54
3. <u>Le virage européen face à la Chine</u>	56
a. La notion de rival systémique	56

b.	Mars 2019 : visites d'État de Xi Jinping en Europe.....	58
c.	Avril 2019 : sommet UE-Chine.....	60
II - Poids des divergences, perspectives de rapprochement et influence des États-Unis	62	
A. La Chine, le rival systémique	62	
1.	<u>Un modèle politique chinois problématique pour l'Europe.....</u>	<u>62</u>
a.	Comment Pékin justifie-t-il son régime ?.....	62
b.	L'épineuse question du Xinjiang	64
c.	Le cas de Hong-Kong.....	67
2.	<u>Économie sans réciprocité et révolution technologique au service du PCC.....</u>	<u>69</u>
a.	Une coopération économique (très) asymétrique.....	69
b.	Avancées technologiques, intelligence artificielle, quelles inquiétudes ?.....	72
c.	La technologie 5G de Huawei	75
3.	<u>Une géostratégie chinoise qui inquiète Bruxelles ?.....</u>	<u>77</u>
a.	Pensée chinoise et pensée occidentale.....	77
b.	Route de la soie.....	79
c.	La question de l'Afrique.....	82
B. Vers une coopération sino-européenne ?	85	
1.	<u>Une intensification des partenariats.....</u>	<u>85</u>
a.	Le partenariat stratégique de 2003	85
b.	L'Agenda stratégique de coopération Chine-UE (2013-2020).....	86
c.	Déclarations conjointes à l'Élysée de 2019	88
2.	<u>Des objectifs communs</u>	<u>90</u>
a.	La défense du multilatéralisme	90
b.	L'accord sur le nucléaire iranien.....	92
c.	La lutte contre le réchauffement climatique	94
3.	<u>Des limites au rapprochement ?</u>	<u>97</u>
a.	Une politique étrangère européenne (trop) faible	97
b.	Des différences culturelles surmontables ?.....	99
c.	Un avenir politique incertain en Chine.....	102
C. Les États-Unis, meilleur allié d'un rapprochement sino-européen ?.....	106	
1.	<u>Une confrontation croissante avec la Chine.....</u>	<u>106</u>
a.	Le piège de Thucydide	106
b.	L'offensive de Donald Trump : la « guerre commerciale »	108
c.	Taiwan, un casus belli ?	110
d.	Des tensions croissantes en mer de Chine méridionale.....	112
2.	<u>Les conséquences de l'unilatéralisme américain.....</u>	<u>114</u>
a.	États-Unis et Union européenne : fin d'une histoire ?	114
b.	Suprématie de l'alliance transatlantique ou nouvel allié chinois ?	117
c.	Le meilleur allié de l'Europe n'est-il pas... l'Europe ?	119
Conclusion	123	
Bibliographie	127	
Annexes.....	133	

Introduction

« La visite du Président Xi Jinping en Europe² nous a permis de mettre l'accent sur un fait désormais établi : le basculement du monde vers l'Asie. Clairement, l'Empire du milieu (...) s'impose comme la superpuissance du XXI^{ème} siècle ! Des chercheurs ont même développé le concept de sino-mondialisation³. (...) Cela nous oblige à faire monter en puissance la diplomatie européenne »⁴.

La Chine et l'Union européenne sont deux Puissances qui ont su relever des défis colossaux. Souvent mis en opposition, les Européens et les Chinois n'auraient-ils toutefois pas un avenir commun ?

Ce mémoire a pour objectif principal de s'intéresser aux relations contemporaines entre la Chine et l'Union européenne.

La République populaire de Chine a été proclamée en 1949, un an plus tard naissait l'UE. La première relation officielle entre Pékin et Bruxelles s'est établie en 1975. Aujourd'hui, rien ne paraît pouvoir arrêter l'expansion chinoise alors que l'Union européenne, fragilisée, traverse une période cruciale de son histoire. Quant aux États-Unis, ils tournent le dos au multilatéralisme depuis l'arrivée de Donald Trump⁵ et sont engagés dans un rapport de force avec l'UE et la Chine.

Ces évolutions interrogent sur les relations entre les trois Puissances, par ailleurs les trois premiers acteurs économiques du monde. La Chine semble vouloir récupérer le leadership américain et l'Union européenne cherche à se consolider et à s'affirmer sur la scène internationale.

² Le président chinois a réalisé trois visites d'État en Europe fin mars 2019 (voir p. 58).

³ La « sino-mondialisation » est conceptualisée par Sophie Boisseau et Emmanuel Dubois dans *La Chine e(s)t le monde : Essai sur la sino-mondialisation*, janvier 2019, Éditions Jacob, 298 p.

⁴ Anne Genetet est députée de la 11^{ème} circonscription des Français établis hors de France (Europe de l'Est, Russie, Asie et Océanie). Mme Genetet est membre de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale. <https://www.larevueparlementaire.fr/articles-revue-parlementaire/3237-anne-genetet-le-monde-a-basculer-vers-l-asie-quid-de-notre-diplomatie>, consulté le 20 août 2019.

⁵ Le 8 novembre 2016, le candidat républicain Donald Trump remporte les élections présidentielles américaines face à la candidate démocrate Hillary Clinton. Le 20 janvier 2017 (*Inauguration Day*), il devient officiellement le 45^{ème} président des États-Unis après avoir prêté serment lors de la cérémonie d'investiture à Washington.

Dans ce contexte, la Chine est-elle intéressée par l'UE ou préfère-t-elle investir dans des relations étatiques bilatérales ? Bruxelles affaiblie est-elle en capacité de négocier avec Pékin ? Les différences culturelles limitent-elles les coopérations ? L'attitude offensive des États-Unis peut-elle renforcer les partenariats entre l'UE et de la Chine ?

Après une période d'ouverture sur le monde initiée par Deng Xiaoping à partir de 1978, la Chine de Xi Jinping est entrée dans une ère de durcissement politique. Pour Pékin, l'UE représente un partenaire de taille face aux Américains dans la conquête de la première place mondiale en 2049⁶. Néanmoins, la puissance politique de l'UE n'équivaut pas celle d'un État, sa structure est vue comme complexe et les valeurs européennes ne sont pas toutes partagées par la Chine.

D'un autre côté, pour l'Union européenne qui est à la recherche de nouveaux partenaires, le potentiel chinois est considérable mais le régime de Pékin pose problème.

Dans un contexte de retrait des États-Unis du système multilatéral et de tensions croissantes avec la Chine et l'UE, existe-t-il une opportunité de rapprochement entre Pékin et Bruxelles ou bien les divergences sont-elles de nature à empêcher l'intensification de leurs relations ?

Afin de mieux approcher les deux acteurs, nous nous intéresserons dans une première partie à leur émergence respective ainsi qu'à la construction de leurs relations. Nous évoquerons la vie du président Xi Jinping, les défis qui se présentent à la Chine, le *soft power* chinois qui doit aider à « conquérir » l'Occident ou encore la stratégie de Pékin vis-à-vis de l'UE. Nous verrons également la crise que traverse l'Union européenne, les risques, les enjeux ainsi que la nouvelle position européenne à l'égard de la Chine.

Dans une seconde partie, nous aborderons les divergences fondamentales entre Pékin et Bruxelles, qu'elles soient politiques, économiques ou encore géostratégiques. Nous verrons les points de

⁶ 2049 marquera le centenaire de la République populaire de Chine. Dans le cadre du *rêve chinois* porté par le président Xi Jinping (voir p. 34), l'objectif clairement affiché par le régime de Pékin est que l'Empire du Milieu (re)devienne la première puissance mondiale à cette échéance.

convergence, les partenariats qui ne cessent de s'intensifier mais aussi leurs limites. Nous analyserons la situation conflictuelle entre Washington et Pékin concernant la guerre commerciale, la mer de Chine méridionale et Taiwan. Enfin, nous verrons si l'unilatéralisme américain est de nature à rapprocher la Chine et l'Union européenne, si l'alliance transatlantique a un avenir ou bien encore quel pourrait-être le meilleur allié de l'UE.

L'interview de M. Emmanuel Lincot, spécialiste de l'histoire politique de la Chine contemporaine, les consultations de Mme Zhang Qian (张倩), professeure à l'Université normale de Shanghai (上海师范大学) et de M. Xin Dang (党昕), professeur de chinois à Sciences Po Lyon, ont enrichi les nombreuses recherches bibliographiques nécessaires à la rédaction de ce mémoire.

Par ailleurs, une mobilité académique en Chine⁷ dans le cadre du Master 2, ainsi qu'un déplacement à la Commission européenne ont permis une confrontation concrète avec la réalité⁸.

Lorsque nous citerons l'Europe, cela fera référence à la Puissance (Union européenne) et non au sens géographique du terme.

⁷ Mobilité académique effectuée de février à juin 2018 à l'Université des études internationales de Shanghai (上海外国语大学, en anglais : Shanghai International Studies University ou SISU).

⁸ Conférence internationale « EU-China 2020 Strategic Agenda for Cooperation », qui s'est déroulée le 13 mai 2019 à Bruxelles au sein de la Commission européenne. La conférence a été organisée par le Département de relations internationales et études diplomatiques de l'Union européenne du Collège d'Europe à Bruges et son centre de recherche « Union européenne-Chine ».

Partie I : Émergence de deux puissances : relations et visions croisées

A. Histoire et rapprochement

1. L'avènement de l'Union européenne – 9 mai 1950

a. Les étapes de la construction de l'Union européenne

L'Europe s'est faite selon la méthode des *petits pas*, en se construisant par le bas, à l'inverse d'une construction par le haut qui instituerait directement une fédération européenne⁹.

Le 9 mai 1950 est la date fondatrice issue de la déclaration historique de Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères français. Celui-ci appelait la mise en commun par la France et l'Allemagne des moyens de productions de charbon et d'acier – matières premières qui servent à la guerre – au sein d'une organisation ouverte aux autres pays d'Europe¹⁰, la CECA¹¹. **L'objectif est d'assurer une paix durable sur le continent** grâce au développement de cette solidarité de production. L'appel se concrétise le 18 avril 1951 avec la signature du **traité de Paris** par six pays : la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la République fédérale d'Allemagne.

Le 25 mars 1957, **deux traités sont signés à Rome** par les mêmes États. Le premier institue la Communauté économique européenne (CEE), qui a pour but la mise en place d'un marché commun, et le second la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEa). Les coopérations s'enchaînent avec l'adoption d'une politique agricole commune en janvier 1962 et la réalisation de l'Union douanière en juillet 1968.

⁹ Gaillard, Marion. *L'Union européenne : Institutions et politiques*, 5e éd., coll. Découverte de la vie publique, Paris, La Documentation Française, 2018, 208 p.

¹⁰ <https://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union-europeenne/ue-citoyennete/construction-europeenne/quelles-sont-grandes-dates-construction-union-europeenne.html>

¹¹ CECA : Communauté européenne du charbon et de l'acier

Autre avancée importante, celle de la signature des **accords de Schengen** le 14 juin 1985 par la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et la RFA. Ces accords prévoient la suppression progressive des frontières et la libre circulation des personnes. La convention d'application est signée en juin 1990 pour une entrée en vigueur en mars 1995.

En février 1986, l'Acte unique européen est signé, fixant l'échéance pour la réalisation d'un **marché intérieur unique** au 31 décembre 1992. Celui-ci entre en vigueur le 1er janvier 1993.

La signature du **traité de Maastricht** le 7 février 1992 est une étape majeure qui officialise la création de l'Union européenne. La CEE devient la Communauté européenne (CE).

Le traité repose sur trois piliers : les Communautés (CECA, CE, CEEA), la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), la coopération en matière de Justice et d'Affaires intérieures (JAI). Une citoyenneté européenne est instituée.

La signature du **traité d'Amsterdam** le 2 octobre 1997 modifie le traité sur l'Union européenne (TUE) et celui instituant la Communauté européenne (TCE). **L'euro** devient la monnaie unique de onze des États membres¹² le 1er janvier 1999. Ils forment la **zone euro**. Les pièces et les billets en euro ont été mis en circulation le 1er janvier 2002 seulement.

Le **traité de Nice** est quant à lui signé le 26 février 2001 et modifie à nouveau le TUE et le TCE. Il permet d'assurer le bon fonctionnement des institutions européennes en prévision de l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale. Il entre en vigueur en 2003.

Le premier faux-pas important dans la construction européenne vient d'un projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe en juillet 2003 qui aboutira à la signature du traité de Rome en 2004. Mais ce traité fut rejeté par référendum en France le 29 mai 2005 et aux Pays-Bas le 1er juin 2005.

¹² Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal.

Le 13 décembre de la même année a lieu la signature par les États membres du **traité de Lisbonne**. Celui-ci a pour objet de sortir du blocage en révisant et simplifiant des traités existants. Ce traité de Lisbonne reprend un grand nombre de dispositions du traité de Rome et de sa Constitution européenne. En France, cela est perçu comme allant à l'encontre de l'expression du peuple français qui avait rejeté la Constitution européenne par référendum en mai 2005. Aujourd'hui encore, beaucoup dénoncent ce passage en force.

Le 2 mars 2012 est signé le **traité relatif à la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG)**, interdisant aux États membres un déficit structurel supérieur à 0,5 % du PIB et modifiant le mécanisme des sanctions. C'est un pas important vers une gouvernance économique de l'UE qui consacre un transfert de souveraineté non négligeable en matière de politique budgétaire.

Le 23 juin 2016 marque un nouveau coup dur dans la construction européenne puisque les Britanniques décident, par voie référendaire, de quitter l'UE. Le Royaume-Uni notifie au Conseil européen son intention de quitter l'Union européenne, conformément à l'article 50 du TUE (voir p. 48). Cet événement constitue à la fois un coup dur et une opportunité de relancer la construction européenne autour du couple franco-allemand. Devant les difficultés qui déchirent le Royaume-Uni autour de cette question, aucun autre pays n'a manifesté, pour le moment, son souhait de quitter l'UE.

b. Les institutions européennes

Les institutions européennes sont nombreuses. Sans toutes les citer, nous allons nous intéresser aux principales d'entre-elles. Tout d'abord le **Conseil européen**, composé des chefs d'État et de gouvernement des pays de l'UE et du président de la Commission. Il siège à Bruxelles et son rôle est de définir les grandes orientations et les priorités politiques de l'UE.

Le Conseil européen définit la politique étrangère et de sécurité commune, en tenant compte des intérêts stratégiques de l'UE et des implications en matière de défense. Le couple franco-allemand y

joue un rôle déterminant. Par ailleurs, lorsque les autres institutions ne parviennent pas à s'accorder sur un texte, il arrive souvent que le Conseil européen se réunisse pour le débloquent¹³.

La **Commission européenne**, quant à elle, promeut l'intérêt général de l'Union européenne en proposant des textes législatifs qui répondent aux orientations définies par le Conseil européen. Elle siège également à Bruxelles. Son président est proposé par les chefs d'État et de gouvernement et doit être approuvé à la majorité par les députés européens (voir liste des présidents de la Commission européenne p. 132).

La Commission veille à l'application des textes en recourant si nécessaire à la Cour de justice de l'Union européenne et met en œuvre les politiques ainsi que le budget de l'UE. Sous la surveillance de la Cour européenne des comptes, elle contrôle la façon dont les fonds sont utilisés.

La Commission s'exprime au nom de tous les pays de l'UE au sein d'organisations internationales. Elle négocie des accords internationaux engageant l'UE. Lors de la visite de Xi Jinping en France fin mars 2019, le président Emmanuel Macron était accompagné non seulement d'Angela Merkel mais aussi de Jean-claude Juncker, président de la Commission européenne (voir p. 58).

Avec ses 751 députés élus au suffrage universel direct tous les cinq ans, le **Parlement européen** représente les peuples des États membres. Les dernières élections ont eu lieu en mai 2019 (voir p. 52). Le Parlement siège à Strasbourg et à Bruxelles. Son secrétariat général est au Luxembourg.

Il a trois rôles principaux. Tout d'abord un rôle législatif en votant les textes définissant la législation de l'Union, conjointement avec le Conseil de l'Union européenne (Conseil des ministres) et sur les propositions de la Commission européenne. Il se prononce sur les accords internationaux et sur les élargissements. Il a également un rôle de surveillance en exerçant notamment un contrôle démocratique sur toutes les institutions.

¹³ <https://www.touteleurope.eu/actualite/l-union-europeenne.html>

Les 751 députés représentent chaque État membre en fonction de sa population et sur le principe de la proportionnalité dégressive. Aucun pays ne peut avoir moins de 6 ou plus de 96 députés et le nombre total ne peut dépasser 751, y compris le président élu par ses pairs. Les députés sont regroupés selon leur affiliation politique et non par nationalité (voir p.52).

Le **Conseil de l'Union européenne** rassemble les ministres des États membres à Bruxelles. Il adopte les propositions de loi en s'accordant sur un texte commun avec le Parlement. Une fois validée par l'Union européenne et après un délai d'intégration dans le droit national de chaque État, la loi s'applique partout en Europe.

En matière de politique étrangère, le Conseil de l'Union européenne prend ses décisions à l'unanimité et non plus à la majorité qualifiée. Il a dans ce domaine beaucoup plus de pouvoirs que le Parlement européen en s'appuyant sur les lignes directrices du Conseil européen. Il conclut les accords entre l'UE et d'autres pays ou organisations internationales et adopte le budget annuel de l'UE avec le Parlement européen.

Le Conseil ne compte aucun membre fixe. Il se réunit en 10 conseils différents en fonction du sujet traité. Ainsi, pour un sujet concernant les relations sino-européennes, le Conseil des Affaires étrangères rassemblera les ministres des Affaires étrangères et les autres ministres directement concernés des États membres.

L'Union européenne est composée d'autres grandes institutions comme la **Cour de justice de l'Union européenne**, la **Banque centrale européenne**, la **Cour des comptes européenne** ou encore le **Service européen pour l'action extérieure**. Ce dernier est en charge des relations diplomatiques de l'UE et mène la politique étrangère et de sécurité. Son objectif est d'accroître l'influence de l'Europe dans le monde en gérant notamment les partenariats stratégiques avec les pays non-membres de l'UE. Il dispose d'un réseau de délégations dans le monde entier¹⁴.

¹⁴ Réseau de délégations du Service européen pour l'action extérieure : https://eeas.europa.eu/regions/asia/334/asia_en

c. Objectifs et valeurs dans le traité de l'Union européenne

Le traité de l'Union européenne (TUE) est, avec le traité de fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), un texte constitutif de l'UE. Il a été signé à Maastricht en 1992 puis modifié à plusieurs reprises jusqu'au traité de Lisbonne de 2009. Il définit à travers un document de 45 pages organisé en 6 titres, les objectifs et les valeurs de l'UE.

Aux termes de l'article 2 du TUE, « *L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes* ».

Aux termes de l'article 3 alinéa 1 du même traité, « *L'Union a pour but de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples* », ajoutant dans l'alinéa 3 qu'« *elle combat l'exclusion sociale et les discriminations, et promeut la justice et la protection sociales, l'égalité entre les femmes et les hommes, la solidarité entre les générations et la protection des droits de l'enfant* ».

Plus loin dans le même alinéa 3, il est précisé que l'UE « *respecte la richesse de sa diversité culturelle et linguistique, et veille à la sauvegarde et au développement du patrimoine culturel européen* ».

Enfin, les relations internationales sont précisées en alinéa 5 : « *Dans ses relations avec le reste du monde, l'Union affirme et promeut ses valeurs et ses intérêts et contribue à la protection de ses citoyens. Elle contribue à la paix, à la sécurité, au développement durable de la planète, à la solidarité et au respect mutuel entre les peuples, au commerce libre et équitable, à l'élimination de la pauvreté et à la protection des droits de l'homme, en particulier ceux de l'enfant, ainsi qu'au strict respect et au développement du droit international, notamment au respect des principes de la charte des Nations unies* ».

Aux termes de l'article 6 du TUE, « *l'Union reconnaît les droits, les libertés et les principes énoncés dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne du 7 décembre 2000, telle qu'adaptée le 12 décembre 2007 à Strasbourg, laquelle a la même valeur juridique que les traités* ».

La charte de l'Union européenne prend la forme d'un document de 22 pages composées de 54 articles, lesquels définissent les valeurs de l'UE.

Le texte de la charte proclame en préambule : « *Consciente de son patrimoine spirituel et moral, l'Union se fonde sur les valeurs indivisibles et universelles de dignité humaine, de liberté, d'égalité et de solidarité ; elle repose sur le principe de la démocratie et le principe de l'État de droit. Elle place la personne au cœur de son action en instituant la citoyenneté de l'Union et en créant un espace de liberté, de sécurité et de justice* ».

Le document aborde notamment le droit à la vie, le droit à l'intégrité de la personne, l'interdiction de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, l'interdiction de l'esclavage et du travail forcé, la liberté de pensée, de conscience et de religion, la liberté d'expression et d'information, de réunion et d'association.

Dans le chapitre III sont abordées l'égalité en droit, la non-discrimination, la diversité culturelle, religieuse et linguistique, l'égalité entre hommes et femmes, l'interdiction du travail des enfants et protection des jeunes au travail, la protection de l'environnement.

Le chapitre VI traite quant à lui de la présomption d'innocence et des droits de la défense.

2. L'avènement de la République Populaire de Chine – 1^{er} octobre 1949

a. De la fin de l'Empire à la RPC

La dernière dynastie chinoise fut celle des **Qing** qui régna de 1644 à 1912 (voir chronologie des dynasties chinoises, p. 138). Sa chute marqua la fin de l'Empire chinois qui avait débuté avec la dynastie Xia vers 2100 av. J.-C. La dynastie Qing connut une expansion jusqu'au début du 19^{ème}

siècle suivie d'un déclin lié à la montée des révoltes internes, l'incapacité à se réformer et l'occupation européenne.

La **Révolution Xinhai** (Révolution chinoise de 1911) laissera la place à la République de Chine proclamée le 1^{er} janvier 1912. Sun Yat Sen (1886 – 1925) est le premier président (provisoire) de la République de Chine. Il est considéré aujourd'hui comme le Père de la Nation.

La Chine connaît un important mouvement contestataire le **4 mai 1919**¹⁵ provoqué par la signature du **traité de Versailles** qui prévoit de remettre aux Japonais les concessions allemandes de la province chinoise du Shandong. La jeunesse universitaire manifeste dans les rues de Pékin et sur la Place Tian'anmen. Il s'agit d'un mouvement nationaliste qui dénonce notamment les *21 conditions*¹⁶ plaçant la Chine sous domination japonaise. Guidés par de jeunes intellectuels progressistes, les étudiants dénoncent le poids des traditions, le pouvoir des mandarins et l'oppression des femmes. Ils se montrent favorables à la modernité et aux sciences nouvelles.

*« Les intellectuels du 4 mai se divisent en deux tendances : d'un côté, des universitaires qui, en tant que lettrés, se concentraient sur le renouveau moderne, sur la réévaluation de l'histoire et de la culture de la Chine, et de l'autre, des militants politiques, comme Chen Duxiu et Zhang Guotao, qui rejoignirent la mouvance communiste chinoise »*¹⁷.

Le premier congrès du **Parti communiste chinois (PCC)** se déroule dans le plus grand secret en juillet 1921 au sein de la concession française de Shanghai. L'un des fondateurs, Mao Zedong, était disciple du Mouvement du 4 mai, donc partisan de la réforme graduelle. Les déceptions l'avaient amené à la conclusion que l'unique chemin était celui d'une révolution violente¹⁸.

¹⁵ Fairbank, John King, et Merle Goldman. *Histoire de la Chine. Des origines à nos jours*, Paris, Tallandier, 2013, pp. 375-376.

¹⁶ La Chine accepte ces demandes à travers plusieurs traités signés le 25 mai 1915. Cette liste de demandes vise à étendre le contrôle politique et économique du Japon sur la Chine, dans le but de faire du pays un protectorat japonais.

¹⁷ Fairbank, John King, et Merle Goldman, *op. cit.*, p. 400.

¹⁸ *Ibid.*, pp. 402-403.

L'unification politique était poursuivie par deux formes de dictatures du parti, toutes deux inspirées par la Russie léniniste : le Parti communiste chinois et le Parti nationaliste ou Kuomintang¹⁹. En 1925 dans le cadre du Front Uni, Mao Zedong est responsable de la propagande du Kuomintang. Mais en 1927, Tchang Kaï-check lance une offensive de masse contre le communisme et marque le début d'un affrontement sanglant entre les communistes et les nationalistes. Mao prendra la tête des communistes.

« Le 1er octobre 1949, Mao Zedong proclame l'avènement de la RPC du haut de la porte Tian'anmen à Pékin, devant la Cité interdite des anciens empereurs. Créé en 1921 à Shanghai avec le soutien des conseillers soviétiques du Komintern, le Parti communiste a mis moins de trois décennies pour s'imposer dans une Chine minée par les divisions, la guerre civile et la guerre contre le Japon »²⁰.

En 1957, Mao lance la campagne des Cent fleurs qui a pour objectif affiché d'améliorer les relations entre le PCC et la population dans un contexte international difficile. *« C'est une campagne de rectification qui redonne une certaine liberté d'expression à la population, tout particulièrement aux intellectuels. Cette campagne a pris une ampleur incontrôlée qui n'est interrompue que par une reprise en main brutale qui fait plus de 500 000 victimes »²¹.* Jean-Luc Domenach qualifiera la campagne des Cent Fleurs comme *l'histoire d'une comédie qui va se muer en tragédie*.

Pour tourner la page, Mao lance le **Grand Bond en avant (1958 – 1961)**, campagne de mobilisation de masse dont le but est de *marcher sur les deux jambes*, en stimulant industrie et agriculture. Mao annonçait en 1957 être en mesure de rattraper la production d'acier de la Grande-Bretagne en quinze ans. *« Mais c'est un véritable désastre qui engendre la plus grande famine du siècle. Celle-ci aurait fait plus de 35 millions de morts. Il fait partie de la mémoire interdite du régime chinois »²².*

¹⁹ Fairbank, John King, et Merle Goldman, *op. cit.*, p. 405.

²⁰ Niquet, Valérie. *La puissance chinoise en 100 questions*, [E-book, format Kindle], Paris, Tallandier, 2017.

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

En 1966, c'est le début de la **Révolution culturelle**. Pour reprendre le pouvoir sur l'appareil du Parti communiste qui lui a échappé, Mao appelle à la Révolution permanente, à la destruction des *choses anciennes* et à la lutte contre l'autorité. La Chine sombre dans la guerre civile. L'enseignement et les programmes de recherche sont interrompus. « *Les « rouges » révolutionnaires l'emportent sur les intellectuels « experts ». Le Petit Livre rouge des citations de Mao Zedong devient l'unique bréviaire autorisé. Une génération privée d'éducation formelle pendant plus de dix ans est ainsi perdue. Dès 1968, le mouvement d'envoi des jeunes instruits à la campagne est lancé, il se prolonge jusqu'en 1980* »²³.

Chen Yun, vice-président du PCC écarté du parti en 1966 et réhabilité par Deng Xiaoping, aura cette formule : « *Si Mao était mort en 1956, ses réalisations auraient été immortelles. S'il était mort en 1966, il aurait été un grand homme. Mais il est mort en 1976. Hélas, que peut-on dire ?* ». Des obsèques grandioses ont lieu mais sa mort ne donnera pas lieu à des manifestations semblables à celles causées par la mort de Zhou Enlai, quelques mois plus tôt.

b. Après l'ère maoïste

À la mort de Mao Zedong, le 9 septembre 1976, la RPC est plongée dans un marasme économique et social profond. La Chine est un des pays les plus pauvres de la planète. La société est divisée. Les fondements politiques, familiaux, religieux, philosophiques et culturels, ont été détruits. « *Une large cohorte de la jeunesse chinoise, maintenue hors du système éducatif, a vécu des expériences brutales soit comme bourreau, soit comme victime. Au sein des familles, la mémoire des ruptures dues aux dénonciations entre époux, entre parents et enfants, est vive, même si elle est occultée par le silence officiel imposé* »²⁴.

²³ Bonin, Michel. *Génération perdue, Le Mouvement d'envoi des jeunes instruits à la campagne en Chine (1968-1980)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2004.

²⁴ Niquet, Valérie, *op. cit.*

L'ère post-maoïste s'ouvre alors et oppose Hua Guofeng, successeur désigné par Mao lui-même, et la Bande des Quatre (comprenant la femme de Mao), « *faction radicale qui tient son pouvoir de la faveur personnelle de Mao Zedong vieillissant* »²⁵.

Hua Guofeng fait emprisonner la Bande des Quatre accusée d'être l'instigatrice de la Révolution culturelle mais il ne dispose que d'assez peu de partisans au sein du parti. À l'inverse, **Deng Xiaoping (1904-1977)** est soutenu par de nombreux dirigeants ayant eu à souffrir de la Révolution culturelle. Celui-ci est né dans une famille paysanne dans le Sichuan, a étudié en France dans les années 1920 où il est influencé par le marxisme. Il rejoint le Parti communiste chinois en 1923 mais y connaît un parcours sinueux puisqu'il est renvoyé en 1967 et 1976 et réintégré en 1972 et 1977.

En 1977, il devient vice-Premier ministre, vice-président du Bureau politique du Comité central, vice-président de la Commission militaire et chef de l'Armée populaire de libération. Il deviendra le numéro 1 de la RPC de 1978 à 1992.

Deng Xiaoping se distingue de Mao en lançant les modernisations économiques dès son arrivée au pouvoir. Il entreprend une libéralisation partielle du marché chinois sans remettre en question l'idéologie communiste de la Chine. Deng Xiaoping annonce le lancement officiel des *Quatre Modernisations* qui couvrent l'agriculture, l'industrie, la science et les technologies et enfin la défense nationale.

Dès 1961, contre l'idéologie du Grand Bond en avant, Deng Xiaoping avait déclaré que « peu importe qu'un chat soit noir ou blanc, ce qui compte c'est qu'il attrape les souris »²⁶. Ce slogan devenait le symbole de son pragmatisme. « Résultat immédiat de cette libéralisation, la production agricole progressera de plus de 8 % environ par an de 1979 à 1984 »²⁷.

²⁵ Bergère, Marie-Claire. *La République populaire de Chine de 1949 à nos jours*, Paris, Armand Colin, p. 160.

²⁶ Niquet, Valérie, *op. cit.*

²⁷ *Ibid.*

Par ailleurs, les grandes réformes de Deng Xiaoping concernent également la création de zones économiques spéciales (ZES) dès 1980, qui feront de la Chine *l'atelier du monde* et favoriseront son décollage économique dès les années 1990.

Autre marqueur de changement sous l'ère Deng, la quatrième Constitution de la République populaire de Chine adoptée en 1982, succédant à celles de 1954, 1975 et 1978. Pratiquement, tout ce qui fut introduit par la Révolution culturelle est supprimé.

Mais l'ère Deng Xiaoping aura aussi l'immense inconvénient « *de favoriser une irruption sans précédent de la corruption et l'apparition d'une nouvelle classe dirigeante à la fois ploutocratique et aux tendances népotistes et mafieuses* »²⁸.

Enfin, nous pouvons évoquer la notion de *Triple représentativité* formulée pour la première fois en février 2000 par Jiang Zemin, alors secrétaire général du PCC et président de la RPC. « *La Triple Représentativité est la continuation du marxisme-léninisme, de la pensée Mao Zedong et de la théorie de Deng Xiaoping, et reflète les nouvelles exigences sur les activités de notre Parti et de notre État devant les changements en Chine et devant la situation internationale de notre époque* »²⁹.

c. Tian'anmen : 1989 – 2019

Le 4 juin 1989, l'armée chinoise tire sur les étudiants et intellectuels réunis place Tian'anmen. Ces derniers demandent des réformes politiques et démocratiques dans le pays. En Chine, bien que tabou et censuré, ce mouvement social, le plus important de l'après-révolution culturelle, prend le nom de **Mouvement du 4 juin** (dit 4/6) en résonnance au Mouvement du 4 mai 1919 (dit 4/5).

Pour le journaliste Pierre Haski³⁰, 1989 est une année charnière pour la Chine parce qu'il y a une crispation autour des questions de la corruption, de la démocratisation et le processus de réforme est

²⁸ Cabestan, Jean-Pierre. *Demain la Chine : démocratie ou dictature ?* Paris, Éditions Gallimard, p. 1.

²⁹ Jiang Zemin dans son intervention faite le 31 mai 2002 à l'École centrale du PCC.

³⁰ Journaliste correspondant pour le journal Libération à Pékin de 2000 à 2005. *Interview Tian'anmen, l'événement que la Chine veut effacer*. Arte, 4 juin 2019.

enlisé. C'est la mort de Hu Yaobang le 15 avril 1989 qui va être à l'origine du mouvement. Pourtant considéré comme le « fils spirituel » de Deng Xiaoping, ce dirigeant réformiste et audacieux avait été limogé de son poste de secrétaire général du Parti communiste deux ans auparavant³¹.

Dès le 17 avril, des étudiants se mobilisent spontanément pour lui rendre hommage et cela se transforme progressivement en un mouvement politique à travers lequel émerge des revendications sur la liberté de parole, la presse, la démocratisation, la réforme universitaire, la création de syndicats étudiants indépendants, le refus de la corruption, etc.

Devant ce mouvement spontané qui ne faiblit pas, le pouvoir est partagé, entre les réformistes menés par Zhao Ziyang et les conservateurs incarnés par le Premier ministre de l'époque Li Peng. Le 13 mai, plus de mille étudiants décident d'entamer une grève de la faim, c'est un tournant décisif du mouvement³² qui reçoit l'appui d'une large partie de la population. À Pékin, des manifestations de soutien, regroupant des étudiants, des ouvriers, des cadres et même parfois des policiers, ont lieu presque tous les jours, réunissant, à partir du 15 mai, plusieurs centaines de milliers de personnes³³.

Cette fois, Deng, retiré des affaires mais qui garde une influence majeure et dont la dernière charge est celle de président de la Commission militaire centrale, n'est plus, comme en 1976, du côté des victimes. Il est même rangé dans le camp des « durs »³⁴. Il va arbitrer en faveur de l'usage de la force. L'armée rentre en action dans la nuit du 3 au 4 juin pour évacuer la place et réprimer les étudiants qui s'y trouvent encore.

Un télégramme secret adressé le 5 juin 1989 par Alan Donald, ambassadeur du Royaume-Uni dans la ville, à son gouvernement au lendemain de la répression sanglante, se conclut ainsi : « Estimation minimale des morts civils : 10 000 ». Le régime chinois a affirmé à la fin juin 1989 que la répression des « émeutes contre-révolutionnaires » avait fait 200 morts chez les civils et « plusieurs dizaines »

³¹ Bougon, Francois. *La Chine sous contrôle*, [E-book, format Kindle], Paris, Le Seuil, 2019.

³² Wasserstrom, Jeffrey N., et Elizabeth J. Perry. *Popular Protest and Political Culture in Modern China*, 2e éd., Boulder (États-Unis, Colorado), Westview Press, 1994, p. 315.

³³ Bergère, Marie-Claire, *op. cit.*, p. 212-221.

³⁴ Bougon, Francois, *op. cit.*

du côté des forces de l'ordre³⁵. Les organisations internationales qui défendent les droits de l'homme pensent que le nombre de morts serait compris entre deux mille six cents et plus de trois mille³⁶.

Sur le plan mondial, la Chine se retrouve au ban des nations. Cependant, à peine ce coup d'État réalisé, Deng comprit la nécessité de donner une compensation au peuple et accéléra la croissance et le bien-être pour éviter de perdre le pouvoir. *Son génie fut de combiner le retour de l'autoritarisme avec un programme sans précédent de développement financé par l'État et d'encouragement d'une industrie privée, lançant ainsi le pays dans trente années de croissance annuelle à deux chiffres*³⁷.

« *Un régime qui fait tirer sur sa jeunesse n'a pas d'avenir* », déclare François Mitterrand³⁸.

Force est de constater que 30 ans plus tard, le PCC est encore présent et paraît plus fort que jamais.

Aujourd'hui, la jeunesse est très différente de celle de 1989. Elle pense d'abord à elle-même et à ses amis, à son confort, aux voyages à l'étranger. Les femmes pensent à leur carrière, à leur indépendance, elles se marient moins et divorcent davantage. Individualiste, cette génération n'est pas sans altruisme mais craint de donner au risque de le faire en vain, les institutions de charité étant gangrenées par la corruption. « *C'est donc une société bloquée. Mais c'est aussi une société fière de ses TGV, de ses autoroutes, de ses fusées, de ses réalisations depuis trente ans, de ses technologies nouvelles uniques au monde : l'État a réussi à remplacer, chez les jeunes, l'aspiration démocratique par le nationalisme*³⁹ ».

³⁵ URL : https://www.lemonde.fr/international/article/2017/12/23/massacre-de-Tian'anmen-un-recit-cauchemardesque-tire-d-une-archive-britannique_5233946_3210.html

³⁶ Yiwu, Liao. *Des balles et de l'opium*, Paris, Globe, 2019, p. 11.

³⁷ Meyer, Eric. *Pékin, place Tian'anmen*, [E-book, format Kindle], Arles, Actes Sud Littérature. 2019.

³⁸ Le Monde, 6 juin 1989, URL : https://www.lemonde.fr/archives/article/1989/06/06/un-regime-qui-fait-tirer-sur-sa-jeunesse-n-a-pas-d-avenir-declare-m-mitterrand_4140051_1819218.html

³⁹ Meyer, Eric, *op. cit.*

3. UE – RPC : quelle relation bilatérale ?

a. La construction d'une relation sino-européenne

Au début des années 60, la RPC tenta quelques rapprochements bilatéraux qui se concrétiseront avec la France en 1964, premier pays occidental à la reconnaître.

À partir de 1971, le bloc soviétique devient l'ennemi principal de la RPC. Pékin cherche à établir des rapports avec la CEE qui, avec ses perspectives d'unification, de croissance économique et sous la protection militaire de l'OTAN, pouvait faire contrepoids.

Finalement, la Chine et l'Union européenne instaurent leur première coopération en 1975.

Après cette reconnaissance officielle, la RPC et la CEE signent leur premier accord commercial en 1978 puis un contrat de coopération commerciale et économique⁴⁰ sept ans plus tard. En 1987, des ambassades ouvrent respectivement à Bruxelles et à Pékin et la CEE devient le second partenaire commercial de la RPC après le Japon.

Les relations sino-européennes s'interrompent après le massacre de la Place Tian'anmen (voir p. 21). Un embargo sur les armes à destination de la Chine est décidé par l'Union européenne. En raison des intérêts économiques en jeu, le lien se rétablit rapidement mais l'embargo subsiste.

À partir des années 1990, les relations Chine-UE s'intègrent dans une configuration économique et politique nouvelle, stimulées par la fin de la guerre froide, l'accélération du processus d'intégration européenne après le traité de Maastricht et la relance des réformes par Deng Xiaoping.

En mai 2000, Pékin et Bruxelles signent un accord relatif à l'OMC puis un partenariat stratégique global en 2003. En 2013, ils signent l'agenda stratégique de coopération UE-Chine 2020 que nous verrons en p. 86.

⁴⁰ Su-Yu, Chang. « Les relations CEE-Chine, entre 1978 et 1985 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, vol. 33, no. 1, 2011, pp. 71-85.

Malgré ces différents rapprochements, de nombreux désaccords persistent. « Les relations entre la Chine et l'UE sont, à bien des égards, paradoxales. Leur développement est indéniable (...) mais les difficultés, les frustrations restent de part et d'autre multiples, comme si chaque côté attendait constamment plus de cette relation que ce qu'elle pouvait apporter »⁴¹.

b. Les discordes

Parmi les sujets de discordes connus, les questions liées aux différences de régimes et aux droits de l'Homme sont les plus évidentes mais, pour Jean-Pierre Cabestan⁴², ce ne sont pas les plus déstabilisantes. Les problèmes de nature stratégique sont les plus ardues à résoudre en raison de leur dimension transatlantique, surtout depuis l'arrivée de Donald Trump en 2016.

Pour la Chine, les différences de systèmes politiques ne doivent pas devenir un obstacle au développement des relations et l'Union européenne doit s'abstenir de toute ingérence dans ses affaires intérieures. Alors que pour l'UE, les droits de l'homme constituent la pierre angulaire de sa politique étrangère.

Depuis le début des années 1990, le gouvernement chinois a accepté d'engager avec l'UE un dialogue sur les droits de l'homme. Mais ce dialogue fit l'objet de nombreuses critiques jugeant les discours trop officiels, sans réelles actions ou volonté d'évolution. La Chine refuse de discuter des cas individuels connus⁴³ et critique à son tour l'UE quant à sa gestion des Roms et des migrants. L'arrivée au pouvoir de Xi Jinping en novembre 2012 n'a fait que tendre les relations dans ce domaine. **À noter que le régime chinois « s'associe sans réserve en 1993 à la Déclaration de Bangkok. Signée par tous les pays autoritaires de la région, elle proclame une version asiatique des droits de l'Homme »⁴⁴.**

⁴¹ Cabestan, Jean-Pierre. *La politique internationale de la Chine : entre intégration et volonté de puissance*, 2^e éd., Paris, Presses de Sciences Po, 2015, p. 439.

⁴² Auteur de *La politique internationale de la Chine : entre intégration et volonté de puissance*, voir note précédente.

⁴³ C'est le cas de Liu Xiaobo, cet écrivain chinois prix Nobel de la paix, professeur d'université et militant des droits de l'homme, mort en détention le 13 juillet 2017 à l'âge de 61 ans, des suites d'un cancer.

⁴⁴ Gauthier, Ursula. *Le volcan chinois*, Paris, Denoël, 1998, p.17-18.

L'échec de la levée de l'embargo concernant les armes létales à la Chine est un autre sujet de discorde. En 2003, l'UE étudie à nouveau la question ce à quoi s'opposent Londres et Washington en raison des tensions entre la Chine et Taïwan, le Japon, l'Inde et la Corée du Sud⁴⁵. Depuis 2010, l'affirmation de la RPC en mer de Chine méridionale a repoussé à un avenir incertain toute levée de l'embargo.

La question de Taïwan. En 2006, la Commission européenne a exprimé sa ferme opposition à tout usage de la force contre Taïwan. Mais l'UE ne dispose que de moyens diplomatiques et économiques pour dissuader Pékin de franchir la ligne rouge.

Les questions économiques et commerciales entre l'UE et la Chine sont primordiales. Les tensions se situent au niveau du déficit commercial européen, de la sous-évaluation du yuan et du non-respect des droits de propriété intellectuelle par les entreprises chinoises.

La question très sensible d'autoriser le statut d'économie de marché à la Chine par l'OMC est à l'origine de pression récurrente de la part de Pékin. En effet, Bruxelles s'était engagée à donner son accord 15 ans après l'adhésion de la Chine en 2001. Mais en 2016, les États-Unis s'y opposent fermement et les Européens s'alignent sur Washington.

c. Quels enjeux sino-européens sur la scène internationale ?

Une partie de la relation sino-européenne se joue dans et avec des pays tiers, soit par la coopération, soit par la compétition. François Godement, dans son ouvrage *La Chine à nos portes : une stratégie pour l'Europe*, évoque six cercles de politique étrangère pour l'avenir des relations UE-Chine⁴⁶.

⁴⁵ Wacker, Gudrun. *Should the EU Arms Embargo Against China be Lifted?* SWP Comments, Stiftung Wissenschaft und Politik, avril 2004, p. 1-7.

⁴⁶ Godement, François. *La Chine à nos portes : Une stratégie pour l'Europe*, Paris, Odile Jacob, 2018, p. 143.

L'auteur met en garde l'Europe sur la nécessité de définir clairement ses *intérêts fondamentaux*, pour reprendre un concept chinois⁴⁷. « *Cela lui permettra de rechercher la coopération avec la Chine là où cela est possible, et de se prémunir ailleurs des conséquences les plus néfastes* »⁴⁸.

Le premier de ces cercles concentriques concerne le voisinage européen. Jusqu'à présent, la Chine a été absente dans le processus de prise en charge des vagues migratoires alors que l'Union européenne demande une participation accrue à la Chine en matière d'aide humanitaire et de traitement des réfugiés.

Le second cercle est celui de la prolifération des armes nucléaires et des missiles balistiques. La Chine avait ralenti le processus des sanctions à l'égard de Téhéran mais n'avait pas bloqué la négociation. Il en est de même pour la question du nucléaire nord-coréen, longtemps Pékin a critiqué le développement atomique iranien tout en protégeant le régime de Pyongyang. Mais ces ambivalences ont atteint leurs limites.

Le troisième cercle est relatif à l'espace africain et ses espaces maritimes stratégiques comme le golfe d'Aden et le golfe de Guinée. La Chine s'implique peu dans la gestion des crises mais la situation pourrait évoluer à en croire l'analyse de François Godement : « *Le Soudan du Sud et, en Asie, l'Afghanistan et le Myanmar sont des dossiers sur lesquels la Chine s'implique dans des tentatives de médiation pour la première fois. Cela pourrait constituer un premier pas vers un rôle plus important à l'avenir* »⁴⁹.

Le quatrième cercle concentrique est représenté par le droit international et la sphère d'influence chinoise. Deux enjeux représentent une priorité : le besoin d'équilibrage stratégique dans des régions où le rôle joué par les États-Unis est susceptible de diminuer et le respect du droit international pour guider l'arbitrage et les négociations. « *Toute ambiguïté dans la promotion européenne du droit*

⁴⁷ Hexin liyi (核心利益), souvent traduit en anglais par les termes de *core interests*.

⁴⁸ Godement, François, *op. cit.*, p. 143.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 146.

international se retournera contre l'Europe et son voisinage »⁵⁰. Voir la question explosive de la mer de Chine méridionale en p. 112.

Le cinquième cercle concerne les pôles. L'Arctique n'est pas administré et son espace maritime s'ouvre de plus en plus à la navigation. Les stratèges chinois parlent de la région arctique comme d'une énième nouvelle route de la soie. « *L'Europe devrait ainsi surveiller l'émergence éventuelle d'un dialogue 5+1 en Europe du Nord, imitant le format du sommet 16+1 »⁵¹.*

Enfin le sixième cercle est en rapport avec le continent numérique. « *Les Européens sont pris en étau entre la domination des GAFA⁵², les plus grosses entreprises américaines des technologies de l'information, et les efforts agressifs de l'État chinois pour prendre le contrôle d'Internet et de l'univers informatisé de demain »⁵³. C'est un défi pour l'UE qui doit pouvoir s'affirmer dans cette compétition sino-américaine.*

B. La Chine de Xi Jinping et sa représentation de l'Europe

Xi Jinping semble être le nouvel homme fort de la Chine. Depuis Mao, aucun dirigeant chinois n'a réuni autant de pouvoirs en aussi peu de temps. Après la modification de la Constitution chinoise, la limite à deux mandats présidentiels a été abrogée. Rappeler brièvement sa biographie peut nous aider à comprendre l'attitude de Pékin à l'égard de Bruxelles.

1. Xi Jinping, de l'enfance au statut de président à vie

« *Avec l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération de leaders à la tête du Parti en novembre 2012, Xi Jinping est devenu le maître incontesté de la Chine »⁵⁴. Lors de sa prise de pouvoir, il suscitait de nombreuses interrogations : sera-t-il un président de transition qui pourra s'imposer*

⁵⁰ *Ibid.*, p. 147.

⁵¹ *Ibid.*, p. 149.

⁵² GAFA est l'acronyme des entreprises Google, Amazon, Facebook et Apple.

⁵³ Godement, François, *op. cit.*, p. 149.

⁵⁴ Andréys, Agnès. *Xi Jinping, La Chine rouge nouvelle génération*, Paris, Éditions L'Harmattan, p. 11.

auprès de ses pairs ? Quelle dynamique donnera-t-il à la Réforme ? Se tournera-t-il vers un mode de gouvernement à l'occidentale ? Pour la première fois un descendant de héros communiste devient le numéro un de l'Empire du milieu. Alors qui est cet homme qui a joui des plus grands privilèges avant de sombrer dans les pires heures du maoïsme ?

a. Xi Jinping, prince rouge de la troisième génération

Pour les Chinois, Xi Jinping n'est pas seulement le président de la Chine, il est aussi le fils de Xi Zhongxun qui fut une figure emblématique de la guérilla communiste menée contre Chiang Kai-shek dans les années 1930. « *Comme tous ses frères et sœurs, le jeune Xi va être marqué par la forte personnalité de son père, dont il admire le courage et l'idéalisme* »⁵⁵. Sa mère, toujours vivante et âgée de 92 ans, a également connu un parcours très engagé.

Le père de Xi Jinping est né en 1913 dans le Sha'anxi dont le chef-lieu est Xi'an, ancienne capitale impériale sous la dynastie des Han. Influencé par le marxisme, il est arrêté et emprisonné par le Kuomintang en 1928. Cette épreuve le poussera à adhérer au Parti communiste. Il s'engagera dans la lutte armée au sein du mouvement des paysans et rencontrera Mao dans les années 30. À partir de 1951, Mao le promeut ministre de la Propagande. Xi Zhongxun meurt le 24 mai 2002.

La mère de Xi Jinping, Ji Xin, est née en 1923 dans une famille d'intellectuels du Hébei. Son père a participé à la Révolution de 1911 et Ji Xin est influencée par ses idées marxistes. Devenue étudiante, elle prend part à la lutte armée et rallie l'ex-Armée rouge des ouvriers et des paysans de Chine. Afin d'approfondir ses connaissances sur le marxisme, elle intègre l'École centrale du Parti et rencontre Xi Zhongxun qui est « *tout de suite frappé par sa forte personnalité et son engagement* »⁵⁶. Ils se marièrent en 1944 et eurent quatre enfants (2 filles puis 2 garçons).

Xi Jinping est né le 15 juin 1953 à Pékin dans un cadre privilégié car son père est nommé la même année secrétaire du conseil d'État aux côtés de Zhou Enlai. La famille habite une belle demeure à

⁵⁵ *Ibid.*, p. 17.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 22.

proximité du siège du pouvoir chinois. « *Xi Jinping y mènera une vie douce et protégée jusqu'à ce que le clan soit frappé par la disgrâce* »⁵⁷.

Il intègre l'École maternelle du Beihai, l'un des fleurons de l'enseignement pour jeunes enfants à Pékin, créée pour accueillir la progéniture des cadres du Parti et de l'armée. « *Là-bas, le jeune Xi reçut l'éducation du parfait petit communiste : il était nourri par les récits édifiants des héros révolutionnaires, visitait aussi des usines avec ses camarades, et apprenait même à cultiver la terre dans le potager de l'école* »⁵⁸.

Xi Jinping fait partie de la troisième génération des *prince rouges* ou taizi (太子). Les *princes rouges* sont les fils des grands commandants militaires compagnons de route de Mao Zedong. Trois générations de fils de hauts dirigeants du parti communiste chinois comme Mao Zedong ou Zhou Enlai. « *Une caste aristocratique soudée depuis près d'un siècle dans son ascension, parfois douloureuse, vers le pouvoir* »⁵⁹.

En juin 1962, son père, réputé pour ses idées d'indépendance et son franc-parler, est évincé sous l'impulsion de ses opposants en trois jours, malgré la protection de Zhou Enlai et la bienveillance du Grand Timonier. On lui reproche de vouloir diriger une clique anti-Parti à la suite de la parution d'un ouvrage intitulé « *Liu Zhidan* » et publié par un de ses vieux compagnons. « *Le motif paraît vraiment dérisoire. Kang Sheng (son principal opposant politique) s'est, une fois de plus, servi de fausses accusations pour abattre son rival* ».

Mao garde une bonne opinion de Xi et s'oppose à son exclusion du Parti. Pour autant, Xi est rétrogradé. Il quitte Pékin en 1965 pour devenir adjoint d'une usine de machines à Luoyang.

À cette époque, les enfants de dirigeants disgraciés n'étaient pas mis au ban de la société.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 25.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 26.

⁵⁹ Domenach, Jean-Luc. *Les fils de princes. Une génération au pouvoir en Chine*, Paris, Fayard, Les grandes études internationales, 2016, 266 p.

Puis vint le coup de tonnerre de la Révolution culturelle, période durant laquelle Mao, après l'échec du Grand bond en avant, encourage les Gardes rouges (mobilisation radicale de la jeunesse), à renverser la direction du Parti et à faire table rase du passé. « *La Chine sombre dans l'anarchie et la guerre civile. Des millions de personnes seront victimes de dénonciations, de persécutions et de massacres en tous genres* »⁶⁰.

C'est un moment très difficile pour le père de Xi Jinping qui subit les huées publiques. Zhou Enlai le fait rapatrier à Pékin dans un endroit tenu secret après la validation de Mao. Même sa famille n'a pas été informée de la destination et n'a plus aucun contact. « *Sans cette intervention, il y a fort à parier que Xi Zhongxun, physiquement à bout de force, aurait succombé* »⁶¹.

La mère de Xi Jinping est transférée dans une école de rééducation. Une sœur de Xi, après avoir subi une arrestation violente, fut humiliée en place publique, tout comme son père.

Xi Jinping échappe à l'internement dans un camp de rééducation en raison d'un manque de place et profite d'une circulaire de Mao selon laquelle les jeunes instruits des zones urbaines doivent être envoyés à la campagne pour y être rééduqués par le travail manuel⁶². C'est l'occasion pour Xi de fuir les châtiments de ses persécuteurs.

Cette période éprouvante n'aura pas été vaine pour Xi Jinping, l'expérience aura été une leçon de vie et aura renforcé sa confiance en lui. « *Au plan politique, l'épisode de la Révolution culturelle a marqué un tournant. Xi a compris toute l'importance de ne pas se laisser guider par une foi aveugle dans l'idéologie, et de rester – envers et contre tout – ancré dans la réalité* »⁶³.

⁶⁰ Andrézy, Agnès, *op. cit.*, p. 34.

⁶¹ Andrézy, Agnès, *op. cit.*, p. 35.

⁶² King, Richard. *Art in Turmoil: The Chinese Cultural Revolution, 1966-76*, University of British Columbia Press, 2010, 318 p.

⁶³ Andrézy, Agnès, *op. cit.*, p. 45.

b. L'ascension au sein du PCC

Mais contre toute attente, les excès du maoïsme n'ont pas dissuadé Xi Jinping de garder la foi dans le communisme, ni même d'envisager une carrière politique. Il fait son entrée officielle au PCC le 21 janvier 1974 puis est nommé chef de Brigade de Liangjiahe.

En 1975, Xi intègre le Département Chimie de l'Université de Qinghua. Même s'il préfère de loin la littérature et l'histoire, il travaille d'arrache-pied pour rattraper son retard, conséquence de l'arrêt de ses études durant la Révolution Culturelle.

Mao meurt le 9 septembre 1976. En octobre de la même année, la *Bande des quatre* est arrêtée. Il faudra attendre 1977 pour que Deng Xiaoping soit nommé vice-Premier ministre et reprenne la main. La réhabilitation de Xi père est officialisée en août 1979.

De 1985 à 2002, Xi Jinping est en poste dans la province du Fujian, au large de la Mer de Chine de l'Est, en face de Taiwan. Il connaît une ascension rapide et devient gouverneur de la Province en se tenant éloigné de la corruption, monnaie courante et cause de nombreux scandales.

Lors du 16^{ème} Congrès en novembre 2002, les leaders de la 4^{ème} génération dont Hu Jintao, Wen Jiabao et Zeng Qinghong, viennent juste d'accéder au pouvoir et ceux de la 5^{ème} génération, à laquelle appartient Xi Jinping, restent en retrait.

Il va être nommé secrétaire du Parti du Zhejiang. C'est un poste stratégique, arrière-cour de Shanghai et un tremplin politique surnommé l'antichambre du Politburo.

L'année 2007 est cruciale pour Xi Jinping. Son ascension va être fulgurante. De secrétaire général du Zhejiang en janvier, il termine membre permanent du Politburo et numéro 5 du régime en décembre. Plus encore, à l'issue du 17^{ème} Congrès du Parti, il est intronisé leader de la 5^{ème} génération, et à ce titre, successeur officiel de Hu Jintao.

Depuis Deng Xiaoping et pour une passation de pouvoir sans encombre, les successions sont prévues à l'avance, précédées par de longues tractations. Ainsi, Hu Jintao et le bureau politique avaient prévu

celle de Xi Jinping qui respectait les trois conditions requises pour un candidat au poste de Secrétaire général : être membre du Bureau politique, ne pas être âgé de plus de 60 ans au début de son premier mandat et avoir l'agrément d'une majorité du Comité central.

Ainsi, du 8 au 14 novembre 2012 s'est tenu le 18ème congrès du PCC au cours duquel Xi Jinping est élu secrétaire général du parti par le Comité central. Dans ses allocutions, « *Xi Jinping avait exprimé une volonté d'agir vite, de restaurer l'intégrité du Parti, d'établir un état de droit, de réformer l'économie mais en aucun cas de progresser vers la démocratie occidentale* »⁶⁴.

Le 14 mars 2013, Xi est élu président de la République par l'Assemblée nationale populaire et Li Keqiang, numéro deux du PCC, est élu premier ministre. La même année, Xi Jinping accède à la présidence de la Commission militaire centrale, une première aussi rapidement (Hu Jintao avait mis près de 2 ans pour prendre la succession de Jiang Zemin à cette présidence). Ainsi, Xi « *a désormais la haute main sur les affaires intérieures, les relations internationales et l'armée* »⁶⁵.

Le 11 mars 2018, le parlement chinois s'exprimait sur l'abolition de la limite des mandats présidentiels. De son fauteuil, le président chinois déclare : « *2958 voix se sont exprimées pour, 2 contre et 3 abstentions. Je déclare donc que la modification de la Constitution de la République Populaire de Chine est adoptée* »⁶⁶.

Ainsi, Xi Jinping qui devrait se retirer au terme de son second mandat en 2023, obtient un statut de président à vie. En 1982, Deng Xiaoping avait imposé dans la Constitution cette limitation à deux mandats dans le but de prévenir toute dérive autocratique connue sous le règne de Mao et qui avait conduit le pays au chaos pendant la révolution culturelle.

⁶⁴ Delalande, Philippe. *La Chine : depuis le Congrès de 2012 - Ambitions et résistances*, [E-book, format Kindle], Éditions L'Harmattan, 2018, 134 p.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ Radio France internationale (RFI), les voix du monde. *Chine : le Parlement accorde la présidence à vie à Xi Jinping*. 11 mars 2018, URL : <http://www.rfi.fr/asi-pacifique/20180311-chine-xi-jinping-reforme-constitution-mao-den-xiaoping>, consulté le 12 juillet 2019.

Le dissident Hu Jia a déclaré : « *Quarante-deux ans plus tard, à l'ère de l'Internet et de la mondialisation, un nouveau grand leader, un nouveau tyran à la Mao se lève à nouveau sur la Chine* »⁶⁷. Depuis, il a été emmené à l'écart de Pékin par les autorités.

c. Le rêve chinois – Du siècle des humiliations à la renaissance de la puissance nationale

Il naît officiellement le 29 novembre 2012 alors que Xi Jinping vient d'être désigné chef suprême du Parti. Lors d'une visite à l'exposition permanente *La voie de la renaissance* au musée national de Chine, consacrée au redressement du pays par le Parti communiste après le *siècle des humiliations*, le président Xi a donné le ton : la Chine devra être une société de prospérité en 2021, date anniversaire des cent ans de la création du PCC, et une grande puissance en 2049, date anniversaire des cent ans de la RPC. Ce sera la renaissance nationale. Le rêve chinois a dès lors pris une place très importante dans le discours de propagande officielle et il est associé aux grands projets du président chinois. Rappelant le rêve américain (bien que la comparaison ne soit que très limitée⁶⁸), ce slogan invite donc les Chinois à participer à la renaissance de la puissance nationale. Néanmoins, le concept mêle des propos contradictoires sans beaucoup de contenus concrets, *c'est pourquoi il a souvent été moqué par les intellectuels libéraux comme par les hommes de la rue*⁶⁹.

Les slogans sont très prisés du pouvoir chinois. En 2003, sous l'ère Hu Jintao, le slogan officiel parlait de *société harmonieuse*⁷⁰. Là aussi, la rue l'avait moqué en le remplaçant par l'expression *chevaux des plaines argileuses*, homophone d'une insulte en mandarin. En 2011, lors de la

⁶⁷ « Chine : Xi Jinping pourra officiellement rester chef de l'Etat au-delà de 2023 ». *Le Monde*, 11 mars 2018, URL : https://www.lemonde.fr/asie-pacifique/article/2018/03/11/le-parlement-chinois-valide-l-abolition-de-la-limite-des-mandats-presidentiels-au-profit-de-xi-jinping_5269084_3216.html, consulté le 12 juillet 2019.

⁶⁸ « Le « rêve chinois » ne « copie » le rêve américain que dans sa dimension matérielle. Il est un strict objet de propagande, interne et externe, et s'il demeure vague sur le plan conceptuel, il n'en est pas moins associé à une politique qui est celle de la Chine depuis Deng Xiaoping : liberté économique, verrouillage politique, associés à une vision de la « Chine éternelle » fondée sur les valeurs ». Béja, Alice. *Après le rêve américain, le rêve chinois ?* revue Esprit, 2014.

⁶⁹ Zhang, Lun, Aurore Merle et Marianne Bastid-Bruguière. *La Chine désorientée*, Paris, Éditions Charles Léopold Mayer, 2018, 336 p.

⁷⁰ À l'automne 2006, le sixième plénum du 16^{ème} congrès du PCC a adopté la résolution de *construire une société harmonieuse*.

présentation des objectifs du 12^{ème} plan quinquennal devant le Congrès du peuple, le slogan était la *Chine heureuse*⁷¹. Cela signifiait-il que la Chine ne l'était pas s'interrogeant Lun Zhang, Aurore Merle et Marianne Bastid-Bruguière⁷², qui attribuent le sentiment actuel de non-bonheur notamment à la corruption, la pollution, l'injustice sociale et au chômage. Pour ceux qui ont vu leur niveau de vie s'améliorer, leurs exigences en matière de dignité personnelle et de liberté d'expression ont fortement grandi. Or, devant l'impossibilité de les satisfaire, une frustration croissante participe à ce sentiment de manque de bonheur. Rappelons les formules des « *Quatre Modernisations* » et des « *Trois Représentations* » respectivement sous Deng Xiaoping et Jiang Zemin.

Le rêve chinois, même s'il ne remporte pas l'adhésion de toute la population, n'en est pas moins un outil patriotique (et de propagande) puissant pour Pékin. Le confucianisme y fait un retour en grâce. Alors qu'il avait été dénoncé lors du mouvement du 4 mai 1919 comme antimoderniste puis pendant la Révolution culturelle comme traditionaliste, élitiste et antimarxiste, Xi Jinping se réfère souvent au Sage dans ses discours. En 2014, lors de la célébration de son 2565^{ème} anniversaire, il a déclaré : « *L'excellente culture chinoise traditionnelle, y compris le confucianisme, contient d'importantes solutions pour résoudre les problèmes de l'humanité d'aujourd'hui* ».

Mais le rêve chinois, c'est aussi un outil de *soft power* (voir p. 39). La Chine veut prendre sa revanche sur la scène internationale, pour autant, il ne faut pas qu'elle soit perçue comme une nation belliqueuse, ce qu'elle reproche aux États-Unis et alors qu'elle a des ambitions très controversées en Mer de Chine méridionale (voir p. 112). C'est pourquoi, afin de ne pas apparaître trop menaçante, le rêve chinois permet à la Chine de développer son *soft power* en promouvant le « charme » de la culture chinoise à l'étranger. Xi Jinping a déclaré dans un discours en janvier 2014⁷³ « *Les histoires chinoises doivent être bien racontées, les voix de la Chine bien diffusées et les caractéristiques de la Chine bien expliquées* ».

⁷¹ Cette formule provient de dirigeants de la province Guangdong qui avait utilisé « *le Guangdong heureux* » pour symboliser leurs politiques locales.

⁷² Zhang, Lun, Aurore Merle et Marianne Bastid-Bruguière, *op. cit.*, p.153.

⁷³ « Xi: China to Promote Cultural Soft Power », *Xinhuanet*, 1^{er} janvier 2014, URL : http://news.xinhuanet.com/english/china/2014-01/01/c_125941955.htm, consulté le 4 juillet 2019.

Enfin, le rêve chinois est la nouvelle figure de proue d'une stratégie globale gérée par le Ministère de la Culture et le Département central de la propagande. « *Ces deux institutions disposent de moyens censoriaux considérables reposant sur une constante dans leurs choix idéologiques : promouvoir la Chine et le prestige de sa civilisation contre ce que le régime craint par-dessus tout, une contagion idéologique empruntée à l'Occident* »⁷⁴.

2. Les défis chinois

a. La démographie et la croissance

« *Pour la grande majorité des Chinois, leur pays est d'ores et déjà devenu LA superpuissance mondiale devant l'Amérique* »⁷⁵. Le fait de devenir le premier exportateur et le premier acheteur de matières premières mondiales donne l'impression au peuple qu'il va dominer le monde. Toutefois, la Chine présente beaucoup de fragilités internes, sociales, environnementales, juridiques, technologiques et politiques. Alors comment imaginer son évolution au XXIème siècle ?

Du point de vue démographique, il y aura une grande bascule en 2030. Aujourd'hui de 1370 millions, la population globale plafonnera à 1400 millions pour commencer à décroître lentement jusqu'à 1100 millions en 2100. La Chine, qui a toujours représenté 20 % de la population mondiale, chuterait alors à 15 %⁷⁶. « *Les services aux seniors vont exploser. La Chine sera-t-elle vieille avant d'être riche ? C'est un premier piège d'une série d'autres* »⁷⁷. En comparaison, la population de l'Inde dépasserait celle de la Chine en 2030 pour atteindre 1700 millions vers 2050-2060, avec d'autres problématiques bien-sûr !

⁷⁴ Lincot, Emmanuel. *Chine, une nouvelle puissance culturelle ?* MkF éditions, Les essais médiatiques, 2019, p. 55.

⁷⁵ Gravereau, Jacques. *La Chine conquérante : Enquête sur une étrange superpuissance*, [E-book, format Kindle], Eyrolles, 2017, 283 p.

⁷⁶ « *La Chine, que ce soit il y a 2000 ans, en l'an mille ou aujourd'hui, a toujours abrité 20 % de la population de la planète avec une remarquable constance. Pour la première fois de sa longue histoire, elle chutera de plus de 5 points dans cet improbable concours* ». Ibid.

⁷⁷ Ibid.

En 2030 toujours, le PIB chinois deviendra le premier du monde mais le PIB par habitant sera toujours mal classé (74^{ème} rang aujourd'hui). « *Les Chinois ne seront certes pas encore aussi opulents que les Occidentaux, mais ils égaleront en moyenne le niveau enviable d'un Portugais ou d'un Sud-Coréen d'aujourd'hui, la moitié de celui d'un Français. C'est tout à fait remarquable. Mais le rêve d'émuler l'Amérique est hors de portée* »⁷⁸.

Depuis le début des années 2010, la croissance annuelle commence à fléchir à 6 ou 7 %, alors qu'elle était auparavant de 10 %. C'est une croissance qui fait rêver de nombreux États mais qui impose à Pékin une adaptation drastique. « *C'est à l'occasion d'un réajustement brutal que se dévoilent les problèmes de fond du système. Ceux de la Chine sont inquiétants* »⁷⁹. Par ailleurs, la compétitivité chinoise reste encore très faible.

L'épargne des Chinois est considérable, représentant 50 % du PIB. Mais l'absence d'un système de protection sociale, de prise en charge de l'éducation ou encore de retraite font qu'ils consomment peu. Ce sont donc des investissements fixes colossaux qui créent la croissance et qui peuvent mettre Pékin en difficulté, lequel s'attaque en parallèle à des projets d'envergure, comme celui de l'appareil sécuritaire (crédit social, voir p. 72) ou encore d'un outil militaire ultramoderne.

b. L'environnement

La Chine est devenue un géant économique, mais à quel prix. Depuis le milieu du 20^{ème} siècle, l'Empire du Milieu vit en accéléré ce que les premiers pays industrialisés ont vécu depuis le milieu du 18^{ème} siècle. En 2007, ses exportations ont dépassé celles des autres pays du monde, tout comme ses émissions de CO₂, et en 2010, elle a consommé plus d'énergie que les États-Unis⁸⁰.

La Chine fait face à une crise environnementale majeure : pollution de l'air, de l'eau, des sols, érosion, désertification, pluies acides, gestion des déchets, émission de gaz à effet de serre, etc. Les autorités chinoises ont longtemps masqué le problème mais le reconnaissent aujourd'hui. C'est donc

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ *Ibid.*

une course contre la montre qui s'est engagée entre les politiques publiques environnementales de Pékin et la dégradation de l'écosystème.

Un rapport de la Banque mondiale de 2001 fait figurer 16 villes chinoises parmi les 20 villes les plus polluées de la planète⁸¹. Les niveaux de dioxyde de soufre, de suie et de particules en suspension étaient parmi les plus élevés au monde au début des années 2002⁸². En hiver, Pékin traverse des épisodes *d'airpocalypses*⁸³.

Cette pollution de l'air a comme conséquence le record mondial du coût humain. La province du Shanxi⁸⁴ enregistre le taux le plus élevé de malformations à la naissance (8,4 %) en raison de l'inhalation de polluants⁸⁵ issus de la combustion du charbon. L'addiction au Charbon est, avec la démographie, la cause principale de la détérioration environnementale chinoise. Celui-ci représentait 66,6 % du mix énergétique en 2012⁸⁶. Le nombre de centrales thermiques au charbon va encore augmenter jusqu'en 2030.

Par ailleurs, depuis près de 20 ans, toutes les études spécialisées indiquent que « *la Chine vit sous une double menace : le manque d'eau dans le nord du pays et la pollution sévère des ressources aquifères sur tout le territoire* »⁸⁷.

⁸¹ Huchet, Jean-François. *La crise environnementale en Chine*, [E-book, format Kindle], Presses de Sciences Po, 2016, 152 p.

⁸² The World Bank, State Environmental Protection Administration, *Cost of Pollution in China*. Economic estimates of Physical Damages, Washington (D. C.), The World Bank, 2007, p. 24.

⁸³ "Airpocalypse" 末日空气 (mòrì kōngqì) est un terme inventé pour décrire le niveau de pollution extrême qui touche certains pays d'Asie et plus particulièrement la Chine. Certains jours, les niveaux enregistrés dans des villes comme Pékin, dépasse de 30 à 40 fois le plafond de pollution recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les particules PM2.5, d'un diamètre inférieur ou égal à 2,5 microns, sont l'origine de pathologies très graves.

⁸⁴ Shanxi (山西), région minière du Nord-Ouest de la Chine, dont le chef-lieu est Taiyuan (太原) situé à 400 kilomètres au Sud-Ouest de Pékin. Cette province ne doit pas être confondue avec la province voisine, homophone au ton près, de Shaanxi (陕西).

⁸⁵ Avec un taux très élevés de SO₂ et d'hydrocarbures aromatiques polycycliques.

⁸⁶ Ambassade de France en Chine, août 2014, URL : <http://www.ambafrance-cn.org/l-Contexte-energetique-chinois>

⁸⁷ Huchet, Jean-François, *op. cit.*

Enfin, l'Université américaine de Yale⁸⁸ a établi un classement en fonction des niveaux de pollution des pays et de leur évolution. La Chine arrive en 118^{ème} position sur 174 pays, avec derrière elle des États parmi les plus pauvres de la planète.

Les pouvoirs publics chinois ont semble-t-il pris conscience de la nécessité d'agir vite et fort, les problèmes environnementaux pouvant générer des troubles sociaux importants. Déjà, dans le milieu des années 1990, plusieurs catastrophes écologiques avaient choqué l'opinion publique poussant les autorités chinoises à réagir⁸⁹.

Le temps presse et cela explique certainement l'implication de Pékin dans la COP 21 (voir p. 94). La Chine est en train de récupérer le leadership laissé par les Américains.

c. Soft power et sharp power

« Ainsi que le démontre *Les Stratagèmes des royaumes combattants*⁹⁰, tout au long des machinations et intrigues qu'il relate, les victoires se remportent bien plus souvent à la pointe de la langue qu'à la pointe de l'épée — (Lévi, 2018) »⁹¹. Ainsi, le concept du *rêve chinois* de Xi Jinping (voir p. 34) a aussi pour ambition de diffuser (ou d'imposer ?) le modèle de la Chine à travers le monde. Le combat idéologique ne fait que commencer.

⁸⁸ Center for Environmental Law and Policy

⁸⁹ Les pollutions des fleuves Huai (1994), Songhua (2004), et du fleuve Jaune, le riz pollué au cadmium (2003), la désertification des régions du Nord-Ouest, les villages des cancers gastro-intestinaux liés à la pollution de l'eau dans les provinces du Henan et de l'Anhui (2005).

⁹⁰ (Vème au IIIème siècle av. J.-C.)

⁹¹ Lincot, Emmanuel. *Chine, une nouvelle puissance culturelle ?* MkF éditions, Les essais médiatiques, 2019, p. 117.

Emmanuel Lincot, dans son livre *Chine, une nouvelle puissance culturelle ?* aborde les notions de *soft power*⁹² & *sharp power*⁹³ appliquées à la puissance chinoise.

Alors que Pékin s'affirme toujours plus sur la scène internationale, la culture est une priorité, au même titre que l'économie et la puissance militaire, afin de pouvoir renforcer son influence mondiale. Emmanuel Lincot évoque la politique globale de la Nouvelle route de la Soie (voir p. 79) comme étant « *à la fois une stratégie de nature commerciale et un projet culturel à vocation mondiale (...). Elle repose sur un postulat culturaliste selon lequel la Chine a ses propres valeurs, néo-confucéennes notamment. Elles ont une vocation universelle que l'État-parti entend promouvoir par une diplomatie culturelle à large spectre. En comprendre les enjeux est l'une des clés de notre siècle* »⁹⁴.

Officialisé depuis le XVII^{ème} Congrès du PCC en 2007, le *soft power* chinois s'appuie sur la diffusion, à travers des vecteurs comme les Instituts Confucius, du mandarin, de la culture, de l'art et des médias chinois, et plus récemment du rêve chinois qui est « *le ciment du nouveau nationalisme et une alternative à l'hégémonie américaine* »⁹⁵.

Le concept de *sharp power* est, quant à lui, la nouvelle arme d'influence de la cinquième génération de dirigeants chinois qui a pris le relais lors du Congrès de 2012. Traduit également en « *pouvoir de*

⁹² Le concept de *soft power* désigne les méthodes d'influence développées par un État qui ne s'appuient pas sur la violence mais sur la séduction ou les pressions amicales dans les domaines idéologique ou culturel en vue de satisfaire ses intérêts. Il s'oppose au *hard power*. Ce concept a été défini par Joseph Nye dans un ouvrage intitulé *Bound to Lead: The Changing Nature of American Power*, New York, Basic Books, 1990, 336 p.

⁹³ Sharp signifie pointu, piquant, tranchant. Deux chercheurs américains du think tank de la Fondation Nationale pour la Démocratie, Christopher Walker et Jessica Ludwig, définissent l'approche différente de la culture et de son usage par la Chine. Ils utilisent la métaphore pour évaluer ce nouveau genre d'influence. Le *sharp power* est le « *pouvoir qui perce, pénètre et perfore l'environnement politique et informationnel des pays-cibles* ». Ceux-ci sont victimes d'une *propagande qualifiée à la fois « de subversive et de corrosive »*. Lincot, Emmanuel, *op. cit.*, p. 29.

⁹⁴ Lincot, Emmanuel, *op. cit.*, p. 14.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 22.

nuisance »⁹⁶, le *sharp power* s'appuie beaucoup sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication et l'intelligence artificielle, domaine dans lequel la Chine est très avancée.

Les démocraties libérales rivalisent facilement sur le terrain culturel, celui du *soft power*, car elles sont attractives. Mais parce qu'elles sont des sociétés ouvertes, elles se trouvent démunies face à des États autoritaires en position de manipuler l'opinion chez les autres tout en la contrôlant sévèrement chez eux.

Joseph Nye, père du concept, s'exprimait dans *Foreign Affairs*⁹⁷ sur le *sharp power* qu'il assimilait au *hard power* dans le sens où celui-ci avait « *un usage trompeur des informations à des fins hostiles* ».

La Russie vise le grand public alors que le gouvernement chinois, plus subtil, a comme cibles stratégiques les élites politiques et économiques, les médias et les universitaires. Invitations en Chine pour des conférences, des événements culturels liés au projet de *nouvelle route de la soie*, financement de publications, développement de lobbys en particulier à Bruxelles sont les instruments de Pékin qui exige en retour des services. Il y a aussi des menaces : « *les maisons d'édition traitant de sujets intéressant Pékin sont invitées à censurer une partie de leur contenu si elles veulent conserver leur accès au marché chinois* »⁹⁸.

⁹⁶ Bartel, David. « Hong Kong : comment la Chine exerce son "pouvoir de nuisance" », *Asialyst*, janvier 2019, URL : <https://asialyst.com/fr/2019/01/15/hong-kong-comment-la-chine-exerce-son-pouvoir-de-nuisance/>, consulté le 25 juin 2019.

⁹⁷ Nye, Joseph. « How Sharp Power Threatens Soft Power, The Right and Wrong Ways to Respond to Authoritarian Influence », *Foreign Affairs*, 24 janvier 2018, URL : <https://www.foreignaffairs.com/articles/china/2018-01-24/how-sharp-power-threatens-soft-power>, consulté le 26 juin 2019.

⁹⁸ Couturier, Brice. *Le sharp power : usage d'informations trompeuses à des fins hostiles*, France Culture, Le tour du monde des idées, 1^{er} juin 2018, URL : <https://www.franceculture.fr/emissions/le-tour-du-monde-des-idees/le-tour-du-monde-des-idees-du-vendredi-01-juin-2018>, consulté le 26 juin 2019.

3. Politique étrangère chinoise vis-à-vis de l'Europe

a. La fin du profil bas

La Chine est entrée incontestablement dans une nouvelle ère sur le plan mondial avec l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping. « *Xi Jinping veut être le chef d'État de la renaissance de son pays (...). C'est pourquoi il a parlé d'une "nouvelle ère" pour évoquer celle de son gouvernement : une nouvelle ère caractérisée par la volonté de "devenir plus fort" pour se démarquer du mot d'ordre "devenir riche" de l'époque de Deng Xiaoping et de celle du "relèvement de la nation" de l'ère Mao* »⁹⁹.

Ainsi, après son arrivée en 2012, Xi Jinping fait faire une volte-face à la politique étrangère chinoise (Godement – 2018) en tranchant avec l'ère du *profil bas* instauré sous Deng Xiaoping¹⁰⁰ et maintenu par ses successeurs. Bénéficiant d'une autorité incontestée¹⁰¹, il montre un visage plus ferme quand il s'agit de défendre les intérêts fondamentaux du pays. L'arsenal de la propagande est mobilisé autour de la grande renaissance de la nation chinoise et du *rêve chinois* (voir p. 34).

Xi Jinping parle de « *nouveau type de relations entre grandes puissances* »¹⁰². Ce nouveau type de relations se décline aussi dans une version militaire comme le montrent les dernières prises de paroles du ministre de la défense chinois¹⁰³. La Chine dévoile ses nouvelles ambitions sur le monde avec des revendications considérables sur son voisinage et sur l'ordre global.

⁹⁹ Deng Yuwen, New York Times version chinoise – Niuyue Shibao Zhongwen Wang, 18 janvier 2019, URL : <https://cn.nytimes.com/opinion/20181030/how-xi-sun-rose-shine/>, traduit dans le Courrier international, URL : <https://www.courrierinternational.com/article/chine-les-choix-politiques-de-xi-jinping-devenu-empereur-rouge>

¹⁰⁰ « *Ce dernier prônait de cacher ses talents et d'attendre son heure, accumuler de la puissance matérielle, consolider ses positions et ses relations avec de nouveaux partenaires, éviter les conflits ouverts dans la région, gérer les différends en empêchant qu'ils ne nuisent à d'autres aspects des relations extérieures du pays* ». Duchâtel, Mathieu. *La politique étrangère de la Chine sous Xi Jinping*, Hérodote, vol. 150, no. 3, 2013, pp. 172-190.

¹⁰¹ *Jamais depuis Deng Xiaoping, voire depuis Mao, la Chine n'avait connu un dirigeant aussi puissant*. En plus d'être chef de l'Etat, du Parti et de l'armée, Xi Jinping se nomme à la tête de nouvelles institutions et commissions chargées de mettre en œuvre sa politique. Ces « *groupes dirigeants* » sont autant de coups de canif au principe de collégialité imposé par Deng Xiaoping pour éviter les errements de l'ère Mao. Frédéric SCHAEFFER, 16/10/17, Les Echos, URL : <https://www.lesechos.fr/2017/10/xi-jinping-ou-lobsession-du-pouvoir-absolu-185015>

¹⁰² Lors d'une visite officielle en Californie en juin 2013.

¹⁰³ Lors du Shangri-La Dialogue, conférence internationale consacrée à la sécurité et à la défense dans la région Asie-Pacifique, qui s'est tenu du 31 mai au 2 juin 2019 à Singapour, le général Wei Fenghe, ministre de la défense chinois

C'est dans ce contexte que s'établit la nouvelle relation sino-européenne. Même si l'UE est le premier marché économique de la Chine, cette dernière applique le vieil adage : *diviser pour mieux régner*. Aussi, l'Europe est un supermarché des technologies plus facile à pénétrer que les États-Unis qui ont su appliquer des protections. Si le déficit commercial est presque aussi important que celui des États-Unis, Bruxelles est moins exigeant vis-à-vis de Pékin car il y a moins de sortie de capitaux.

« *Ce n'est certainement pas la Chine qui va s'employer à valoriser l'UE, elle a tout intérêt à la conserver comme un grand marché, un interlocuteur dispersé et au fond un interlocuteur plus facile que les États-Unis* »¹⁰⁴. La difficulté de se mettre d'accord et de se coordonner à 28 pour Bruxelles est un avantage pour Pékin qui représente un État parti, un État centralisé. Par ailleurs, l'Europe n'est pas une grande puissance militaire sur le plan global ce qui la fragilise dans les négociations.

Pour la Chine, l'Union européenne institutionnelle, supranationale, est une réalité pas vraiment crédible. Elle préfère traiter avec chaque État et aucun d'entre eux n'est à l'échelle de la Chine. De plus, il y a une asymétrie entre le marché européen ouvert et le protectionnisme du marché chinois. Enfin, la Chine s'appuie sur son statut *d'économie en développement à perpétuité* à l'OMC pour s'affranchir de nombreux devoirs dans tous les domaines.

L'Europe a été qualifiée de *naïve* par rapport aux intentions de la Chine mais il semblerait qu'elle ait décidé d'opter pour plus de réalisme, ce que nous verrons en p. 56.

b. L'entrisme chinois

Rappelons-le, l'entrisme est une *tactique adoptée par certaines organisations (syndicat, parti politique) et visant à faire entrer dans une autre organisation certains de leurs membres en vue d'en modifier la pratique et les objectifs*¹⁰⁵. Le concept a été utilisé pour qualifier l'influence croissante

assurait que la deuxième puissance économique mondiale répondrait aux assauts de Washington. « *Si les États-Unis veulent parler, nous allons maintenir la porte ouverte. S'ils veulent l'affrontement, nous sommes prêts* ».

¹⁰⁴ Interview de François Godement. *Chine : quand l'Union européenne s'éveillera ?* TV5 monde, 26 janvier 2019.

¹⁰⁵ Définition du dictionnaire Larousse, URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/entrisme/30091>

de Pékin dans les institutions internationales telles que l'ONU¹⁰⁶, mais aussi dans l'Union européenne.

Comme nous l'avons vu précédemment, la Chine préfère établir des relations bilatérales avec les États européens plutôt qu'avec Bruxelles. Nous verrons le cas de l'Italie dans la partie suivante. Intéressons-nous dans un premier temps à l'émergence du **format 16+1** qui est une coopération entre seize pays d'Europe centrale et orientale et la Chine¹⁰⁷. Ce partenariat se développe autour de l'initiative chinoise de la *Nouvelle route de la soie*.

Le format 16+1 a débuté en 2012 à Varsovie lors de la visite en Pologne du premier ministre chinois de l'époque, Wen Jiabao. Celui-ci a exposé la stratégie de la Chine pour les PECO¹⁰⁸ en une liste d'initiatives visant à renforcer la coopération bilatérale. Y figure notamment une ligne de crédit de 10 milliards de dollars, un fond d'investissement d'un capital initial de 500 millions de dollars et l'envoi de missions économiques dans le but d'accroître les importations et les investissements chinois.

Cette stratégie suscite l'inquiétude de l'UE et *Bruxelles a exprimé sa préoccupation concernant la participation de pays non membres de l'UE au Format 16+1, craignant que cela puisse interférer dans sa politique vis-à-vis de la Chine*¹⁰⁹.

En 2018, la Chine a investi 17,3 milliards d'euros en Europe alors qu'elle avait investi seulement 0,7 milliard en 2008¹¹⁰. La quasi-totalité de cet investissement concerne le rachat d'entreprises ou

¹⁰⁶ Cabestan, Jean-Pierre. « La Chine veut modifier l'ordre mondial à son avantage », *Le Monde*, 31 mai 2019, URL : https://www.lemonde.fr/international/article/2019/05/31/jean-pierre-cabestan-la-chine-veut-modifier-l-ordre-mondial-a-son-avantage_5469890_3210.html, consulté le 27 juin 2019.

¹⁰⁷ Le Format « 16+1 » est composé de la Chine et de 16 pays d'Europe centrale et orientale : Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque Slovaquie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Slovénie, Croatie, Serbie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Albanie et Macédoine.

¹⁰⁸ PECO : Pays de l'Europe centrale et orientale.

¹⁰⁹ Richard, Dorota. « Le Format « 16+1 » : la nouvelle coopération entre seize pays d'Europe centrale et orientale et la Chine », *IRIS*, 8 février 2016, URL : <https://www.iris-france.org/71611-le-format-161-la-nouvelle-cooperation-entre-seize-pays-deurope-centrale-et-orientale-et-la-chine/>, consulté le 27 juin 2019.

¹¹⁰ Fabry, Elvire. *Mais que fait l'Europe face à la Chine ?*, Institut Jacques Delors, 23 avril 2019.

d'infrastructures stratégiques comme des ports¹¹¹ et des aéroports. Plus inquiétant encore, les nouveaux propriétaires chinois sont des entreprises d'État, c'est-à-dire le gouvernement chinois. Le débat est ainsi ouvert sur le risque sécuritaire pour les intérêts européens.

Les États de l'UE ont commencé par accueillir les investissements chinois de manière unilatérale et désordonnée. Aujourd'hui, ils s'inquiètent des impacts sur l'ensemble du marché unique.

La Chine a appliqué l'entrisme dans d'autres pays comme l'Allemagne ou le Portugal et même en France avec plus ou moins de succès. En 2015, la holding chinoise *Casil Europe* a acquis 49,99 % des parts de l'aéroport de Toulouse-Blagnac mais a prévu de les vendre au groupe français Eiffage à l'été 2019.

c. Le cas de l'Italie

L'Italie a rejoint la longue liste des pays adhérents¹¹² au projet d'une *nouvelle route de la soie*. L'accord a été signé le 23 mars 2019 à Rome par le président du Conseil italien Giuseppe Conte et Xi Jinping. Un contrat de confiance qui n'engage à rien, selon Giuseppe Conte, mais qui a été très critiqué à Bruxelles et à Washington. L'Italie est devenu le premier pays du G7 à rejoindre le projet chinois.

Pas moins de 29 autres contrats et protocoles¹¹³ ont également été signés lors de la même cérémonie officielle. Selon le gouvernement italien, les investissements concernent 2,5 milliards d'euros et un potentiel de 20 milliards au total. Ils prévoient notamment des investissements chinois dans les ports de Gênes et de Trieste, stratégiques pour l'accès maritime au marché européen depuis la Chine.

¹¹¹ La Chine a investi dans 14 ports européens et ils ont une position majoritaire dans 6 d'entre eux, URL : <https://www.iris-france.org/71611-le-format-161-la-nouvelle-cooperation-entre-seize-pays-deurope-centrale-et-orientale-et-la-chine/>

¹¹² Selon CNN, ce projet englobera 68 pays représentant 4,4 milliards d'habitants et 62 % du PIB mondial.

¹¹³ 29 accords sectoriels ont été signés dans la capitale italienne : du fisc à la santé, de l'innovation à la culture en passant par l'agroalimentaire et surtout les infrastructures et la logistique maritimes et terrestres, RFI, Les Voix du monde, URL : <http://www.rfi.fr/europe/20190323-italie-accords-chine-route-soie-jinping>

L'Italie a donc agi sans concertation avec Bruxelles afin d'équilibrer sa balance commerciale avec la Chine. Rome achète actuellement pour 50 milliards d'euros de produits chinois et ne lui vend que 13 milliards d'euros de produits italiens en retour. « *Notre objectif est de commencer à rééquilibrer une disproportion qui voit tant de made in China arriver en Italie et trop peu de made in Italy partir en Chine* »¹¹⁴. La Commission européenne a demandé un contrôle accru sur les futurs investissements chinois en Italie.

La Chine dit reconnaître pleinement l'Union européenne mais elle estime qu'il y a beaucoup d'inertie et de blocages. D'où sa justification d'avancer par voie d'accord bilatéral.

Cet engagement sans Bruxelles ne fait que favoriser la politique étrangère intrusive de la Chine, fragiliser en interne les relations entre États européens et décrédibiliser la capacité de l'UE à pouvoir parler d'une seule voix.

Cet évènement a notamment eu comme conséquence de faire adopter à Bruxelles un nouveau positionnement vis-à-vis de la Chine qui se veut à la fois défensif et coopératif. L'enjeu majeur étant d'établir des règles équitables entre Bruxelles et Pékin car l'UE a également besoin du marché chinois dont la classe moyenne est en pleine expansion (voir p. 56).

¹¹⁴ M. Di Maio, également vice-premier ministre et chef de file du Mouvement 5 étoiles. Le Monde. *L'Italie rejoint les « nouvelles routes de la soie » de la Chine*. 23 mars 2019. https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/03/23/malgre-l-inquietude-de-bruxelles-l-italie-rejoint-les-nouvelles-routes-de-la-soie-de-pekin_5440367_3234.html

C. Une Europe fragilisée, regards sur la Chine

1. Une déconstruction européenne ?

a. Une crise de la démocratie

Dominique Reynié¹¹⁵, dans un ouvrage intitulé *Où va la démocratie ?*¹¹⁶ observe les signes d'une fragilisation démocratique. *La hausse de l'abstention, l'installation d'un puissant vote populiste et la crise des partis de gouvernement en sont les signes les plus remarquables*. Il constate la défiance à l'égard des institutions et des acteurs politiques, même dans les régimes démocratiques qui semblent les plus solides. Dans les PECO¹¹⁷ et en Italie, le retour à une pratique autoritaire rencontre un succès croissant au sein des nouvelles générations.

D'autre part, l'auteur identifie que le vieillissement démographique fragilise les politiques de solidarité, indispensables à la cohésion sociale et que la globalisation fait douter de la capacité de régulation des États.

« *Le régime démocratique entre dans une nouvelle phase de son histoire. Son avenir est incertain* »¹¹⁸. Le meilleur rempart contre le populisme est aujourd'hui l'euro. L'attachement à la monnaie est supérieur à l'attachement de l'UE.

Le sentiment que le 21^{ème} siècle pourrait être ni américain, ni européen mais asiatique et qu'il y ait un possible déclassement de l'Occident perturbe la perception des Européens sur leur futur collectif et individuel.

Dans une étude publiée en mai 2019 sous la direction de Dominique Reynié, à nouveau, et au titre évocateur de *Démocraties sous tension*¹¹⁹, il ressort que l'avancée dans l'ère de la globalisation

¹¹⁵ Professeur à Sciences Po et président de FONDAPOL (Fondation pour l'innovation politique).

¹¹⁶ Reynié, Dominique. *Où va la démocratie ?* Paris, Plon, 2017, 320 p.

¹¹⁷ PECO : Pays de l'Europe centrale et orientale

¹¹⁸ Reynié, Dominique, *op. cit.*

¹¹⁹ Id. *Démocraties sous tension, une enquête planétaire*. Fondation pour l'innovation politique, 2019.

fragilise le monde démocratique au vu de phénomènes externes (réchauffement climatique, marchés financiers, comportement des États-Unis, de la Chine et de la Russie) et de phénomènes internes de délitement à l'attachement des principes de la démocratie. Pour l'auteur, il y a un vrai tournant, il n'est pas exclu que la démocratie soit entrée dans un cycle de fin de son histoire.

L'influence des pays démocratiques se réduit au profit de *l'asiatisation*¹²⁰ du monde et à la capacité pour les régimes autoritaires à prendre des décisions pertinentes, performantes dans le monde actuel où il faut piloter toute une série de disruptions radicales. Ainsi, les pays démocratiques, assis sur le consentement des gouvernés, n'arrivent pas à suivre surtout face aux Chinois.

De plus, la virulence et souvent l'extrémisme véhiculés par les réseaux sociaux remettent en question la capacité de résistance des démocraties actuelles.

Il faut souligner que ce ne sont pas les principes de la démocratie en tant que tels qui sont rejetés, mais plutôt le fonctionnement des institutions qui impose aux dirigeants des démocraties de se préoccuper des élections ou du parlement pour décider. Il y a la recherche d'un homme fort et surtout par les plus jeunes. Un paradoxe qui marque vraiment une évolution profonde des démocraties mondialisées.

b. Le Brexit

Le débat sur le retrait du Royaume-Uni est récurrent depuis son adhésion à la Communauté économique européenne en 1973.

Début 2015, David Cameron s'était engagé, lors de sa campagne pour un second mandat de Premier ministre, à consulter le peuple britannique sur le maintien ou non du Royaume-Uni dans l'Union européenne. En mai, le parti conservateur remporte la majorité des sièges et Cameron est conforté dans son poste de Premier ministre. Il tient sa promesse en organisant un référendum le 23 juin 2016.

¹²⁰ Asiatisation : influence de plus en plus importante de l'Asie.

Dès l'annonce du référendum, une campagne violente s'engage entre les pro et les anti Brexit¹²¹. Une députée en faveur du maintien du Royaume-Uni dans l'UE sera même assassinée¹²².

Avec 51,9 % des voix, c'est le camp du *Leave* qui l'emporte. La participation est supérieure à 72 %, un record pour le pays, mais au final ce ne sont que 37 % des inscrits sur les listes électorales qui ont voté pour la sortie du Royaume-Uni. Ajoutons que les jeunes se sont peu déplacés vers les urnes alors qu'il s'agissait d'une question fondamentale pour leur avenir.

Les raisons invoquées par les Britanniques désirant sortir de l'Europe sont la volonté de retrouver le contrôle de l'immigration, de restaurer la souveraineté nationale, de sortir de la zone Euro (qui leur coûte beaucoup d'argent), et de s'affranchir des régulations de Bruxelles pour commercer librement avec le monde. De nombreux trolls, fakenews et bots ont alimenté des faux débats favorables au Brexit sur les réseaux sociaux. La Russie a été accusée d'avoir participé activement à cette désinformation.

Le Brexit fragilise tous les acteurs, le Royaume-Uni tout comme l'Europe. L'UE perd l'une de ses 3 grandes puissances, l'une des plus importantes places financières au monde et un acteur diplomatique de premier plan. Le Royaume Uni est entré dans une période de grande incertitude. Cameron démissionne après le référendum. Sa remplaçante, Theresa May, échouera dans la conduite des négociations du Brexit après le déclenchement de l'article 50 du TUE¹²³ en mars 2017, et le sujet provoque de profondes divisions y compris dans les familles. Enfin, outre les conséquences politiques et de société, figurent les conséquences économiques et le risque d'une nouvelle guerre civile avec les Irlandais quant à la question de la frontière avec l'Ulster.

¹²¹ Brexit est une abréviation anglaise de British Exit.

¹²² Jo Cox était une députée travailliste pro-Union européenne. Elle a été tuée par un homme qui l'a attaquée sur la voie publique le jeudi 16 juin 2016, soit une semaine avant la tenue du référendum, en criant *Britain first* (la Grande-Bretagne d'abord) et *Keep Britain independent* (maintenez l'indépendance de la Grande-Bretagne). Le tueur a été condamné en novembre 2016 à la prison à vie sans possibilité de libération anticipée, une peine exceptionnelle au Royaume-Uni.

¹²³ L'article 50 du Traité de l'Union européenne précise notamment que « *Tout État membre peut décider, conformément à ses règles constitutionnelles, de se retirer de l'Union* ».

Le Brexit est ainsi l'exemple parfait pour les pays autoritaires comme la Chine, de la faiblesse des démocraties qui, en donnant la parole à leur peuple, s'engage dans des directions défavorables à l'intérêt général. Comme déjà évoqué dans la partie précédente, des événements comme le Brexit sont contre-productifs pour un certain nombre de jeunes *démocrates* qui commencent à s'interroger sur les vertus de la démocratie.

c. L'Europe face à la montée du populisme

Après le vote en faveur du Brexit et la victoire de Donald Trump aux États-Unis, les partis politiques dits "populistes" ont le vent en poupe au sein des pays occidentaux et européens.

Pour Jean-Yves Camus, chercheur associé à l'IRIS « *les victoires ou les percées électorales des mouvements populistes xénophobes de droite en Europe représentent une forme de réponse à l'angoisse qu'une partie des citoyens ressent face à une mondialisation dont ils sentent qu'elle est inéluctable, mais qui est allée trop vite* »¹²⁴.

Laurent Bouvet¹²⁵ parle d'insécurité culturelle qui décrit le sentiment d'insécurité potentiellement éprouvé par un groupe social autochtone confronté dans son espace culturel historique à une présence ou à une influence extérieure. « *Face à la mondialisation, les uns comme les autres peuvent se sentir abandonnés* »¹²⁶. Il donne trois dimensions à son concept, la première est liée à la question économique et sociale (délocalisation, chômage de masse, peur du déclassement). La seconde concerne la question de la frontière (qui bénéficie de la mondialisation ? qui bénéficie de la construction européenne ?) et la troisième dimension repose sur la différence entre ceux qui vivent de façon positive la mondialisation et ceux qui la subissent.

¹²⁴ Interview de Jean-Yves Camus. *Poussée des populismes en Europe : mouvement éphémère ou tendance structurelle ?* IRIS, 21 septembre 2018, URL : <https://www.iris-france.org/118355-poussee-des-populismes-en-europe-mouvement-ephemere-ou-tendance-structurelle/>

¹²⁵ Laurent Bouvet, professeur de sciences politiques à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

¹²⁶ Interview de Laurent Bouvet. *Nous sommes dans le déni de l'insécurité culturelle*. Libération, 11 février 2015, URL : https://www.liberation.fr/societe/2015/02/11/nous-sommes-dans-le-deni-de-l-insecurite-culturelle_1200428

Les partis politiques européens dits populistes ne sont pas tous identiques mais ils partagent des valeurs comme le nationalisme, le souverainisme, la volonté d'établir des frontières ainsi que le protectionnisme dans la circulation des hommes et des marchandises. Ils sont favorables à l'établissement d'une démocratie directe et considèrent que le peuple a raison sur les élites et qu'au sein d'un pays, les nationaux doivent avoir davantage de droits que les étrangers. Par conséquent, ces partis se retrouvent autour d'une critique souvent violente de la construction européenne qu'ils décrivent comme un projet antidémocratique et ultra-libéral.

Ils sont pour cela aidés par la Russie dont certains partis populistes n'hésitent pas à cacher leur proximité et leur admiration. Dans une récente interview¹²⁷, Vladimir Poutine déclare que « *la pensée libérale est devenue obsolète* » car « *elle est entrée en conflit avec les intérêts de l'écrasante majorité de la population* » des pays occidentaux. Il appuie sa démonstration sur le thème des migrants, « *qui peuvent tuer, piller et violer en toute impunité parce que leurs droits doivent être protégés* ».

Michel Wieviorka¹²⁸ parle d'un paradoxe lié au fonctionnement démocratique de nos sociétés européennes. En effet, des candidats sur une liste anti-européenne peuvent être élus au Parlement européen. S'ils sont élus, leur mission politique sera de déconstruire l'Europe. Cela semble paradoxal mais c'est le jeu démocratique précise-t-il. « *Est-ce qu'il faut donner la liberté aux ennemis de la liberté ? Est-ce qu'il faut accepter que la démocratie fonctionne en permettant à des partis anti-démocratiques de fonctionner ? Il faut vraiment s'interroger sur les risques que font courir à nos sociétés qui aiment la démocratie des acteurs qui, s'ils parviennent au pouvoir, seront autoritaires, fascisants, anti-démocratiques et finalement ruineront le système qui leur aura permis de résister* »¹²⁹.

¹²⁷ Interview au quotidien économique britannique *Financial Times*, publiée le vendredi 28 juin 2019.

¹²⁸ Michel Wieviorka, directeur d'études à l'EHESS et président du directoire de la Fondation de la Maison des sciences de l'Homme. Ses recherches portent notamment sur le racisme, l'antisémitisme, les mouvements sociaux, la démocratie. *Le populisme est "un discours qui prétend parler d'en bas pour dénoncer le monde d'en haut"*, URL : <https://www.touteurope.eu/actualite/michel-wieviorka-le-populisme-est-un-discours-qui-pretend-parler-d-en-bas-pour-denoncer-le-monde.html>

¹²⁹ Interview de Michel Wieviorka. *Le populisme est "un discours qui prétend parler d'en bas pour dénoncer le monde d'en haut"*. Toute l'Europe (site d'information sur les questions européennes proposant une information pédagogique sur

2. Les élections européennes de mai 2019, et après ?

a. Fonctionnement et résultats

Comme nous l'avons vu dans la partie *Les institutions européennes* (p. 12), trois institutions interviennent dans le processus législatif de l'Union européenne : le Conseil européen réunissant les gouvernements des États membres et définissant les priorités de l'UE, la Commission européenne constituant le pouvoir exécutif chargé de proposer et de mettre en œuvre des lois et enfin le Parlement européen constitué de 751 députés européens. Chaque État est représenté par un nombre de députés européens qui varie suivant son nombre d'habitants. À titre d'exemple, l'Allemagne dispose de 96 députés, Malte de 6 et la France de 74.

Depuis 1979, les députés européens sont élus tous les 5 ans dans chaque État membre lors des élections européennes. Les citoyens votent pour une liste représentant un parti politique de leur pays. En fonction du pourcentage de votes obtenu, un nombre de sièges est alloué dans l'ordre de la liste, c'est un scrutin à la représentation proportionnelle. En France, une liste doit récolter au minimum 5 % des votes pour obtenir des sièges.

Les dernières élections ont eu lieu du 23 au 26 mai 2019 et malgré un euroscepticisme grandissant, la participation a progressé dans 20 pays de l'UE sur 28, passant de 42,6 % à 51 %, ce qui est un record depuis 1994.

Les candidats élus à travers les différents pays sont ensuite regroupés par affinité politique au sein du Parlement européen. Il existe aujourd'hui 8 groupes politiques. Les résultats de 2019 donnent les chrétiens-démocrates du PPE en tête de la future assemblée avec 182 sièges. Viennent ensuite les sociaux-démocrates du S&D (153 sièges), les libéraux de Renew Europe (RE, ex-ADLE, 108 sièges), le groupe Verts/ALE (75 sièges), le groupe d'extrême droite Identité & Démocratie (ID, ex-ENL, 73

l'histoire, le fonctionnement et les politiques de l'Union européenne). 19 avril 2017, URL : <https://www.touteleurope.eu/actualite/michel-wieviorka-le-populisme-est-un-discours-qui-pretend-parler-d-en-bas-pour-denoncer-le-monde.html>

sièges), les souverainistes du groupe CRE (62 sièges), les eurosceptiques de l'ELDD (43 sièges) et la gauche radicale (41 sièges)¹³⁰.

Ces résultats démontrent que les conservateurs sont en perte de vitesse, que les eurosceptiques progressent et que les libéraux sont en augmentation due notamment aux élus français de la liste Renaissance (LaREM, Modem et partenaires). Les écologistes progressent, les socialistes chutent et l'extrême gauche régresse.

Et maintenant, quels projets pour l'Europe ?

b. Définir une culture stratégique européenne

Le chef de l'État français rappelait lors des dernières commémorations du 11 novembre, que « *la civilisation européenne est fragile et, que dans le monde qui se dessine en ce début de XXIème siècle, elle aussi était mortelle* ». Florence Parly, actuelle ministre des Armées, cite Paul Valéry qui écrivait en 1919, après la Première Guerre mondiale : « *Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles* »¹³¹.

Même si la situation de crise que connaît actuellement l'Europe est sans comparaison avec l'Europe dans l'entre-deux guerres, ces deux messages montrent à quel point l'avenir européen est incertain alors que l'Union européenne représente la meilleure voie pour s'affirmer et défendre les intérêts du continent sur la scène internationale.

Pour Florence Parly, « *les pays européens, dans leur majorité, ne semblent pas toujours conscients des périls qui, peu à peu, émergent à l'horizon. Ils n'ont pas tous cette même « culture stratégique » forgée à travers les coups de l'histoire et les risques pris en opérations pour éteindre les menaces*

¹³⁰ *A quoi ressemble le nouveau Parlement européen ?*, Toute l'Europe, URL : <https://www.touteurope.eu/actualite/a-quoi-ressemble-le-nouveau-parlement-europeen.html>, consulté le 29 juin 2019.

¹³¹ Joannin, Pascale et Jean-Dominique Giuliani (dir.). *État de l'Union 2019 : Rapport Schuman sur l'Europe*, Fondation Robert Schuman, coll. Lignes de repères, Clichy, Marie B, 2016, 341 p.

et préserver la stabilité. L'Europe est en paix mais, si l'Europe veut qu'on la laisse en paix, elle doit sans tarder prendre la mesure des périls que nous voyons poindre à l'horizon »¹³².

Par ces périls, la ministre des Armées fait allusion notamment à l'attitude de Moscou qui conteste l'ordre international issu de la fin de la Guerre Froide et semble vouloir prendre une revanche sur l'Ukraine, tentée par l'intégration occidentale, en annexant la Crimée. Tout l'édifice normatif sur lequel reposait la paix européenne est ébranlé par la posture plus agressive de la Russie.

D'autres facteurs viennent menacer la stabilité européenne comme les effets du dérèglement climatique, les crises migratoires, le terrorisme, les risques pandémiques et une criminalité organisée dont les capacités sont accrues par les progrès technologiques. A cela il faut ajouter l'importance de l'Asie qui concentre la moitié du PIB mondial et la politique d'affirmation de la Chine. La liste s'allonge encore avec les arsenaux et les dépenses militaires qui s'accroissent, les systèmes de haute technologie, d'information et de communication, etc.

Dans ce contexte international, où se situe l'Europe ? Seuls quatre pays européens apparaissent parmi les quinze premiers budgets de défense dans le monde.

Florence Parly désigne comme principale faiblesse le manque de culture stratégique et Emmanuel Macron souhaite transformer l'architecture européenne de sécurité pour que les Européens soient davantage présents dans les grands débats stratégiques.

c. Faire de l'Europe un acteur global

La confrontation entre les États-Unis et la Chine devient le point central de tension dans les relations internationales, avec une intensité différente de celle de la guerre froide compte tenu de sa nature à la fois économique et militaire. En effet, durant la guerre froide, Washington n'a jamais vu en Moscou un concurrent économique sérieux alors qu'avec la Chine, les États-Unis peuvent légitimement s'inquiéter de perdre à terme leur avance technologique et économique.

¹³² *Ibid.*

« Il est clair que ce défi est devenu obsessionnel pour ces deux pays au point de sous-estimer toutes les autres menaces. C'est là, entre Washington et Pékin, que la rivalité entre intérêts économiques, commerciaux, militaires ou encore culturels trouve son expression la plus forte »¹³³.

Face à cette situation, l'Europe est absente, dépassée et ignorée par les deux protagonistes.

« Balançant comme trop souvent entre inaction et discours emphatique, les Européens semblent se résoudre au rôle de spectateurs de leur propre déclin »¹³⁴.

L'Europe peut peser sur les développements en cours mais il faudrait qu'elle manifeste de la volonté politique pour s'engager dans une démarche qui lui permettrait de mesurer les défis qu'elle doit affronter, définir des priorités réalistes et mobiliser ses atouts qui sont loin d'être négligeables.

L'administration américaine, depuis l'arrivée de Donald Trump, refuse toute approche multilatérale et cette évolution pourrait bien s'inscrire dans la durée, au-delà du mandat de l'actuel président.

« L'Amérique ne veut plus exercer le leadership du monde occidental comme elle le faisait par le passé. L'exceptionnalisme dont elle s'est longtemps prévalu justifiait qu'elle assume l'essentiel de la défense des intérêts occidentaux. Désormais, l'Amérique met en avant sa volonté de défendre avant tout les intérêts américains et entend ignorer les responsabilités que lui imposait son statut de champion du camp occidental »¹³⁵. Ainsi, l'Europe n'a d'autres choix que de suivre la ligne des États-Unis ou subir les menaces de sanction de la part de Washington. En juillet 2018, lors d'une interview pour CBSNews, Donald Trump déclarait : *« Je pense que l'Union européenne est un ennemi, avec ce qu'ils nous font sur le commerce. Bien sûr, on ne penserait pas à l'Union européenne, mais c'est un ennemi ».*

La Chine vient ajouter pour les Européens un défi supplémentaire. *« La Chine installe progressivement de nouvelles règles du jeu dans l'ordre libéral mondial et se dote d'une capacité*

¹³³ *Ibid.*

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ *Ibid.*

d'innovation technologique propre à lui assurer un avantage compétitif décisif pour les années à venir »¹³⁶.

Pour un grand nombre de pays européens soumis aux contraintes budgétaires de Bruxelles, les investissements chinois sont une opportunité inespérée. Face à l'offre chinoise, la politique du *chacun pour soi* devient courante parmi les États membres de l'Union.

Entre les États-Unis et la Chine, l'Union européenne a raté son départ. Pour Pierre Vimont, « *il s'agit d'une épreuve d'endurance où les Européens peuvent encore tirer leur épingle du jeu* »¹³⁷. L'Europe a besoin en priorité de se positionner dans le monde global comme un acteur crédible et décidé à assumer des responsabilités et des devoirs. Cette affirmation de puissance est loin de faire l'unanimité parmi les États membres de l'Union. Ceux-ci, face à la rivalité entre États-Unis et Chine, ne sont pas forcément prêts à partager la même conception de ce que devraient être la place et le rôle de l'Europe dans le concert des nations.

3. Le virage européen face à la Chine

a. La notion de rival systémique

Déjà en juillet 2018, en marge de la visite du président Emmanuel Macron en Chine, le ministre français de l'Économie Bruno Le Maire déclarait : « *si les investisseurs ne viennent que pour avoir accès aux meilleures technologies sans que cela puisse profiter ni à la France ni à aucun autre pays européen, ils ne sont pas les bienvenus* »¹³⁸. Dans la même interview, il indiquait qu'il refusait « *beaucoup de projets d'investissement chinois, se disant opposé aux investissements de pillage de l'économie française* » et qu'il entendait renforcer le décret Montebourg bloquant des investissements étrangers dans des secteurs stratégiques.

¹³⁶ *Ibid.*

¹³⁷ *Ibid.*, chapitre 3 (Entre Chine et États Unis, l'Europe à la recherche de son avenir).

¹³⁸ Bruno Le Maire, interrogé en marge de la visite du président Emmanuel Macron en Chine lors d'une interview à Pékin le 9 janvier 2018, URL : <https://bfmbusiness.bfmtv.com/france/quand-le-maire-s-oppose-au-pillage-du-savoir-faire-francais-par-la-chine-1345493.html>, consulté le 30 juin 2019.

Depuis, la position de l'Europe a aussi beaucoup évolué. François Godement parle même de « *révolution copernicienne* »¹³⁹. En effet, dans le communiqué de presse de la Commission européenne en date du 12 mars 2019¹⁴⁰, nous pouvons lire que l'Europe prend de plus en plus conscience du fait que l'équilibre entre les défis et les opportunités présentés par la Chine a évolué. Après ce constat, « *la Commission européenne et la haute représentante*¹⁴¹ *souhaitent ouvrir le débat pour rendre l'approche de l'Europe plus réaliste, assurée et pluridimensionnelle* ».

Plus étonnant encore, la Chine est qualifiée dans le même communiqué de « *rival systémique qui promeut d'autres modèles de gouvernance. L'UE mettra à profit les liens entre les différents domaines d'action et les différents secteurs pour exercer une influence plus grande sur ses objectifs* ». Il est par ailleurs rappelé que l'UE et ses États membres ne peuvent atteindre ces objectifs en rapport avec la Chine que s'ils sont véritablement unis.

La commission insiste sur le fait que la Chine n'est plus une économie en développement, qu'elle exporte des centrales à charbon, qu'elle pratique des politiques qui aggravent la situation des droits de l'Homme, qu'il y a des enjeux sécuritaires préoccupants en raison d'exercices militaires chinois de grande envergure. De plus, la Chine soutient ses entreprises d'État et applique des règles plus favorables qui ne permettent pas d'assurer des conditions de concurrence équitables dans les pays tiers. Il n'y a pas de principe de réciprocité dans l'accès à son marché intérieur, les entreprises chinoises sont subventionnées par l'État et les entreprises étrangères se voient appliquer des restrictions.

¹³⁹ Godement, François. « L'Europe face à la Chine : une révolution copernicienne », *Institut Montaigne* (blog), URL : <https://www.institutmontaigne.org/blog/leurope-face-la-chine-une-revolution-copernicienne>, consulté le 30 juin 2019.

¹⁴⁰ URL : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-1605_fr.htm?locale=FR

¹⁴¹ Le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité est une fonction de l'Union européenne instituée par le traité de Lisbonne (2007). Elle reprend les fonctions diplomatiques autrefois exercées par le secrétaire général du Conseil, le haut représentant pour la Politique étrangère et de sécurité commune et le commissaire européen aux relations extérieures. Au 1^{er} juillet 2019, la haute représentante est l'italienne Federica Mogherini.

La Commission propose aux États membres une liste de dix mesures (voir p. 134) dont l'objectif est de transformer les politiques européennes, et non la Chine. Elle propose également la fixation d'une date butoir pour *la conclusion d'accords bilatéraux sur les investissements*.

Pour François Godement, « *plutôt que de chercher à impliquer sans relâche la Chine et de lui demander de changer ses habitudes, la Commission suggère un changement de cap européen. Elle adopte un ensemble de politiques défensives solides, dont certaines feront sentir leurs effets et ce, quelle que soit la réponse chinoise* »¹⁴².

b. Mars 2019 : visites d'État de Xi Jinping en Europe

Le président chinois est venu en Europe pour trois visites d'État du 21 au 26 mars 2019. Il a été reçu successivement en Italie, à Monaco puis en France. Cela faisait plus de 10 ans qu'un dirigeant chinois ne s'était pas rendu en Italie. Monaco n'en avait jamais reçu tandis que Xi Jinping avait déjà effectué une visite d'État en France en 2014 ainsi qu'une visite officielle en 2015 en marge de la Conférence de Paris sur le Climat.

Reçu du 21 au 23 mars par le président du Conseil des ministres italien Giuseppe Conte, Xi Jinping a signé avec Rome un projet d'accord formel sur l'initiative « ceinture et routes », le premier avec un pays du G7 (voir p. 45).

Pour le ministre des Affaires étrangères chinois Wang Li, l'intégration de l'Italie dans l'initiative *Belt and Road* ne s'oppose pas au projet européen. Au contraire, pour que la coopération sino-italienne fonctionne, la Chine et l'ensemble de l'Union Européenne devront continuer à coopérer.

Pour Sophie Boisseau du Rocher¹⁴³, au-delà du discours affiché par les Chinois sur l'importance d'une unité européenne, « *ils excellent à la diviser* ». Les faiblesses européennes sont du pain béni pour Pékin qui en profite pour renforcer ses positions. Car depuis le Brexit, les manifestations des

¹⁴² Godement, François. « L'Europe face à la Chine : une révolution copernicienne », *op. cit.*

¹⁴³ Co-auteur du livre *La Chine e(s)t le monde* avec Emmanuel Dubois de Prisque (Éditions Odile Jacob, 2019).

« gilets jaunes » et autres mouvements venus s'opposer à Bruxelles, l'Union européenne est perçue depuis Pékin comme plus fragile encore.

Le 24 mars, Xi Jinping s'est rendu pour quelques heures à Monaco. Pourquoi la seconde puissance économique mondiale se rendrait-elle à Monaco, petite ville-État de 2 km² composée de 38 000 habitants et avec lequel les échanges commerciaux ne s'élèvent qu'à 130 millions d'euros ? Parce que tout comme l'Italie devient la porte d'entrée de l'UE pour le BRI, Monaco le devient pour la technologie 5G de la firme chinoise Huawei.

Cette visite officielle très symbolique n'est que le reflet de la diplomatie économique de la Chine. En septembre dernier, le prince Albert II s'était rendu à Pékin et avait signé avec Huawei un accord pour faire de la principauté le premier pays entièrement couvert par la 5G. Pour la Chine, Monaco va devenir une véritable vitrine de sa technologie.

Enfin, du 24 au 26 mars 2019, le président Xi Jinping s'est rendu en France où il a d'abord été accueilli par Emmanuel Macron à Beaulieu-sur-Mer pour un dîner privé, puis les 2 jours suivants à Paris pour la partie officielle. Cette visite revêtait une importance particulière puisqu'elle célébrait les 55 ans de relations diplomatiques sino-européenne, la France étant le premier pays occidental à reconnaître la RPC en 1964.

Le 25 mars, Emmanuel Macron a accueilli seul Xi Jinping sur le perron de l'Élysée. Mais le lendemain, le chef de l'État français a tenu à convier au palais présidentiel la chancelière allemande Angela Merkel et le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker (voir p. 141). L'Union européenne conviait ainsi le numéro un chinois.

Le président français a précisé lors d'une allocution le 25 mars : « *Au-delà de la relation bilatérale (sino-française), nous avons placé au centre de nos discussions la question du partenariat entre la Chine et l'Europe* »¹⁴⁴.

Emmanuel Macron a enfoncé le clou en déclarant « *qu'aucun pays si puissant soit-il ne peut redéfinir à lui seul les règles du jeu international* ». Dans la foulée, Xi Jinping a signé un contrat géant de 300 airbus, représentant 30 milliards d'euros.

L'Europe saisit un alignement des planètes pour enfin s'affirmer face à la Chine. En effet, l'Empire du milieu se porte moins bien économiquement, sa guerre économique avec les États-Unis la fragilise, le marché européen constitue son premier marché et elle a encore besoin de nos technologies. C'est maintenant que l'UE doit être forte, unie et imposer une réciprocité sur les investissements et le commerce.

c. Avril 2019 : sommet UE-Chine

Les 21 et 22 mars 2019, le Conseil européen s'est réuni et les 28 États membres ont validé les 10 mesures proposées par la Commission européennes (abordées dans la partie a). Celles-ci ont été présentées à la Chine lors du 21^{ème} sommet sino-européen qui s'est tenu le 9 avril 2019. La Chine était représentée par son premier ministre Li Keqiang.

Dans un article du Point du 9 avril 2019 et intitulé « *Sommet UE-Chine : sortir du blabla !* » Jean-Claude Juncker, le président de la Commission, déclare « *Nous avons avec la Chine des relations – comment dire ? – bonnes, mais qui ne sont pas excellentes. La Chine aujourd'hui pour nous est un concurrent, un partenaire, un rival.* » Le terme de rival (systémique) fait ainsi officiellement partie des éléments de langage de l'UE envers la Chine.

¹⁴⁴ Le Monde. *Macron impose un front commun européen au président chinois Xi Jinping*. 26 mars 2019, URL : https://www.lemonde.fr/international/article/2019/03/26/emmanuel-macron-impose-un-front-commun-europeen-a-xi-jinping_5441269_3210.html

Pour le président du Conseil européen, Donald Tusk, l'UE a discuté avec la Chine d'une coopération ambitieuse qui englobe tous les domaines, du commerce aux technologies en passant par les relations internationales. « *Nous avons discuté aujourd'hui, dans un esprit d'ouverture et d'honnêteté. Les négociations ont été difficiles, mais en fin de compte fructueuses. Nous avons réussi à convenir d'une déclaration conjointe, qui détermine l'orientation de notre partenariat fondé sur la réciprocité* »¹⁴⁵.

Le président Donald Tusk précise que dans le contexte mondial actuel, la Chine et l'Europe ont toutes les deux un grand intérêt économique à maintenir d'importants flux commerciaux, mais, pour que ce système continue de fonctionner, il doit être rapidement actualisé. L'UE demande donc une réforme profonde de l'OMC qui porterait en priorité sur les subventions à l'industrie.

C'est une victoire pour l'Europe d'avoir réussi à convaincre la Chine d'ouvrir des négociations sur cette question, alors qu'elle l'avait toujours refusé auparavant.

La Chine a également accepté de conclure l'accord d'investissement bilatéral global que demandait l'UE d'ici 2020. Cet accord devrait déboucher entre autres sur une amélioration de l'accès aux marchés, l'élimination des exigences et des pratiques discriminatoires qui affectent les investisseurs européens en Chine. En contrepartie, l'UE ne ferme pas l'accès à la 5G chinoise et Pékin salue les progrès et les échanges dans ce domaine.

Bien sûr, il y a eu également des points de convergence, notamment à l'attention des États-Unis, en prônant une défense du multilatéralisme et une lutte contre le protectionnisme.

Le président Tusk a également indiqué que la question des droits de l'homme a été évoquée dont un certain nombre de cas individuels.

Ce virage européen porte donc ses fruits.

¹⁴⁵ Intervention du président Donald Tusk à l'issue du sommet UE-Chine à Bruxelles. Site Internet du Conseil européen et du Conseil de l'Union européenne, 9 avril 2019, URL : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2019/04/09/remarks-by-president-donald-tusk-after-the-eu-china-summit-in-brussels/>

II - Poids des divergences, perspectives de rapprochement et influence des États-Unis

A. La Chine, le rival systémique

1. Un modèle politique chinois problématique pour l'Europe

a. Comment Pékin justifie-t-il son régime ?

Dans l'édition anglaise de l'organe officiel du PCC *Le Quotidien du peuple* en date du 17 juillet 2017, nous pouvions lire : « *Qu'on aime ou non le système chinois, il offre des avantages par rapport à des démocraties ingouvernables* ».

Pour Claude Meyer¹⁴⁶, certains intellectuels chinois tels Zhang Weiwei, professeur à l'Université Fudan¹⁴⁷, et le financier Eric X. Li¹⁴⁸, expliquent que **l'opposition entre autocratie et démocratie n'est pas pertinente car le critère de comparaison devrait être bonne gouvernance contre mauvaise gouvernance.**

Selon eux, **la plupart des démocraties occidentales sont mal gouvernées et un pays non occidental qui adopte la démocratie passe en général de l'euphorie au désespoir ou à l'anarchie.** Au contraire, les résultats en Chine parlent d'eux-mêmes : quelques 700 millions d'habitants ont été arrachés à la pauvreté au cours des dernières décennies, une première dans l'histoire de l'humanité. Ils ajoutent que ce système est efficace car il permet de gérer un pays sur le long terme sans avoir à se préoccuper d'échéances électorales et d'alternance de partis d'orientations différentes qui défont ce que les précédents ont fait.

¹⁴⁶ Meyer, Jean-Claude. *L'Occident face à la renaissance de la Chine : Défis économiques, géopolitiques et culturels*, Paris, Odile Jacob, 2018, p. 260.

¹⁴⁷ Auteur du best-seller *The China Wave: Rise of a Civilizational State*, World Century Publishing Corporation, 2012.

¹⁴⁸ Li, Erix X. « Party of the Century, How China is Reorganizing for the Future », *Foreign Affairs*, 10 janvier 2014.

Ce régime est qualifié de légitime car d'après un sondage réalisé par l'Ipsos¹⁴⁹ en octobre 2016¹⁵⁰, 90 % des Chinois estiment que le pays va dans la bonne direction. D'autres sondages montrent une nette amélioration du taux de satisfaction depuis le début de la décennie : 48 % en 2002, 72 % en 2005 et 87 % en 2014¹⁵¹.

Toujours selon les deux intellectuels chinois (Zhang Weiwei et Éric X. Li), le pouvoir exercé par le Parti s'inscrit dans le droit fil de la tradition politique présentée comme confucéenne. « *Le pouvoir du souverain reposait sur le « mandat du Ciel » qui lui était confié à raison de sa propre vertu mais cette sorte de contrat social avant la lettre était révoquant si l'empereur ne remplissait pas sa mission : assurer l'unité du pays et garantir le bien-être de la population*¹⁵² ».

Le Parti exerce désormais ce mandat et il en tire sa légitimité puisqu'il respecte la double exigence, amélioration du niveau de vie des citoyens et maintien de la cohésion sociale nécessaire à l'unité du pays¹⁵³.

Quant à la restriction des libertés tant reprochée par les Occidentaux, cela ne touche selon Zhang que les plus radicaux parmi les radicaux. Le pouvoir du Parti est fondé sur la longue tradition méritocratique de la Chine impériale. À ce jour, le PCC compte 80 millions de membres, soit 5 % de la population. Même proportion que durant l'époque impériale où la Chine était gouvernée par un parti unique, les lettrés, sélectionnés par le biais des examens impériaux.

¹⁴⁹ IPSOS est une entreprise de sondages française et une société internationale de marketing d'opinion créée en 1975.

¹⁵⁰ Dans le même sondage, les plus pessimistes sont les Français dont 88 % pensent que la situation est mauvaise, URL : <http://pressoffice.mg.co.za/ipsos/PressRelease.php?StoryID=270889>.

¹⁵¹ En 2014, le taux de satisfaction était de 33 % aux États-Unis et de 22 % en France contre 87 % en Chine, URL : <http://www.pewglobal.org/database/indicator/3/survey/all/>.

¹⁵² Meyer, Claude, *op. cit.*, p. 261.

¹⁵³ Le sinologue Cyril Javary rappelle dans *La souplesse du dragon* (p.306) que sous l'Empire (-1700 ; 1911), le Ciel retire le mandat au souverain qui ne remplit pas sa mission. « *Une autre lignée déclenche une révolte populaire dont la victoire sur la famille régnante confirme qu'elle détient bien le mandat du Ciel* ». À ce jour, c'est le PCC qui exerce ce mandat en sa qualité de vainqueur de la guerre civile et depuis Deng Xiaoping, d'organisateur de l'enrichissement de tous, mais, précise Javary : « ***en retour, chacun pense qu'il (le PCC) tombera comme sont tombées toutes les dynasties de l'histoire lorsqu'il ne remplira plus sa mission*** ».

De plus, les deux mêmes intellectuels évoquent la taille du territoire et de la population pour justifier le modèle chinois, une particularité du pays trop souvent négligée par les Occidentaux. « *Comme le fut l'Empire romain d'Occident jusqu'à sa chute en 476, la Chine est en effet le produit de centaines d'États féodaux qui se sont progressivement agrégés au cours d'une longue histoire. Aujourd'hui encore, si 92 % de la population sont des Han – les « Chinois d'origine » –, on compte néanmoins 55 minorités nationales, qui parlent environ 200 dialectes différents avec pour langue commune le mandarin* »¹⁵⁴.

C'est pourquoi la priorité du Parti est l'unité du pays **qui suppose un pouvoir central absolu** et une décentralisation au niveau provincial pour tenir compte des spécificités locales. Si la Chine adoptait un régime démocratique de type libéral avec du multipartisme et un suffrage universel, « *le pays deviendrait très vite ingouvernable et s'enfoncerait dans l'anarchie* »¹⁵⁵.

b. L'épineuse question du Xinjiang

Cette inscription officielle dans la tradition politique dite « confucéenne » de l'actuel régime de Pékin ne va pas sans poser questions. Pour Jean-Claude Meyer, la politique du PCC, « *de par les multiples violations des droits de l'homme et la répression impitoyable de toute dissidence, s'apparente davantage au régime légiste anticonfucéen du premier empereur Qin (222 à 200 av. J.-C.), avec son cortège de lois rigoureuses et de châtiments impitoyables* »¹⁵⁶. Alors que pour Confucius, tel que cela résulte de ses *Entretiens*, le souverain doit gouverner par la vertu et non par la contrainte et les châtiments.

Cela nous amène à évoquer la situation du Xinjiang où les 10 millions de musulmans ouïghours sont brimés et associés par Pékin aux « trois forces du mal », à savoir le terrorisme, l'extrémisme et le séparatisme.

¹⁵⁴ Meyer, Claude, *op. cit.*, p. 262.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 263.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 269.

Située dans l'Extrême-Ouest chinois et frontalière de huit pays¹⁵⁷, la province est stratégique pour Pékin car elle dispose d'un sous-sol riche en minerais et en terres rares (matières premières indispensables aux composants électroniques de haute technologie). Elle l'est aussi de par sa situation géographique, puisqu'à la fois porte d'entrée sur les républiques centre asiatiques et axe majeur pour les Nouvelles routes de la Soie. Depuis 1949, Pékin entreprend une politique de sinisation massive en augmentant la proportion des Hans, l'ethnie majoritaire en Chine mais toujours en minorité au Xinjiang.

Dès les années 1990, un dispositif de *transformation par l'éducation* a été mis en place pour *rééduquer* les adeptes de la *secte* du Falun Gong¹⁵⁸. Ce dispositif a été adapté au Xinjiang pour les individus issus des minorités musulmanes dont la loyauté au régime suscitait le moindre doute.

En 2009, des affrontements interethniques violents surviennent à Urumqi, la capitale du Xinjiang, opposant les Ouïghours et les Hans. S'ensuivent plus de 200 morts et des milliers de blessés. Ces événements accentuent la répression chinoise

En septembre 2018, l'organisation Human Rights Watch¹⁵⁹ alerte sur des violations des droits humains d'une ampleur inégalée. Selon le chercheur Adrian Zenz, « *plus de 10 % de la population ouïgoure, soit un million de personnes, serait soit passée par ce dispositif, soit actuellement emprisonnée* »¹⁶⁰. Rémi Castets précise quant à lui que contrairement aux camps de réforme par le

¹⁵⁷ Mongolie, Russie, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Afghanistan, Pakistan et Inde.

¹⁵⁸ Le Falun Gong est un mouvement spirituel inspiré du qi gong. Il a été créé en 1992, reconnu et soutenu par les autorités chinoises. Sa popularité s'accroît rapidement grâce notamment à des témoignages de guérisons. Devant cette importante popularité, les autorités chinoises exercent des pressions pour rendre la pratique payante et renforcer l'influence du PCC au sein du mouvement, ce qui s'avèrera être un échec. Le PCC, dirigé alors par Jiang Zemin, devient hostile au Falun Gong et initie en 1999 la répression de cette pratique sur le territoire de la République populaire de Chine.

¹⁵⁹ « Eradicating ideological viruses. China's campaign of repression against Xinjiang's Muslims ». *Human Rights Watch*, New York, 9 septembre 2018, consulté le 7 juillet 2019.

¹⁶⁰ Zenz, Adrian. « Thoroughly reforming them towards a healthy heart attitude: China's political re-education campaign in Xinjiang », *Central Asian Survey*, Abingdon-on-Thames, septembre 2018, consulté le 8 juillet 2019.

travail, les suspects, ici, « *ne passent pas devant la justice et peuvent être enfermés pour des périodes indéterminées* »¹⁶¹.

Les rapports des organisations de défense des droits humains font apparaître plusieurs échelons, avec des classes de rééducation ouvertes, mais aussi des centres fermés, très stricts et *visant à éradiquer les virus idéologiques*. Aujourd'hui, Pékin use de technologies de pointe (fichage génétique, recours massif à l'intelligence artificielle) pour un contrôle total des détenus musulmans. C'est pourquoi le Xinjiang est appelé la région la plus surveillée du monde ou encore le laboratoire du contrôle social chinois (voir p. 72).

Le 10 juillet 2019, 21 pays occidentaux (dont la France, l'Angleterre, l'Allemagne, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande) ainsi que le Japon (seul pays asiatique) ont envoyé une lettre aux plus hauts responsables de l'ONU (le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme, Michelle Bachelet, et le président du Conseil des droits de l'Homme, Coly Seck). Ils dénoncent les détentions arbitraires des Ouïgours ainsi que celles d'autres minorités du Xinjiang (notamment les Kazakhs et les Ouzbeks). Cette démarche est qualifiée comme étant sans précédent.

La lettre, qui a été publiée, précise que les co-signataires sont « *préoccupés par les rapports crédibles faisant état de détentions arbitraires ainsi que de surveillance généralisée et de restrictions* ». Il est ainsi demandé à la Chine de « *respecter les normes les plus élevées en matière de promotion et de protection des droits humains et de coopérer pleinement avec le Conseil* ». Il est enfin demandé que Michelle Bachelet puisse se rendre au Xinjiang avec une délégation de l'ONU et bénéficier d'un accès total.

En réponse, le 12 juillet 2019, la Chine envoie une lettre de défense à l'ONU avec le soutien de 37 pays dont la Russie, l'Arabie saoudite, le Qatar, la Corée du Nord, l'Algérie, le Nigeria, les Philippines et la Syrie. Les cosignataires « *félicitent la Chine pour ses remarquables réalisations en matière de droits humains (...) et prennent note que le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme religieux ont causé d'énormes dommages à tous les groupes ethniques du Xinjiang* ». Ils soutiennent

¹⁶¹ Castets, Rémi. *Les Ouïgours à l'épreuve du « vivre-ensemble » chinois*, Le Monde diplomatique, mars 2019, URL : <https://www.monde-diplomatique.fr/2019/03/CASTETS/59639>

que la Chine a pris une série de mesures de lutte contre la radicalisation comme notamment la création de centres d'enseignement et de formation professionnels. Ils soulignent que la sécurité est revenue dans la région.

Ils indiquent également que la Chine a déjà invité des diplomates et des journalistes et que « *ce qu'ils ont vu et entendu contredisait complètement ce qui a été rapporté dans les médias* ». Enfin, ils demandent à la communauté internationale de ne pas porter des accusations basées sur des « *informations non confirmées avant de visiter le Xinjiang* ».

Sur ce sujet des droits de l'Homme, l'intensification des relations entre la Chine et l'UE paraît compromise, ce qui pourrait être de nature à empêcher un rapprochement réel.

c. Le cas de Hong-Kong

Lors de la Première guerre de l'opium (1839 – 1842) qui oppose le Royaume-Uni et l'empire Qing, les Britanniques occupent **l'île de Hong Kong** qui ne compte que 7500 habitants. Le traité de Nankin met fin au conflit et la Chine, battue, cède à perpétuité le territoire aux Anglais. Le Royaume-Uni développe le commerce en Extrême-Orient et Hong-Kong devient une base stratégique. Après la Seconde guerre de l'opium (1856 – 1860), la Chine cède aux Britanniques et à perpétuité le territoire de **Kowloon** situé au nord de l'île de Hong-Kong. Enfin, en 1898, elle lui attribue un bail emphytéotique de 99 ans pour des zones adjacentes appelées **Nouveaux territoires**.

L'expiration de ce bail est la cause directe de la rétrocession de Hong Kong. Le 19 décembre 1984, la signature de la déclaration commune sino-britannique prévoit que le Royaume Uni remette l'ensemble des territoires à la Chine le 1^{er} juillet 1997. De son côté, la Chine s'engage à maintenir le système hongkongais pendant 50 ans, soit jusqu'en 2047.

Deng Xiaoping parlera alors **d'un État, deux systèmes** : « *cela signifie qu'au sein de la République populaire de Chine, le milliard et demi de Chinois habitant la partie continentale vit sous un régime socialiste, tandis que Hong Kong, Macao et Taïwan sont régis par un système capitaliste. Ces dernières années, la Chine s'est attachée à redresser les erreurs « de gauche » et a élaboré, dans tous les domaines, une politique qui tient compte des conditions réelles (...). C'est précisément dans*

cette conjoncture que nous avons avancé la formule « un État, deux systèmes » pour régler le problème de Hong Kong et de Taïwan »¹⁶².

Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 1997, Hong-Kong est de nouveau sous souveraineté chinoise et prend le statut de région administrative spéciale. Les 7 millions de Hongkongais jouissent d'un système politique, économique et législatif propre et disposent d'une assemblée en partie élue au suffrage universel.

Malgré tout, Pékin essaie de reprendre le pouvoir à Hong-Kong par l'intermédiaire du gouvernement local. En 2003, celui-ci a tenté de voter un projet de loi de sécurité nationale réduisant les libertés civiles et en 2012, il a essayé de faire passer un programme d'éducation patriotique.

En 2014, des manifestations surviennent et prennent le nom de « Révolution des parapluies ». Les manifestants se comptent en dizaines de milliers et protestent contre l'ingérence de Pékin qui souhaite limiter le suffrage universel pour l'élection du chef de l'exécutif de Hong-Kong en 2017. En effet, le PCC, contrairement aux engagements pris en 1997, veut contrôler le processus électoral et valider toutes les candidatures proposées. La répression importante du mouvement ne fait que fédérer les Hongkongais qui se retrouvent encore plus nombreux dans les rues et déclenchent 79 jours de paralysie. Finalement, le projet de Pékin est abandonné en 2015. Depuis, les parapluies restent le symbole majeur du mouvement démocratique à Hong-Kong.

En mars 2019, un autre mouvement très important s'organise pour dénoncer la volonté de Pékin d'intervenir dans le système judiciaire indépendant de Hong-Kong, notamment en ouvrant la possibilité de procéder à des extraditions vers la Chine continentale. Contrairement à 2014, le milieu des affaires, d'habitude proche de PCC, soutient le mouvement car il craint qu'une telle loi ne nuise à l'attractivité de Hong-Kong.

Le 2 juillet 2019, Jeremy Hunt, le ministre britannique des Affaires étrangères, a menacé la Chine de « *graves conséquences* » si elle ne respecte pas l'accord de 1984 garantissant des libertés à Hong

¹⁶² Déclaration de Deng Xiaoping lors du vote de la Loi fondamentale de la région administrative spéciale de Hong Kong par la septième Assemblée nationale populaire le 4 avril 1990.

Kong. Le lendemain, l'ambassadeur de Chine à Londres déclare : « *Je pense que la relation (entre Londres et Pékin) a souffert de l'ingérence du gouvernement britannique au sujet de Hong Kong (...). J'espère que le gouvernement britannique réalisera les conséquences et s'abstiendra de nouvelles ingérences pouvant nuire encore plus à la relation entre la Chine et le Royaume-Uni* ». À la suite de ses propos, l'ambassadeur a été convoqué au ministère britannique des Affaires étrangères.

Jeremy Hunt a répondu dans un tweet : « *Message au gouvernement chinois : les bonnes relations entre les pays reposent sur le respect mutuel et le respect des accords juridiquement contraignants. C'est le meilleur moyen de préserver les excellentes relations entre le Royaume-Uni et la Chine* ».

De son côté, le porte-parole de la diplomatie chinoise, Geng Shuang s'en est pris à Londres qui « *semble encore être plongé dans les fantasmes des colons* ». Enfin, Theresa May se dit « *choquée* » par la situation et précise qu'il est vital que les droits et libertés instaurés par la déclaration commune sino-britannique soient respectés.

Devant l'intensification des manifestations, le gouvernement hongkongais renonce au projet de loi le 8 juillet 2019.

Malgré tout, la pression de Pékin s'intensifie sur Hong-Kong à tel point que certains jeunes songent davantage à l'émigration plutôt qu'au combat politique.

2. Économie sans réciprocité et révolution technologique au service du PCC

a. Une coopération économique (très) asymétrique

L'économie est au cœur des relations sino-européennes. L'Union européenne est le premier partenaire de la Chine, elle-même le deuxième partenaire de l'UE. La balance commerciale est déficitaire de 184 milliards d'euros pour Bruxelles d'après les données 2018 Eurostat¹⁶³ (210 Mds

¹⁶³ Communiqué de presse euro indicateurs Eurostat du 15 février 2019, URL : <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/9578002/6-15022019-AP-FR.pdf/22de7efb-a9b4-4c50-bc52-ef2c6a68b0cc>

en export et 394 Mds en import). Selon Claude Meyer¹⁶⁴, les exportations chinoises vers l'Union européenne généreraient plus de 11 millions d'emplois en Chine contre à peine 3 millions créés dans l'UE par les exportations en Chine. Les échanges sont donc marqués par de profonds déséquilibres et Bruxelles estime que ce déficit est imputable à des pratiques déloyales menées par Pékin. Parmi celles-ci, des exportations à prix cassés issues de surcapacités chinoises et des importations de produits étrangers en Chine soumis à quotas et licences.

Le 18 septembre 2018, la Chambre de commerce européenne en Chine publiait un rapport¹⁶⁵ très critique sur l'état des réformes économiques menées par Pékin. On peut même y lire : « *Pékin ne joue pas le jeu* ». Même si le rapport reconnaît que l'ouverture du pays depuis 1978 a conduit à d'énormes progrès, « *il y a des lacunes qu'on ne peut ignorer* ». Dans un contexte où la Chine essaie de faire de l'UE un allié contre les États-Unis, le rapport européen soutient Washington en décrivant la réaction américaine de hausse des tarifs douaniers comme indésirables, mais constituant toutefois une réponse directe aux déficiences de Pékin. Il énumère également les 1900 questions posées à la Chine par de nombreux États à l'OMC, pas seulement occidentaux, sur les échanges économiques inéquitables.

Malgré un discours rassurant de Xi Jinping lors du forum économique de Davos le 17 janvier 2017 durant lequel il a prôné « *une économie croissante et ouverte* », les auteurs du rapport déplorent le décalage entre cette vision et la réalité. Ils citent les transferts de technologie imposés aux industriels étrangers, le manque de réciprocité en matière d'investissements, le poids de la bureaucratie, une réglementation peu claire ainsi que des inégalités de traitement avec les entreprises chinoises.

Dans le giron des critiques, il y a également la mise en œuvre du plan *Made in China 2025* qui a pour objectif de permettre à la Chine de devenir leader dans dix technologies-clés¹⁶⁶. Ce plan, validé

¹⁶⁴ Meyer, Claude, *op. cit.*, pp. 290-291.

¹⁶⁵ URL : https://www.europeanchamber.com.cn/en/press-releases/2712/european_chamber_report_provides_recommendations_to_accelerate_china_s_development_and_quash_global_trade_conflict

¹⁶⁶ Les machines-outils à commande numérique et les robots, les équipements aéronautiques, les équipements d'ingénierie océanique et les navires high-tech, les équipements ferroviaires, les économies d'énergie et les véhicules à énergie nouvelle, les équipements liés à la production d'énergie, les nouveaux matériaux, la médecine biologique et les instruments médicaux, et les machines agricoles.

en mai 2015 par le Premier ministre chinois Li Keqiang, a l'ambition de transformer la Chine en une puissance mondiale manufacturière 10 ans après son lancement et de préparer le futur, avec en ligne de mire l'échéance de 2049 et les 100 ans de la RPC.

La Chambre de commerce européenne en Chine, représentant notamment de grandes industries comme Airbus ou Volkswagen, déclare : « *est-ce que les entreprises étrangères peuvent opérer en Chine sur un pied d'égalité pour offrir les biens et les services qui leur sont demandés ? La réponse est clairement non* »¹⁶⁷.

Le Centre pour les études stratégiques et internationales (CSIS) énonce quant à lui que 89 % du projet des Nouvelles routes de la Soie a été confié à des entreprises chinoises, de quoi dissuader Bruxelles à rejoindre le projet non seulement pour des problèmes concernant le coût et la qualité mais aussi pour l'attribution inéquitable des marchés.

Quant au statut de la Chine à l'OMC, Pékin bénéficie du traitement spécial et différencié qui a pour but d'aider les pays en développement à s'intégrer pleinement au système commercial multilatéral en leur accordant des avantages, des préférences tarifaires et des dérogations. Les Américains et les Européens souhaiteraient que Pékin évolue sur ce point et s'adapte aux nouvelles réalités du commerce mondial et de la politique internationale.

Gao Feng, porte-parole du ministère chinois du commerce, a déclaré le 4 avril 2019 lors d'une conférence de presse : « *La Chine est le plus grand pays en développement du monde et est prête à prendre des engagements répondant à son niveau de développement et à ses capacités économiques. Cependant, la Chine n'acceptera jamais d'être privée de son droit à un traitement spécial et différencié en tant que membre en développement* »¹⁶⁸.

¹⁶⁷ *Les entreprises européennes déplorent le manque de réformes en Chine*. Le Monde, 18 septembre 2018. URL : https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/09/18/les-entreprises-europeennes-deplorent-le-manque-de-reformes-en-chine_5356645_3234.html

¹⁶⁸ *La Chine a droit à un statut spécial*. Le Temps, 17 janvier 2019, URL : <https://www.letemps.ch/opinions/chine-droit-un-statut-special>

b. Avancées technologiques, intelligence artificielle, quelles inquiétudes ?

De 2008 à 2018, les investissements chinois en recherche et développement ont été multipliés par 9. Aujourd'hui, de nombreux chercheurs de l'Empire du milieu publient dans des revues scientifiques mondiales et la liste chinoise des inventions ne cesse de s'allonger. Selon l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle), la Chine est le deuxième pays au monde en termes de dépôt de brevets, juste derrière les États-Unis et devant le Japon. D'ici à deux ans, Pékin devrait dépasser Washington, « *avant on regardait en direction de la Silicon Valley, maintenant nous avons les yeux rivés sur la Chine : elle est passée de suiveuse à leader* »¹⁶⁹.

Après avoir développé à grande échelle la formation de ses ingénieurs, incité ceux partis à l'étranger à revenir (pour mettre à profit les compétences acquises) et encouragé l'achat d'entreprises étrangères à fort potentiel technologique à travers le monde, Pékin a lancé en 2015 le plan *Made in China 2025*. Ce plan, déjà abordé dans la partie précédente, a également pour objectif le développement des secteurs stratégiques pour s'affranchir de la dépendance des technologies étrangères.

Le pays a bâti un tissu industriel très puissant doté de capacités financières considérables. Les BATX (Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi), géants du Web chinois, ont profité du fait que Pékin ferme en partie l'accès aux GAFA¹⁷⁰ sur son territoire pour se développer et investir massivement dans les technologies du futur. Alibaba, l'Amazon chinois, « *a par exemple investi dans des domaines comme le cloud, la smart city ou le véhicule autonome* »¹⁷¹.

¹⁶⁹ Thomas Serval, fondateur de *Baracoda*, un groupe industriel français concevant des objets connectés. *Chine : son incroyable percée dans les technologies d'avenir*. Capital, 25 juin 2018, URL : <https://www.capital.fr/economie-politique/chine-son-incroyable-percee-dans-les-technologies-davenir-1294784>

¹⁷⁰ GAFA est l'acronyme utilisé pour désigner : Google, Apple, Facebook, Amazon.

¹⁷¹ Jean-Cyrille Girardin, responsable des partenariats stratégiques d'Alipay en Europe. *Chine : son incroyable percée dans les technologies d'avenir*. Capital, 25 juin 2018, URL : <https://www.capital.fr/economie-politique/chine-son-incroyable-percee-dans-les-technologies-davenir-1294784>

Huawei, que nous verrons dans la partie suivante, symbolise le dynamisme des sociétés chinoises en devenant le deuxième fabricant mondial de smartphones en 2018 devant Apple et derrière le leader coréen Samsung¹⁷². En 2020, il devrait se retrouver sur le haut du podium.

L'intelligence artificielle (IA) est le dernier cheval de bataille de Pékin. En juillet 2017, la Chine a dévoilé son grand plan de développement de l'IA dont le but est, ici encore, de faire du pays le leader mondial. Vladimir Poutine a déclaré en septembre 2017 : « *Celui qui deviendra leader dans ce domaine (l'IA) sera le maître du monde* »¹⁷³.

Pour Charles Thibout¹⁷⁴, les opportunités offertes par ce nouveau secteur technologique donnent l'espoir aux dirigeants chinois de retrouver un statut de première puissance mondiale après plus de deux siècles de prépondérance occidentale sur la scène internationale. Ce plan, alliant le PCC aux géants technologiques chinois, se voit allouer des moyens hors-normes représentant d'ores et déjà 20 Mds de dollars par an, un montant qui devrait atteindre 60 Mds à partir de 2025. En comparaison, les États-Unis ont investi *seulement* 3 Mds de dollars sur fonds publics en 2017 et la France devrait dépenser 1,5 Mds d'euros sur l'ensemble du quinquennat d'Emmanuel Macron.

Cet essor technologique fulgurant, passionnant voire déconcertant, soulève aussi des craintes importantes et beaucoup de méfiance. Au-delà de la *grande muraille électronique* qui contrôle Internet, bloque la plupart des réseaux sociaux occidentaux et censure de nombreux contenus, Pékin met en place un système dit de *crédit social* basé sur le Big Data et baptisé *Internet Plus*. Celui-ci permettrait d'attribuer une note à chaque citoyen et aux entreprises du pays. L'objectif affiché est de récompenser les bons comportements et de punir les mauvais. « *À l'image de ce que l'on a pu voir dans le film de science-fiction Minority Report, où grâce aux visions du futur fournies par des individus exceptionnels doués de précognition, la police peut arrêter les criminels juste avant qu'ils*

¹⁷² Rapport de l'IDC (International Data Corporation), novembre 2018, URL : <https://www.idc.com/getdoc.jsp?containerId=prUS44425818>

¹⁷³ IA : une course à l'armement pour dominer le monde. La Tribune, 3 juin 2019, URL : <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/ia-une-course-a-l-armement-pour-dominer-le-monde-818970.html>

¹⁷⁴ Thibout, Charles. « La Chine : bientôt leader mondial de l'intelligence artificielle ? », *Les grands dossiers de diplomatie, géopolitique de la Chine*, n°45, juin-juillet 2018, p. 35.

ne commettent des méfaits, la Chine va peut-être bientôt dépasser la science-fiction »¹⁷⁵. Ainsi, le régime pourrait agir de façon préventive afin d'éviter l'émergence de toute menace et maintenir l'ordre social, ce qui n'est pas une tâche aisée pour Pékin en raison de la taille de la population et du nombre important de minorités et de religions.

Pour Anna Zyw Melo¹⁷⁶, il existe des risques de dérive « *car ce système de crédit social va extraire les informations personnelles par exemple en analysant tous les achats d'une personne* ». Certaines mesures existent déjà. Depuis six ans, environ dix millions de personnes ont été empêchées d'acheter des billets d'avions ou de train à grande vitesse, notamment parce que ce sont des mauvais payeurs, qu'ils n'ont pas exécuté une décision de justice, qu'ils fument dans des lieux interdits ou encore parce qu'ils ont propagé de fausses rumeurs. Au-delà du contrôle des individus, du fait de pouvoir les noter à travers leurs actions, le but du crédit social est « *aussi de modifier et de façonner leur comportement, ce qui est d'autant plus inquiétant* ».

Enfin, la Chine se dote du système de surveillance le plus sophistiqué au monde qui devrait totaliser en 2020 près de 600 millions de caméras capables de reconnaissance faciale grâce à l'intelligence artificielle. Officiellement, ce système est conçu pour assurer la sécurité des citoyens. Dans le Xinjiang par exemple, une personne que les autorités souhaitent surveiller est inscrite sur une liste rouge et peut être suivie en temps réel dans ses déplacements. La police peut également l'identifier grâce à des lunettes connectées à reconnaissance faciale.

La Chine devrait mettre une dizaine d'années pour généraliser le système à l'ensemble du territoire. Les Chinois sont (pour l'instant) beaucoup moins regardants que les Occidentaux quant à la collecte des données personnelles, c'est pourquoi Pékin avance sans résistance.

Bruxelles a peut-être tardé à prendre conscience des menaces associées à la progression très rapide de Pékin dans les très hautes technologies et l'intelligence artificielle. Il est évident que sa stratégie

¹⁷⁵ Zyw Melo, Anna. « Une société 2.0 sous l'œil du Big Brother de Pékin », *Les grands dossiers de diplomatie, géopolitique de la Chine*, n°45, juin-juillet 2018, p. 17.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 20.

doit, dans ce domaine, évoluer vis-à-vis de la Chine, tant par les conséquences sur les industries high-tech européennes que sur les dérives d'un *Big Brother* chinois.

c. La technologie 5G de Huawei

La cinquième génération d'infrastructure en matière de téléphonie mobile, la 5G, est bien plus qu'une simple évolution de la 4G datant de 2008, c'est une véritable technologie de rupture. Là où les débits étaient multipliés par deux entre la 3G et la 4G, ils le seront par dix entre la 4G et la 5G.

Grâce à une structure décentralisée, cette technologie va faire basculer l'humanité dans un monde connecté : la santé connectée, la ville et les services connectés, les véhicules connectés, les objets connectés, etc. Dans les secteurs industriels et de l'intelligence artificielle, la 5G va permettre un bond historique. Le cabinet anglais IHS Markit¹⁷⁷ a évalué qu'en 2035, la 5G aura apporté plus de 12 000 milliards de dollars dans l'économie mondiale et permis la création de 22 millions d'emplois.

Autant dire qu'aucun État ne souhaite prendre du retard dans cette révolution annoncée. Certains pays ont déjà commencé à commercialiser la 5G, notamment la Corée du Sud (premier pays au monde à en disposer), les États-Unis, le Qatar, l'Italie, la Finlande ou encore l'Estonie. L'arrivée en France est prévue pour 2020. Actuellement, de nombreux pays se positionnent sur les choix de matériels qui constitueront l'infrastructure de ces nouveaux réseaux (comme nous l'avons vu avec Monaco p. 58).

C'est dans ce contexte que sont nées de fortes tensions entre les États-Unis et la Chine au sujet du fabricant Huawei, particulièrement en avance sur tous ses concurrents et premier fournisseur mondial de la technologie 5G. En avril 2019, Washington a demandé à ses alliés d'abandonner les équipements Huawei¹⁷⁸ accusant le constructeur chinois d'utiliser des fonctionnalités cachées qui pourraient capter toutes sortes de données et notamment celles très sensibles de l'armée.

¹⁷⁷ « The 5G economy: How 5G technology will contribute to the global economy ? », *IHS economics & IHS technology*, janvier 2017, URL : <https://cdn.ihs.com/www/pdf/IHS-Technology-5G-Economic-Impact-Study.pdf>

¹⁷⁸ The Wall Street Journal, édition du 11 avril 2019.

L'Union européenne s'est emparée de ce sujet stratégique. « *Qui possèdera ou captera en temps réel les données et les algorithmes dominera l'industrie, les services, et aussi nombre d'aspects confidentiels de la vie humaine* »¹⁷⁹.

Le fondateur et actuel PDG de Huawei, Ren Zhengfei, est un ancien ingénieur de l'armée chinoise reconverti dans l'électronique, il est membre du PCC depuis 1978 et très proche du pouvoir. Pékin attribue des subventions importantes à l'entreprise chinoise qui, en contrepartie, doit accompagner les politiques officielles. D'ailleurs, l'article 7 de la loi sur le renseignement adoptée par la Chine en 2017 stipule : « *Toute organisation ou citoyen doit, dans le respect de la loi, soutenir, donner assistance et coopérer avec le renseignement national, et maintenir le secret sur toute activité de renseignement dont il a connaissance* ».

Alors Huawei constitue-t-il un risque pour la sécurité nationale des États européens ? « *Si Huawei a toujours échoué à démontrer le contraire, ses détracteurs ont parfois apporté des indices de complicité probable de Huawei dans des opérations de cyber espionnage, mais non des preuves décisives* »¹⁸⁰. Mathieu Duchâtel et François Godement citent l'exemple de l'Union Africaine basée à Addis-Abeba et exclusivement équipée par Huawei. « *De 2012 à 2017, toutes les nuits entre minuit et deux heures du matin, l'ensemble des données collectées était envoyé à un serveur inconnu à Shanghai... S'il est possible que des failles fortuites dans les solutions Huawei expliquent cette fuite, il n'est pas imaginable que l'entreprise ait pu ne jamais les détecter pendant cinq ans* »¹⁸¹.

L'Europe avance en ordre dispersé. L'absence de marché unique des télécoms au sein de l'UE ainsi que la diversité des règles de certification et de régulations font que les États membres progressent différemment. De plus, le pouvoir exécutif de certains pays européens s'inquiète ouvertement des risques liés à Huawei (Norvège, Pologne, République Tchèque) alors qu'il n'y a aucun débat sécuritaire dans d'autres gouvernements.

¹⁷⁹ Duchâtel, Mathieu, et François Godement. « L'Europe et la 5G : le cas de Huawei », *Institut Montaigne* (blog), mai 2019, URL : <https://www.institutmontaigne.org/publications/leurope-et-la-5g-le-cas-huawei-partie-2>, consulté le 21 juillet 2019.

¹⁸⁰ *Ibid.*

¹⁸¹ *Ibid.*

Néanmoins, la Commission européenne a recommandé « *une approche commune de l'Union européenne concernant la sécurité des réseaux 5G, en décrivant la 5G comme un enjeu "d'autonomie stratégique" pour l'Union européenne*¹⁸² ».

Pour Mathieu Duchâtel et François Godement, « *l'impossibilité de Huawei de démontrer l'absence de liens étroits et ineffaçables avec le parti-État chinois rend nécessaire d'écarter cette entreprise des infrastructures à risque* »¹⁸³.

Enfin, en réponse aux accusations américaines d'espionnage et afin de rassurer l'Europe, Huawei a inauguré à Bruxelles en mars dernier un centre de cybersécurité. Celui-ci est présenté par le groupe chinois comme « *une fenêtre ouverte et transparente pour tester et mettre à l'épreuve l'ensemble des équipements de la marque* »¹⁸⁴.

3. Une géostratégie chinoise qui inquiète Bruxelles ?

a. Pensée chinoise et pensée occidentale

« *Il me paraît évident que pour la Chine, l'objectif de l'année 2049 – atteindre le statut de première puissance – est la priorité* »¹⁸⁵.

Pour Tanguy Struye de Swielande, la Chine avance de manière intelligente, rusée et subtile, tout comme la pieuvre. « *N'ayant pas de squelette, la pieuvre change facilement de forme et de configuration*¹⁸⁶ ». Pour essayer de comprendre la stratégie chinoise, il faut dépasser les discours officiels bienveillants qui n'ont pour but que de rassurer, que de donner une image positive et pacifique des ambitions de l'Empire du milieu. Pékin a l'art de souffler volontairement le chaud et le froid, ce qui désoriente profondément l'Occident.

¹⁸² *Ibid.*

¹⁸³ *Ibid.*

¹⁸⁴ « Huawei inaugure un centre de cybersécurité à Bruxelles... et dévoile son code source », *L'Usine digitale*, 6 mars 2019, <https://www.usine-digitale.fr/article/huawei-inaugure-un-centre-de-cybersecurite-a-bruxelles.N814580>

¹⁸⁵ Struye de Swielande, Tanguy. « Première puissance mondiale en 2049 ? La stratégie de la pieuvre chinoise à l'œuvre », *Les grands dossiers de diplomatie, géopolitique de la Chine*, n°45, juin-juillet 2018, p. 56.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p.57

Il faut dire que la culture stratégique chinoise est ancienne, riche et redoutable. Le jeu de go (weiqi en chinois) en est la parfaite illustration. Ses premières références apparaissent dans les annales de la période Printemps et Automne (entre 722 et 481 av. J.C.). Il s'inscrit dans la philosophie chinoise classique fondée sur l'observation de la nature et de ses changements perpétuels. Confucius (551 – 479 av. J.C.) le cite dans les « Entretiens » et le jeu de go est aussi considéré comme un versant matériel du taoïsme décrit dans le livre des mutations, le Yi Qing.

Ainsi, un maître du Weiqi va déceler le potentiel de chaque situation en ayant une compréhension du « global » et des flux en présence. Il pourra saisir le maximum d'opportunités et se construire le plus grand territoire possible. Son adversaire est davantage vu comme un partenaire qui va l'aider à ses dépens. Fin 2015, le PDG d'Alibaba, Daniel Zhang, déclare qu'il « *envisage l'actuel déploiement d'Alibaba comme une partie de jeu de go : il ne s'agit pas uniquement de prendre le contrôle de territoires, mais aussi de poser ses pions en commençant par les bords, tout en ayant une vision à long terme* »¹⁸⁷.

L'Art de la guerre de Sun Tzu, célèbre traité de stratégie militaire chinois datant également de la période Printemps et Automnes, est plus que jamais d'actualité. Toujours enseigné en Chine, il préconise, plutôt que la force, l'usage de la ruse, l'utilisation de stratagèmes, la dissimulation ou l'attente de moments plus favorables. La fuite, qui permet de préserver ses forces, n'est pas un déshonneur comme dans la culture occidentale. Parmi les nombreuses citations de l'ouvrage, une des plus célèbres est certainement « *L'art de la guerre, c'est de soumettre l'ennemi sans combat* ». Bien préparée en amont, la bataille devient inutile. C'est pourquoi « *le bon général a gagné la guerre avant de l'engager* »¹⁸⁸ tandis que « *le mauvais général combat dans l'espoir de vaincre* »¹⁸⁹.

¹⁸⁷ « Ce que nous apprend le jeu de go sur la conduite des affaires », *Harvard Business Review France*, 5 mai 2017, URL : <https://www.hbrfrance.fr/chroniques-experts/2017/05/15486-apprend-jeu-de-go-conduite-affaires/>

¹⁸⁸ Cailliau, Hesna. *Le paradoxe du poisson rouge*, Paris, Éditions Saint-Simon, 2015, p. 88.

¹⁸⁹ *Ibid.*

Comme le confirme François Jullien¹⁹⁰, l'efficacité selon la pensée chinoise se construit sur le potentiel de la situation et non pas sur la conceptualisation ou la modélisation de projets tel que le conçoit la pensée occidentale. Les éléments favorables de la situation vont être utilisés, développés et les éléments défavorables vont être infléchis jusqu'à ce que la situation tourne à l'avantage, tout ceci sans confrontation directe ni précipitation.

Ainsi, les grandes stratégies de Pékin adoptent une approche très flexible qui s'appuie sur le potentiel de situation, ce qui les rend très difficiles à déchiffrer.

En mer de Chine méridionale par exemple, la Chine adopte la *tactique du Salami*, c'est-à-dire qu'elle avance pas à pas, chaque pas en soi ne permettant pas une réaction de l'adversaire, car celle-ci serait considérée comme disproportionnée. On finit par atteindre l'objectif final, ici la construction de bases militaires sur des îles, en parvenant à éviter des contre-réactions. Elle adopte aussi le *push and pull* en sachant alterner des actes de coercition et d'attraction.

Il en va de même pour l'Union européenne que la Chine considère officiellement comme un partenaire mais qu'elle n'hésite pas à diviser avec son initiative 16+1 par exemple (voir p. 43).

Voir aussi la sous-partie *Des différences culturelles surmontables ?* en p. 99.

b. Route de la soie

Les Nouvelles Routes de la soie, aussi appelées OBOR (One Belt One Road), plus récemment BRI (Belt and Road Initiative), ou encore 一带一路 (yīdài yīlù) en chinois, représentent un projet d'infrastructures et d'échanges planétaires sans précédent (voir carte p. 143). C'est une formidable opportunité économique pour Pékin au moment où la croissance chinoise ralentit fortement¹⁹¹, mais

¹⁹⁰ François Jullien, philosophe et sinologue, professeur à l'Université de Paris-Diderot. Auteur de *Traité de l'efficacité* (Poche, 2002) et *De l'Être au Vivre* (Gallimard, 2015).

¹⁹¹ Dans un article du Monde en date du 21 janvier 2019, *L'économie chinoise est en crise*, Xiang Songzuo, professeur à l'Université du peuple à Pékin et ancien chef économiste de la banque agricole de Chine, évoque une crise économique en Chine et cite des indicateurs comme la baisse des marchés financiers, les faillites d'entreprises, les emprunts non remboursés, le fort ralentissement des investissements. Par ailleurs, les ventes d'automobiles, les achats dans les centres

c'est aussi (et surtout) une opportunité géopolitique. « *Si elle repose sur l'aura historique de l'ancienne route qui reliait les empires chinois et romain, les objectifs de cette « nouvelle Route de la soie » sont en effet adaptés à des nécessités géopolitiques contemporaines, avec en ligne de mire une Asie affranchie de la présence américaine* »¹⁹².

Lancé officiellement par Xi Jinping en 2013, ce programme terrestre et maritime est la figure de proue du rêve chinois incarnant la renaissance nationale (voir p. 34). Les chiffres sont éloquentes. D'après Richard Clément Bagatine¹⁹³, le projet qui s'inscrit sur le long terme (2013-2049) a déjà réuni 77 États et en concerne 150. Cela représente 62 % de la population mondiale (4,5 milliards d'habitants) et 30 % du PIB mondial.

Au moins 60 accords de coopération et 20 accords de libre-échange pourraient être signés. Rien que pour la zone Asie, un rapport de la Banque asiatique d'investissement de 2016 parle de 26 000 milliards de dollars qui devrait être consacrés aux infrastructures jusqu'en 2030.

C'est donc un potentiel extraordinaire pour la Chine, deuxième économie mondiale, qui pourrait dépasser les États-Unis durant la prochaine décennie. Pour autant, le pays est un géant fragile confronté, comme nous l'avons vu, à des risques d'explosions sociales. Seule la réussite économique sur l'ensemble de son territoire peut permettre au PCC de maintenir l'unité du pays et de conserver le *mandat du ciel* (voir p. 63). Dans un contexte de ralentissement de l'économie mondiale, la Chine espère avec le BRI transformer son modèle économique en dynamisant ses exportations et en développant son marché intérieur ainsi que ses territoires de l'Ouest.

Prenons l'exemple de l'agglomération de Chongqing, située entre les provinces du Sichuan et du Hubei. Celle-ci a été décrétée comme un des points de départ des Nouvelles Routes de la soie et son essor économique a été considérablement accéléré. Ainsi, au cours de la dernière décennie,

commerciaux et la téléphonie mobile diminuent. Enfin, le pays est endetté à hauteur de 160 % du PIB. Les chiffres officiels du gouvernement central parlent d'une croissance du PIB en 2018 de 6,6 % (14 217 Mds de dollars), soit la plus faible progression depuis 1990. Pour Xiang Songzuo, la croissance chinoise réelle est inférieure.

¹⁹² Rolland, Nadège. « La nouvelle Route de la soie. Les ambitions chinoises en Eurasie », *Politique étrangère*, Institut français des relations internationales, 2015/3 Automne, pages 135 à 146.

¹⁹³ Bagatine, Richard-Clément. « Cinq ans après l'annonce des Nouvelles Routes de la soie : situation et perspectives », *Asia focus* #85, Institut de Relations internationales et stratégiques, septembre 2018.

Chongqing s'est métamorphosée en devenant la plus grande des mégaloilles chinoises avec 35 millions d'habitants.

Mais au-delà des opportunités économiques se cache bel et bien une géostratégie chinoise. Pour les États-Unis, le *Belt and Road Initiative*, tout comme le *Made in China 2025* (voir p. 70), est une menace sur l'ordre international actuel. Emmanuel Lincot explique que « *la stratégie chinoise est à entrées multiples. Capter les ressources du monde, les exploiter et en sécuriser l'acheminement constitue sans doute le fondement principal de cette stratégie. Ne nous leurrions pas : les nouvelles routes de la soie ont une finalité hégémonique* »¹⁹⁴.

De son côté, l'Union européenne est directement concernée par le BRI. Avec moins de crispations que Washington, Bruxelles reste malgré tout méfiante. « *L'Europe craint une prise de pouvoir trop importante de la Chine, d'où la naissance d'une réflexion sur les investissements chinois et le principe de réciprocité* »¹⁹⁵. Cependant, le manque de réponse commune face à ce sujet fragilise l'UE. Certains États comme l'Italie (voir p. 45) viennent en effet de s'engager dans une relation bilatérale auprès de Pékin.

Quant à l'importance stratégique de l'Asie centrale, notamment en raison de ses ressources naturelles, le BRI n'est pas sans rappeler quelques théories de géopolitique. En effet, Halford J. Mackinder soutenait il y a plus d'un siècle dans *The Geographical Pivot of History* que le continent eurasiatique constituait la *région pivot de la politique mondiale* et Zbigniew Brzezinski comparait l'Eurasie à un *échiquier* où les grandes puissances joueraient un *grand jeu*.

¹⁹⁴ Lincot, Emmanuel. « Les enjeux stratégiques des routes de la soie », *Asia focus* #71, Institut de Relations internationales et stratégiques, mai 2018.

¹⁹⁵ Renard, Mary-Françoise et Damien Cubizol. « Les nouvelles routes de la soie au service de la puissance économique chinoise », *Les grands dossiers de diplomatie, géopolitique de la Chine*, n°45, juin-juillet 2018, p. 50.

c. La question de l'Afrique

Tout comme avec le projet des nouvelles Routes de la soie, Pékin est allé chercher en Afrique des opportunités économiques et géopolitiques. Méthodiquement, elle a su asseoir une présence stratégique qui gêne aujourd'hui les Occidentaux et certains États africains eux-mêmes.

« En à peine deux décennies, la Chine est devenue le principal partenaire économique de l'Afrique. Que ce soit pour les échanges commerciaux, le financement d'infrastructures ou l'aide au développement, aucun autre pays ne s'y est engagé autant »¹⁹⁶. En 2016, ces échanges commerciaux ont atteint 160 milliards de dollars et Pékin a investi en Afrique plus de 150 milliards de dollars cumulés entre 2006 et 2014¹⁹⁷. Prenons le cas du Bénin, Pékin a intégralement financé la construction du ministère des Affaires étrangères, l'infrastructure de téléphonie mobile, le palais des Congrès de la capitale Cotonou ou encore le premier échangeur routier du pays.

Sur le plan diplomatique, la Chine s'est considérablement investie. Elle a dans un premier temps réactivé d'anciennes relations établies sous le régime de Mao alors que celui-ci soutenait les indépendances d'États face au colonialisme. Le rythme des visites officielles s'est accéléré et en 2000, la Chine a créé le Forum pour la coopération entre la Chine et l'Afrique (FOCAC) qui réunit régulièrement les chefs d'État chinois et africains. « *Au moment où les puissances coloniales se retiraient du continent africain, Pékin a profité des opportunités offertes pour combler le vide* »¹⁹⁸.

L'un de ses premiers objectifs dans les années 1990 a été de persuader plusieurs pays de ne plus reconnaître Taïwan. En moins de 30 ans, Pékin aura réussi à marginaliser la République de Chine qui n'a plus de relations diplomatiques en Afrique hormis le Burkina Faso et le Swaziland. En plus des capacités d'investissements élevés de Pékin, un autre argument séduit nombre d'États africains : la non-ingérence. Il n'y a aucun regard sur la politique interne des pays ou encore sur le non-respect des droits de l'Homme.

¹⁹⁶ Benberrah, Moustafa. « La conquête chinoise de l'Afrique », *Les grands dossiers de diplomatie, géopolitique de la Chine*, n°45, juin-juillet 2018, p. 72.

¹⁹⁷ Niquet, Valérie. *La puissance chinoise en 100 questions*, [E-book, format Kindle], Paris, Tallandier, 2017.

¹⁹⁸ *Ibid.*

Une autre dimension stratégique que recherche Pékin avec l'Afrique, ce sont des appuis à l'ONU. « Comme le soulignait le général Xiong Guangkai, les pays africains représentent à eux seuls plus du tiers des effectifs de l'Organisation des Nations unies »¹⁹⁹.

Quant à sa présence militaire, elle a inauguré sa première base outre-mer à Djibouti le 1^{er} août 2017. « Qui en Europe aurait dit il y a seulement une décennie que nous verrions l'Armée de libération populaire basée en Afrique, et sa marine manœuvrant en Méditerranée et en Baltique ? »²⁰⁰

La Chine a ainsi réussi à créer un réseau diplomatique en vendant une coopération qu'elle décrit elle-même comme *gagnant / gagnant*.

Cependant, cette omniprésence chinoise entraîne une forme de rejet par les Africains eux-mêmes. Les causes sont multiples. Il y a les marchés qui se trouvent envahis par des produits chinois de mauvaise qualité et qui freinent l'émergence des industries locales. Il y a aussi une migration chinoise importante qui a du mal à s'intégrer. « Elle est estimée à un million de personnes et les Africains l'accusent d'occuper des emplois qui pourraient être remplis par eux »²⁰¹. Jean-Joseph Boillot²⁰² évoque également « l'insatisfaction engendrée par des projets chinois d'infrastructures ratés, comme celui des autoroutes en Tanzanie, qui a semé le doute sur les motivations de Pékin à investir en Afrique »²⁰³.

D'autres sujets de tension concernent les investissements (ou les prêts) en échange de l'exploitation de ressources naturelles ou bien les pollutions environnementales générées par les activités chinoises. Il y a aussi le problème de la dette auprès de la Chine qui crée une dépendance croissante. Entre 2000

¹⁹⁹ Niquet-Cabestan, Valérie. « La stratégie africaine de la Chine ». *Politique étrangère*, vol. Été, no. 2, 2006, pp. 361-374.

²⁰⁰ Godement, François. *La Chine à nos portes : Une stratégie pour l'Europe*, Paris, Odile Jacob, 2018, p. 9.

²⁰¹ Niquet, Valérie, *op. cit.*

²⁰² Boillot, Jean-Joseph. *Chindiafrique*, Paris, Odile Jacob, 2014, 240 p.

²⁰³ *Afrique - Chine : les investissements chinois plus surveillés*. Le Point, modifié le 7 mai 2019, publié le 4 décembre 2018, URL : https://www.lepoint.fr/economie/afrique-chine-les-investissements-chinois-plus-surveilles-04-12-2018-2276519_28.php

et 2015, Pékin a prêté près de 95 milliards en Afrique²⁰⁴. Certains États ont décidé de mettre officiellement les investissements chinois sous surveillance, comme la Côte d'Ivoire qui a créé en avril 2019 un comité spécial.

La Chine dit avoir pris conscience que son image se ternissait sur le continent. Elle envisagerait d'impliquer davantage les travailleurs locaux ainsi que la société civile dans ces différentes opérations africaines. Est-ce une nouvelle tactique du *push and pull* (voir p. 79) ?

L'Union européenne reste le premier partenaire commercial de l'Afrique avec 36 % des échanges en 2017 (soit 243,5 milliards d'euros), loin devant la Chine (16 %) et les États-Unis (6 %). La même année, le secteur privé européen représente plus de 40 % des investissements directs étrangers (soit 291 milliards d'euros), contre 7 % pour les États-Unis et 5 % pour la Chine. Les relations diplomatiques entre l'UE et l'Afrique sont importantes et la francophonie constitue un lien culturel très fort. La proximité géographique est également un avantage pour Bruxelles et les problématiques dans les coopérations sino-africaines vues dans ce chapitre laissent penser que l'influence chinoise en Afrique pourrait atteindre certaines limites.

²⁰⁴ Selon l'Initiative de recherche Chine-Afrique (CARI), un centre de recherche dépendant de l'université américaine Johns-Hopkins.

B. Vers une coopération sino-européenne ?

1. Une intensification des partenariats

a. Le partenariat stratégique de 2003

Comme nous l'avons en p. 24, les relations diplomatiques sino-européennes se sont construites officiellement à partir de 1975. À l'époque, il s'agissait essentiellement de coopérations commerciales et économiques.

A partir de 2003, ces relations ont pris un nouvel élan avec la signature bilatérale du partenariat stratégique qui s'étend désormais aux questions de politique étrangère, de sécurité ainsi qu'à des enjeux planétaires comme le changement climatique ou la gouvernance économique internationale.

En 2006, une communication de la commission au conseil et au parlement européen, intitulée *UE – Chine: Rapprochement des partenaires*²⁰⁵, vient préciser les objectifs du partenariat stratégique signé trois ans plus tôt. Ceux-ci traduisent une coopération croissante et de plus en plus globale.

Le texte rappelle l'enjeu en préambule « *Au cours de la dernière décennie, la Chine est réapparue comme une grande puissance. Devenue quatrième économie et troisième exportateur mondial, elle a aussi acquis un poids politique qui va en augmentant* ». Cet enjeu est d'autant plus important aujourd'hui, l'Empire du milieu étant devenu la deuxième économie mondiale en 2011 et le premier exportateur mondial en 2015. Son poids politique est effectivement allé, lui aussi, en augmentant considérablement.

L'objectif central du partenariat stratégique UE-Chine 2003 « *est d'aboutir à une situation où la Chine et l'UE peuvent rassembler leurs forces respectives pour présenter des solutions conjointes aux problèmes internationaux* »²⁰⁶.

²⁰⁵ Communication de la commission au conseil et au parlement européen, intitulée *UE – Chine: Rapprochement des partenaires*. Bruxelles, publiée le 24 juillet 2006, référence : COM(2006) 631 final, URL : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52006DC0631&from=FR>, p. 2, consulté le 25 juillet 2019.

²⁰⁶ *Ibid.*

Les premiers résultats de ce partenariat ont été de l'aveu même de la commission « très positifs ». À tel point qu'il est recommandé d'aller plus loin dans les structures bilatérales en instaurant des sommets annuels, un dialogue stratégique, entreprendre un examen approfondi des objectifs sectoriels ou encore de mettre en place un nouveau forum indépendant UE-Chine.

La communication rappelle aussi à plusieurs reprises les efforts qui doivent être entrepris par la Chine dans les réformes politiques ainsi que dans les droits et les libertés fondamentaux. L'Union européenne se dit prête à l'aider dans ce domaine pour une société chinoise « *plus ouverte et pluraliste* ». Des sujets sensibles sont aussi abordés comme la relation de la Chine avec le Japon, avec Taiwan, sur la transparence des objectifs et dépenses de Pékin dans le domaine militaire, sur l'embargo des armes ou encore sur la non-prolifération.

Un rappel est également fait sur la nécessité d'une Europe solidaire : « L'UE doit veiller à parler d'une seule voix sur la panoplie des dossiers qui concernent ses relations avec la Chine »²⁰⁷.

La communication se conclut par la phrase suivante : « *Un partenariat stratégique plus étroit et plus fort va dans l'intérêt de l'UE et de la Chine. Mais il s'accompagne d'un accroissement des responsabilités et d'un besoin d'ouverture qui nécessiteront des actions concertées de la part des deux parties* ».

b. L'Agenda stratégique de coopération Chine-UE (2013-2020)

Alors que le partenariat stratégique de 2003 entre l'Union européenne et la Chine fêtait ses 10 ans avec des avancées concrètes, les deux puissances ont souhaité aller plus loin. Elles ont suivi les recommandations de la commission évoquée dans la partie précédente avec l'instauration notamment de sommets et de forums. Cette volonté s'est aussi concrétisée par la signature de l'Agenda stratégique de coopération établi sur une période de 7 années, soit de 2013 à 2020.

²⁰⁷ *Ibid.*

C'est au cours du 16^{ème} sommet Chine-UE, qui s'est tenu les 20 et 21 novembre 2013 à Pékin, que cet agenda stratégique a été signé. Les autorités chinoises et européennes s'étaient félicitées des avancées importantes en termes de coopération, car en plus de l'agenda stratégique, d'autres positions communes avaient été officialisées²⁰⁸, témoignant d'une relation diplomatique toujours croissante.

L'Agenda stratégique de coopération Chine-UE 2020 est présenté lors d'un communiqué de presse de l'UE²⁰⁹ comme un document global exposant l'objectif commun de la Chine et de l'UE de promouvoir la coopération dans les domaines de la paix et de la sécurité, de la prospérité, du développement durable et des échanges entre les peuples, ainsi que de renforcer le partenariat stratégique global entre la Chine et l'UE.

Le communiqué précise aussi la mise en œuvre de l'Agenda qui s'effectuera lors des sommets annuels qui donnent des orientations stratégiques et par « *les trois piliers qui sous-tendent les sommets : la réunion annuelle de dialogue stratégique à haut niveau, la réunion annuelle de dialogue économique et commercial à haut niveau et la réunion semestrielle de dialogue entre les peuples à haut niveau* », en plus des réunions régulières entre homologues et des dialogues sectoriels.

Le projet des nouvelles Routes de la soie n'est en revanche pas abordé. Le Format « 16 + 1 » entre 16 pays d'Europe centrale et orientale²¹⁰ et la Chine, qui a été inauguré en avril 2012, en est certainement la cause. En effet, cette initiative de Pékin est vue par Bruxelles comme une volonté de déstabiliser l'UE en privilégiant des relations bilatérales avec différents États européens.

²⁰⁸ Un accord administratif sur la coopération en matière de propriété intellectuelle, une déclaration conjointe Chine-UE sur la sécurité énergétique et une lettre d'intention sur la coopération en matière de recherche et d'innovation dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture et de la biotechnologie.

²⁰⁹ Communiqué de presse Service européen pour l'action extérieure de l'Union européenne, Bruxelles, 28 novembre 2013, URL : http://eeas.europa.eu/archives/docs/statements/docs/2013/131123_01_fr.pdf, consulté le 25 juillet 2019.

²¹⁰ Le Format 16 + 1 est composé de la Chine et de 16 pays d'Europe centrale et orientale : Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Slovénie, Croatie, Serbie, Bosnie et Herzégovine, Monténégro, Albanie et Macédoine.

Pour Dorota Richard, « *le rapprochement diplomatique et stratégique entre la Chine et l'Europe centrale et orientale peut représenter un risque pour l'Union européenne, surtout dans le contexte où elle doit faire face à un affaiblissement de la zone Euro, à la crise politique provoquée par le Brexit et à la montée de l'euroscpticisme dans certains pays d'Europe centrale et orientale. Ce rapprochement a pour conséquence une ouverture encore plus grande sur la Chine au détriment du renforcement de la construction européenne* »²¹¹.

Pour François Godement, « *chaque pays européen tend à s'occuper d'abord de ses propres affaires et de ses intérêts dans ses relations directes avec la Chine* »²¹². Néanmoins, il pense que sur les questions globales comme « *le climat et l'environnement, l'architecture financière, le maintien de la paix, le développement durable, l'économie digitale et la cybersécurité* »²¹³, l'intérêt de la coopération entre l'UE et la Chine, au travers de l'agenda 2020, s'est renforcé depuis l'élection de Donald Trump aux États-Unis.

c. Déclarations conjointes à l'Élysée de 2019

Comme nous l'avons vu dans la partie 1.B.3 intitulée *Mars 2019 : visites d'État de Xi Jinping en Europe*, il s'est tenu en mars deux déclarations conjointes au palais de l'Élysée. Une première le 25 mars entre le président français Emmanuel Macron et le président chinois Xi Jinping, une seconde le 26 avec cette fois-ci Emmanuel Macron, Xi Jinping, la chancelière allemande Angela Merkel et le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker.

Le 25 mars 2019, alors que Paris et Pékin célèbrent les 55 ans de leurs relations diplomatiques, le président français, en présence de son homologue chinois, rappelait le choix du Général De Gaulle « *de l'évidence et de la raison* »²¹⁴ lors de la reconnaissance de la RPC par la France en 1964.

²¹¹ Richard, Dorota. *La nouvelle coopération entre la Chine et les pays d'Europe centrale et orientale*, Note d'actualité n°9/16 de l'Observatoire de la Chine, Asia centre, cycle 2016-2017, en partenariat avec la DGRIS, juillet 2016.

²¹² Godement, François. *La Chine à nos portes : Une stratégie pour l'Europe*, Odile Jacob, p. 42.

²¹³ *Ibid.*

²¹⁴ Propos tenus par le Général De Gaulles lors du discours de reconnaissance de la RPC par la France le 31 janvier 1964. « *Le poids de l'évidence et de la raison pesant chaque jour davantage, la République française a décidé de déplacer ses rapports avec la République populaire de Chine sur un plan normal, autrement dit, diplomatique (...) En vérité, il est clair que la France doit pouvoir entendre directement la Chine et aussi s'en faire écouter. (...) En nouant*

Emmanuel Macron, fervent défenseur de l'Union européenne²¹⁵, a souhaité saisir l'opportunité de cette rencontre pour relancer une nouvelle dynamique sino-européenne. C'est pourquoi il parla de « *renaissance européenne* » dans son discours, ce qui n'est pas sans rappeler la renaissance nationale du rêve chinois voulu par Xi Jinping. C'est dans ce contexte que le lendemain se tenait la seconde déclaration conjointe à laquelle nous allons nous intéresser ici.

Le 26 mars 2019, le président français rappelait dans un autre discours²¹⁶ la primauté des relations entre Bruxelles et Pékin : « *Le dialogue entre la Chine et l'Europe est en effet devenu incontournable pour la définition des équilibres mondiaux, pour la préservation du multilatéralisme, surtout dans le contexte que nous connaissons et une crise sans précédent dans notre histoire récente* ». Il énuméra ensuite quatre points de convergence relevés entre l'Union européenne et la Chine et abordés au cours d'une « *discussion très fructueuse et très constructive* » avec les présidents chinois, allemand et le président de la commission européenne.

Le premier point de convergence concerne la nécessité d'un multilatéralisme fort en termes de paix et de sécurité internationale, ce à quoi la Chine et l'UE ont œuvré, notamment par le sauvetage de l'accord de 2015 sur le nucléaire iranien (voir p. 92). Le second point est celui du sujet climatique (voir p. 94), le troisième point de convergence « *est la nécessité que le partenariat entre la Chine et l'Europe soit exemplaire de l'esprit de coopération qui est celui du multilatéralisme, et, au fond, de bâtir ce que nous avons qualifié de confiance stratégique entre nous* ». Emmanuel Macron précise : « *Nous avons longuement débattu des sujets de partenariat, d'amitié, de rivalité, qui existent et qui font partie justement de l'univers dans lequel nous avançons, mais la volonté qui est la nôtre, c'est d'avoir un agenda de confiance stratégique* ». Enfin, le quatrième point de convergence concerne la nécessité de renforcer « *notre dialogue pour une vision commune de*

avec ce pays, cet État, des relations officielles, comme maintes d'autres nations libres l'ont fait auparavant, et comme nous l'avons fait avec d'autres pays qui subissent des régimes analogues, la France ne fait que reconnaître le monde tel qu'il est ».

²¹⁵ Le 26 septembre 2017, lors d'un discours à la Sorbonne sur l'Union européenne, le président Emmanuel Macron proclamait « *L'Europe que nous connaissons est trop faible, trop lente, trop inefficace, mais l'Europe seule peut nous donner une capacité d'action dans le monde face aux grands défis contemporains* ».

²¹⁶ Déclarations du président de la République française en présence de Xi Jinping, président de la République populaire de Chine, d'Angela Merkel, chancelière de la République d'Allemagne, et de Jean-Claude Juncker, président de la commission européenne, le mardi 26 mars 2019 à Paris (Élysée).

l'avenir du multilatéralisme à travers les initiatives qui sont menées de part et d'autre ». Pour le président français, la Chine joue aujourd'hui le rôle qui correspond à son rang et à sa puissance, « et l'initiative des routes de la soie que vous avez proposée au monde, Monsieur le Président, est un geste extrêmement structurant qui peut contribuer à la stabilité, au développement, à la coexistence pacifique entre les peuples ».

À la fin de son discours, le président français osa même une analogie avec une citation de Confucius : *« Confucius disait que trois sortes d'amis sont utiles et trois sont néfastes. Les utiles sont un ami droit, un ami fidèle, un ami cultivé. Les néfastes sont un ami faux, un ami mou, un ami bavard. Monsieur le Président de la République populaire de Chine, sachez que vous avez dans cette salle des amis droits dans leurs exigences, fidèles à ce qu'ils sont et à leur amitié avec la Chine ».*

Le président chinois, la chancelière allemande et le président de la Commission européenne reprirent chacun dans leur discours ces points de convergence, les compétitions et les points de désaccords entre la Chine et l'UE, tout en mettant en avant la volonté profonde de rapprochement entre les deux Puissances.

Au-delà de la visite d'État de Xi Jinping à Paris, la France a souhaité montrer qu'elle est intégrée à une Union européenne certes affaiblie, mais qui s'affirme comme un acteur incontournable aujourd'hui, et qui le sera davantage encore, l'espère-t-elle, demain.

2. Des objectifs communs

a. La défense du multilatéralisme

Nous l'avons vu dans la partie précédente, la défense du multilatéralisme est peut-être l'objectif commun qui revient le plus souvent entre la Chine et l'Union européenne.

« Le multilatéralisme est la méthode qui consiste à privilégier la résolution commune des problèmes. Par la concertation à plusieurs voix, les États acceptent de régler ensemble aussi bien les différends

*qui les opposent que les défis et enjeux communs auxquels ils sont confrontés »*²¹⁷. Ainsi, le multilatéralisme s'appuie sur la recherche d'une solution politique et a pour objectif de prévenir le recours à la force entre les États. À l'inverse, l'unilatéralisme repose sur la stratégie d'un État qui cherche à bénéficier d'un rapport de force favorable et pense pouvoir mieux servir ses intérêts propres en agissant seul.

Au-delà du mandat de Donald Trump, pour Martin-Pierre Charliat²¹⁸, « *nous vivons sans doute aujourd'hui un basculement dans l'ordre mondial : le pays qui en a été le principal promoteur depuis 1945 est aujourd'hui en train de remettre en cause un multilatéralisme pourtant largement fait à sa main* ». C'est effectivement un paradoxe pour Washington de vouloir s'affranchir d'un ordre multilatéral et la présidence de Donald Trump ne serait donc pas une parenthèse.

Ce contexte offre à la Chine une opportunité inespérée d'occuper l'espace libéré par les États-Unis et « *de passer une nouvelle étape dans sa montée en puissance vers l'hégémonie mondiale* »²¹⁹. C'est l'autre paradoxe, de Pékin cette fois-ci, qui s'approprie un concept occidental alors que le régime chinois a un regard (très) critique sur le monde qu'ont voulu instituer les Occidentaux depuis deux siècles. Comme vu dans la partie « *pensée chinoise et pensée occidentale, p. 77* », Pékin saisit le potentiel de situation et tente de donner un nouveau sens à l'ordre mondial, conforme à ses intérêts et à la place centrale que revendique la Chine.

Pour cela, Pékin cherche à renforcer son influence au sein des instances multilatérales existantes et en premier lieu auprès de l'ONU²²⁰, mais également avec la création de nouvelles institutions, comme avec le lancement en octobre 2014 de sa propre banque, la BIIA²²¹. Celle-ci vient concurrencer directement la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale qui sont des

²¹⁷ Charliat, Martin-Pierre. « Le multilatéralisme en question », *Études*, vol. décembre, no. 12, 2018, pp. 21-34.

²¹⁸ *Ibid.*

²¹⁹ *Ibid.*

²²⁰ La Chine multiplie les candidatures aux postes de direction, comme en 2017 à l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

²²¹ BIIA : Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures.

institutions financières internationales. Et sur le plan des enjeux régionaux de sécurité, la Chine s'appuie sur l'OCS²²² qui a été créée à son initiative en 2001.

L'Union européenne, de par sa faible représentativité politique, pourrait être le grand perdant des trois Puissances et se retrouver « *polarisée par un condominium américano-chinois, les premiers se détournant du reste du monde et les seconds cherchant à l'instrumentaliser* »²²³.

Néanmoins, il est aussi dans l'intérêt de l'UE de continuer à promouvoir le multilatéralisme. Sans lui, c'est le risque de conflits directs qui augmente « *risquant à chaque instant de dégénérer en déflagration régionale ou mondiale* ». Seul le multilatéralisme peut permettre à l'Europe de diffuser les valeurs démocratiques et de l'État de droit, ou encore à peser par ses normes et ses standards. Enfin, le multilatéralisme est le meilleur moyen pour l'UE de canaliser les ambitions de Pékin, alors qu'il est pour le régime chinois une opportunité de s'affirmer sur la scène internationale.

b. L'accord sur le nucléaire iranien

Le 14 juillet 2015, un accord qualifié « d'historique » par le président américain Barack Obama a été signé à Vienne sur le programme nucléaire iranien. Son nom officiel est l'Accord de Vienne sur le nucléaire iranien ou encore plan d'action global commun. Les signataires sont composés des « P5+1 », désignant les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (États-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni) et l'Allemagne, ainsi que l'Union européenne et l'Iran.

L'objectif principal de cet accord est d'appliquer de sévères restrictions afin de garantir que le *breakout time*²²⁴ soit suffisamment long pour permettre aux Occidentaux de réagir à temps dans le

²²² OCS : Organisation de coopération de Shanghai, créée le 15 juin 2001 à Pékin où se situe le siège. Elle succède au « groupe de Shanghai créé en 1996. Elle comprend comme États membres : Chine, Russie, Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan, Ouzbékistan, Inde et Pakistan. Ses objectifs sont de renforcer la confiance mutuelle et les relations de bon voisinage, faciliter la coopération dans les domaines politique, économique, scientifique, culturel et éducatif, sauvegarder la paix, la sécurité et la stabilité régionales et enfin œuvrer à la création d'un nouvel ordre politique et économique international, plus juste et démocratique.

²²³ Charliat, Martin-Pierre, *op. cit.*, pp. 21-34.

²²⁴ Le *breakout time* correspond au temps nécessaire pour produire suffisamment d'uranium enrichi permettant la fabrication d'une arme atomique. Dans l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien, ce temps a été fixé à un an. Au moment de la signature de l'accord, cette durée était estimée à deux ou trois mois.

cas où Téhéran déciderait de se doter de l'arme atomique. Pour atteindre cet objectif, l'accord prévoit de limiter l'enrichissement d'uranium, de limiter la production de plutonium et de renforcer les inspections. En contrepartie, les signataires (moins l'Iran) s'engagent à lever les sanctions²²⁵ à l'égard de Téhéran mais maintiennent l'embargo sur les armes.

Pour Thierry Coville, « *le qualificatif historique s'applique bien à l'accord de 2015* »²²⁶. Il cite deux raisons à cela, la première est d'avoir permis de trouver une solution « *à un problème qui empoisonne les relations internationales depuis 25 ans* ». Les pays occidentaux soupçonnaient en effet Téhéran de vouloir se doter d'une capacité nucléaire militaire depuis la fin de la guerre Iran-Irak (1981-1988), ce qui a engendré d'importantes tensions et l'application de sanctions. La seconde raison est que l'accord « *traduit officiellement le début d'une normalisation des relations entre l'Iran et les États-Unis* ».

Mais c'était sans compter sur la nouvelle administration Trump. Le 8 mai 2018, lors d'une intervention télévisée, le président américain annonce officiellement que les États-Unis se retirent de l'accord sur le nucléaire iranien jugeant celui-ci « *désastreux* ». Il estime qu'« *il s'agissait d'un abominable accord unilatéral qui n'aurait jamais dû être conclu (...). Il n'a pas apaisé la situation. Et il n'a pas apporté la paix. Et il ne l'apportera jamais. Il est évident, à mes yeux, qu'avec la structure fragilisée et pourrie de l'accord actuel, on ne peut empêcher l'Iran de se doter d'une*

²²⁵ Les sanctions contre l'Iran s'appliquaient depuis 1979. Elles ont considérablement affaibli l'économie iranienne, la rendant très dépendante de ses exportations de pétrole. D'après un document du centre de documentation de l'École militaire intitulé « *Accord sur le nucléaire iranien : au bénéfice de qui ?* », paru le 21 octobre 2015, le chômage en Iran, officiellement de 10 %, atteignait en réalité des proportions beaucoup plus importantes, notamment chez les jeunes diplômés. De nombreuses entreprises ont disparu et depuis l'alourdissement en 2008 des sanctions financières américaines interdisant aux banques de tisser des liens avec l'Iran, et la mise en place en 2012 par les Européens d'un embargo sur le pétrole, l'inflation a bondi de 45 % et le PIB a chuté de 6 % ». À cela, il fallait encore ajouter l'exclusion de l'Iran du système électronique *Swift* pour les transactions bancaires.

²²⁶ Coville, Thierry. *Nucléaire iranien : le qualificatif « historique » s'applique bien à l'accord de 2015*, Connaissance des énergies, URL : <https://www.connaissancedesenergies.org/tribune-actualite-energies/nucleaire-iranien-le-qualificatif-historique-sapplique-bien-cet-accord>, consulté le 27 juillet 2019.

bombe nucléaire »²²⁷. Il annonce également que les États-Unis vont rétablir un haut niveau de sanctions envers Téhéran²²⁸.

Avec le retrait des États-Unis, c'était l'existence même de l'accord qui était menacé, Téhéran annonçant vouloir suspendre certains de ses engagements. L'Union européenne a joué un rôle prépondérant, et continue de le faire, pour le maintien de l'accord. Elle a trouvé en Pékin un soutien de taille qui s'inscrit sur la même ligne que Bruxelles. Le 8 mai 2019, soit un an après le retrait des États-Unis et alors que Téhéran répétait vouloir se désengager partiellement, Pékin annonçait que la Chine était toujours partie de cet accord et rappelait que « *maintenir et appliquer l'accord est de la responsabilité de toutes les parties* ».

c. La lutte contre le réchauffement climatique

Un autre sujet sur lequel Chine et Union européenne sont alliés est celui de la lutte contre le réchauffement climatique. À l'instar de l'Accord de Vienne sur le nucléaire iranien, les États-Unis de Donald Trump ont annoncé leur retrait de l'Accord de Paris sur le climat. Celui-ci a été adopté lors de la COP 21, ou 21^{ème} Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques²²⁹, qui s'est tenue à Paris en décembre 2015. Elle a totalisé 196 signataires dont la Chine et l'Union européenne. Le challenge de la COP 21 était de s'entendre sur un accord contraignant et universel pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pour cela, l'objectif a été

²²⁷ Donald Trump annonce le retrait des États-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien. Le Monde, 9 mai 2018, URL : https://www.lemonde.fr/ameriques/article/2018/05/08/donald-trump-annonce-le-retrait-des-etats-unis-de-l-accord-sur-le-nucleaire-iranien_5296297_3222.html, consulté le 27 juillet 2019.

²²⁸ Ces sanctions économiques concernent les exportations iraniennes de pétrole et les opérations bancaires, privant l'Iran d'un accès aux circuits financiers internationaux. Ces sanctions « *reposent sur l'extraterritorialité du droit américain et posent la question de l'indépendance de la politique étrangère et commerciale de l'Union européenne vis-à-vis de Washington* », Éric Chaney, Institut Montaigne, *Retour des sanctions américaines contre l'Iran - quelles conséquences pour l'UE et le marché du pétrole ?* octobre 2018.

²²⁹ La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a été adoptée au cours du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992. C'est le principal traité international destiné à lutter contre le réchauffement climatique. Il précise trois grands principes : le principe de précaution, le principe des responsabilités communes mais différenciées et le principe du droit au développement. L'organe suprême est la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques qui prend la forme d'une conférence des parties (COP). Il se réunit annuellement lors de conférences mondiales. Les avancées de la convention sont alors analysées et des décisions sont prises pour atteindre de nouveaux objectifs de lutte contre les changements climatiques.

de limiter le réchauffement climatique à 2°C²³⁰, voire 1,5°C, d'ici à 2100. L'Accord doit remplacer le protocole de Kyoto²³¹ dès 2020.

Le texte issu de la COP 21 contient des engagements de la part de chaque pays de réduire les gaz à effet de serre, des règles pour contrôler les efforts entrepris et des solutions pour financer durablement l'adaptation au changement climatique des pays en voie de développement.

Il contient aussi un « *agenda* » regroupant les initiatives des acteurs non gouvernementaux.

Les enjeux sont considérables. D'après les différents rapports scientifiques du GIEC²³², au-delà de 2°C d'augmentation, les rendements agricoles, donc la sécurité alimentaire, pourraient être compromis. Les événements climatiques extrêmes se multiplieraient et la hausse du niveau de la mer, générée par la fonte des glaces, menacerait une partie du littoral. Certains États insulaires comme les Maldives pourraient disparaître. Aujourd'hui, alors que les émissions de dioxyde de carbone²³³ n'ont jamais été aussi élevées, nous en sommes à une augmentation de 0,85°C. Au rythme actuel de la production de CO₂, les températures sur la terre devraient s'accroître de 4,6°C à la fin du siècle. Dans ce scénario, c'est une partie de l'Humanité qui serait directement menacée.

Les trois premiers acteurs qui produisent le plus de dioxyde de carbone sont par ordre d'importance : la Chine, les États-Unis et l'Union européenne avec respectivement 29,2, 14 et 9,6 % des émissions mondiales de CO₂ en 2016²³⁴. (Voir les 10 principaux émetteurs mondiaux en annexe p. 148 avec des données chiffrées de 1960 à 2017).

²³⁰ La référence en termes de température est l'ère préindustrielle, à savoir le 19^{ème} siècle.

²³¹ Le protocole de Kyoto est un accord international visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il a été signé le 11 décembre 1997 lors de la 3^{ème} Conférence des Parties à la CCNUCC (COP 3) à Kyoto (Japon). Il est entré en vigueur le 16 février 2005. Ce protocole visait à réduire, entre 2008 et 2012, d'au moins 5 % par rapport au niveau de 1990 les émissions de six gaz à effet de serre : dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote et trois substituts des chlorofluorocarbones.

²³² Le GIEC est le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, en anglais : Intergovernmental Panel on Climate Change, IPCC. Il a été créé en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme pour l'Environnement des Nations Unies (PNUE). Ses rapports synthétisent les travaux publiés de milliers de chercheurs analysant les tendances et prévisions mondiales en matière de changements climatiques.

²³³ Le dioxyde de carbone, dont la formule chimique est : CO₂, est le principal gaz à effet de serre produit par les activités humaines.

²³⁴ Données *Alternatives Économiques*, URL : <https://www.alternatives-economiques.fr/emissions-de-co2-chine-desormais-premier-rang/00084141>, consulté le 28 juillet 2019.

Les États-Unis de Barack Obama et la Chine ont ratifié l'Accord de Paris le 4 septembre 2016 et celui-ci est entré en vigueur le 4 novembre 2016 après la ratification de l'Union européenne et de l'Inde²³⁵. Donald Tusk, président du Conseil européen, a déclaré le jour même : « *Avant l'Accord de Paris, l'Union européenne était relativement seule à s'engager dans une politique climatique. La ratification par les États-Unis et la Chine marque pour nous l'espoir que nous ne serons plus seuls* ».

Espoir de courte durée puisque le 1^{er} juin 2017, en dépit des appels de la communauté internationale, Donald Trump annonce son intention de se retirer des Accords de Paris, retrait qui devrait être effectif en 2020. Cette annonce a créé une vague de déceptions et d'indignations à travers le monde. Déjà, le 31 mars 2017, Nicolas Hulot déclarait²³⁶ : « *Si un jour la notion d'écocide est reconnue en droit international, Donald Trump sera coupable de crimes contre l'humanité* ». Le président américain a justifié sa décision en précisant qu'il ne « *voulait rien qui puisse se mettre en travers* » de son action pour redresser l'économie de la première puissance mondiale. « *Je ne peux pas, en conscience, soutenir un accord qui punit les États-Unis (...). J'ai été élu pour représenter les habitants de Pittsburgh, pas de Paris* »²³⁷.

Pour la Chine, les objectifs des Accords de Paris sont inscrits dans son 13^{ème} plan quinquennal (2016-2020). Pékin s'est engagé « *à réduire ses émissions de CO₂ de 18 % par unité de PIB, et à diminuer son intensité énergétique de 15 %, tout en poursuivant le déploiement de son programme d'énergies renouvelables* »²³⁸.

L'Union européenne et la Chine ont constitué un front commun pour sauver l'Accord de Paris.

La France, aux côtés de l'Union européenne, a souligné cette réalisation commune.

²³⁵ Pour que l'Accord de Paris entre en vigueur et qu'il devienne de facto contraignant, 55 pays représentant au moins 55 % des émissions estimées de gaz à effet de serre devaient l'avoir ratifié.

²³⁶ Trois jours avant la déclaration de Nicolas Hulot, Donald Trump avait signé un décret ordonnant un réexamen des contraintes imposées par son prédécesseur, Barack Obama, à l'endroit des centrales thermiques américaines. Ces contraintes découlaient des Accords de Paris.

²³⁷ Propos tenus le 1^{er} juin 2017 par le président américain Donald Trump, lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche annonçant le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris.

²³⁸ Agnès Sinaï, journaliste et rédactrice spécialisée au média *Actuenvironnement.com*, URL : <https://www.actu-environnement.com/ae/news/chine-etats-unis-ratification-accord-de-paris-27434.php4>, consulté le 28 juillet 2019.

Le 12 janvier 2018, à l'occasion de la visite d'État du président Xi Jinping en France, le président français Emmanuel Macron déclara : « *Sur le plan de l'agenda global, la Chine et la France ont vocation à relever ensemble nombre des défis mondiaux qui aujourd'hui sont devant nous. Le premier, c'est le climat. Je veux ici remercier à nouveau le président Xi Jinping de son engagement très fort, tout au long de l'année dernière lorsque les accords de Paris ont pu être menacés, en réaffirmant la stratégie chinoise et sa volonté de lutter contre le réchauffement climatique. C'est, je crois pouvoir le dire, l'engagement de la Chine qui a permis non seulement de tenir cet accord mais, d'accélérer encore les ratifications qui étaient en cours* »²³⁹.

3. Des limites au rapprochement ?

a. Une politique étrangère européenne (trop) faible

Chaque État membre de l'Union européenne conserve une entière souveraineté dans la conduite de sa politique étrangère. Par conséquent, il n'existe pas à proprement parler de politique étrangère européenne. Néanmoins, différents traités européens ont permis des avancées significatives qui permettent à l'UE d'exister dans ce domaine.

Le traité de Maastricht (1992) inaugure la politique étrangère de sécurité commune (PESC) comme l'un des trois piliers de l'UE²⁴⁰. Celle-ci prévoit l'adoption de positions européennes au niveau international. C'est le cas par exemple des sanctions à l'égard de régimes violant les droits de l'homme ou menaçant la sécurité internationale, c'est le cas aussi des soutiens à des processus de

²³⁹ Discours du président de la République française lors de l'accueil pour une visite d'État du président de la République populaire de Chine le 12 janvier 2018 au palais de l'Élysée : URL : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/01/12/transcription-de-la-conference-de-presse-du-president-de-la-republique-au-grand-palais-en-chine>, consulté le 28 juillet 2019.

²⁴⁰ Les deux autres piliers sont les *Communautés* (« pilier communautaire ») et la *coopération en matière de justice et d'affaires intérieures* (« troisième pilier »). Le pilier communautaire est régi par le droit et par des institutions supranationales. Les deux autres piliers empiètent sur la souveraineté des États (la politique étrangère, la police, la justice) et fonctionnent selon la méthode intergouvernementale (vote à l'unanimité ; rôles réduits de la Commission, du Parlement et de la Cour de justice). Le Conseil européen chapeaute les trois piliers.

paix ou à des actions de désarmements et de non-prolifération. De la même façon, des représentants spéciaux sont désignés pour faire entendre la voix de l'UE dans certains conflits²⁴¹.

Le traité d'Amsterdam (1997) augmente la portée de la PESC et crée le poste de haut représentant. Le traité de Nice (2001) initie la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), partie intégrante de la PESC.

Le traité de Lisbonne (2007) fait évoluer le poste de *haut représentant* cité précédemment en *haut représentant pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité*. Il préside dorénavant le Conseil des ministres des Affaires étrangères et dirige le service européen pour l'action extérieure (SEAE). Par ailleurs, le poste de président du Conseil européen est créé et l'Union européenne a « *désormais une personnalité stable et indépendante* »²⁴² pour exposer la PESC sur la scène internationale.

Ces avancées, aussi importantes soient-elles, ne donnent pas à l'UE la puissance d'un État en termes de politique étrangère : « *L'Union a pour la représenter une présidence bicéphale et un « haut représentant » qu'on n'a pas voulu nommer « ministre des Affaires étrangères ». Elle n'a pas de service diplomatique, mais un service « pour l'action extérieure ». Pas d'ambassades, mais des « délégations ». Pas d'armée, mais une « politique de sécurité et de défense commune ». Tout se passe comme si l'on avait essayé de faire apparaître l'Union européenne comme un État sur la scène internationale, sans vouloir entamer les prérogatives des États souverains qui la composent* »²⁴³.

L'Union européenne forme ainsi « *un étage intermédiaire entre le monde et les États* »²⁴⁴. Elle a hérité de ce système westphalien d'États souverains qu'elle a défendu et même généralisé sur tout le continent. Pourtant, elle aspire à le dépasser dans la construction d'une Europe politique. « *Cette aspiration à l'unité politique est aussi le produit de toute l'histoire de l'Europe, avec la nostalgie*

²⁴¹ Les deux premiers représentants spéciaux ont été désignés en 1996 pour l'Afrique des Grands Lacs et le processus de paix au Moyen-Orient.

²⁴² Lefebvre, Maxime. *La politique étrangère européenne*, Presses Universitaires de France, 2016, 128 p.

²⁴³ *Ibid.*

²⁴⁴ *Ibid.*

de l'unité impériale romaine, et en même temps le rejet de la domination d'une puissance sur les autres »²⁴⁵.

Le grand défi pour l'Union européenne, à défaut de devenir une fédération, est de renforcer sa politique étrangère. Ce n'est qu'à ce prix qu'elle pourra s'affirmer en tant qu'acteur mondial crédible.

Un article du Conseil européen des relations internationales en date du 22 juillet 2019 rappelle les nombreux atouts de l'UE : « *Les États membres de l'UE conservent collectivement le plus grand marché unique au monde, les dépenses de défense les plus importantes derrière les États-Unis, le plus grand corps diplomatique au monde et les dépenses de développement les plus élevées* ».

L'Union européenne n'est donc pas une grande puissance westphalienne et cela ne peut que limiter le rapprochement avec la RPC. Cependant, ses atouts pourraient renforcer une légitimité qui peine à s'affirmer.

L'Europe sera-t-elle un jour fédérale ? Pour Maxime Lefebvre, on ne peut appréhender la construction européenne sans penser le monde qui l'environne. Il cite l'historien Lucien Febvre : « *Le problème de l'Europe [...] c'est un problème mondial. L'Europe, s'il faut la faire, c'est en fonction de la planète*²⁴⁶ ». Si la pression devenait trop forte entre les États-Unis, la Chine et la Russie, la voie de la raison pour les États européens ne serait-elle pas celle de la fédération ?

b. Des différences culturelles surmontables ?

« Alors que nous sommes les héritiers des traditions gréco-bibliques, les Chinois sont les héritiers de trois traditions millénaires : le taoïsme, le confucianisme et le bouddhisme. Celles-ci ont développé une forme de pensée différente de la nôtre, non pas linéaire et rationnelle, mais circulaire et en réseau »²⁴⁷.

²⁴⁵ *Ibid.*

²⁴⁶ Febvre, Lucien. *L'Europe. Genèse d'une civilisation*, Paris, Perrin, 1999.

²⁴⁷ Cailliau, Hesna. *Le paradoxe du poisson rouge*, Paris, Éditions Saint-Simon, 2015, p. 8.

D'après Edgar Morin, il s'agit d'une « *pensée complexe* » qui veut dire « *tisser, nouer ensemble* ». « *Contrairement à la pensée rationnelle qui sépare et oppose, pour mieux élaborer des lois et des théories, la pensée complexe recherche des liens subtils que l'apparence oppose. Elle est plus soucieuse d'élucider des cohérences que de donner des explications* »²⁴⁸.

Les cultures occidentales et orientales sont si différentes qu'elles constituent des paradigmes lointains. Comme l'écrit Cyrille Javary : « *le dialogue interculturel avec la Chine se heurte parfois à une Grande Muraille d'incompréhension* »²⁴⁹. Même si « *la modernité et la mondialisation ne permettent plus de raisonner dans des schémas qui ont servi dans un monde composé principalement de sociétés communautaires ou nationales* »²⁵⁰, il n'existe pas de culture universelle.

Pour autant, ces paradigmes sont-ils de nature à empêcher tout « réel » rapprochement entre l'Union européenne et la Chine ?

Quand les premiers jésuites se sont rendus en Chine dans le milieu du XVI^{ème} siècle pour y prêcher le christianisme, « *ils trouvent une administration compétente et efficace, une civilisation raffinée et une culture de haute valeur morale* »²⁵¹. A contrario des cultures indigènes du Nouveau Monde qui opposaient peu de résistances à l'évangélisation, les jésuites ont rapidement compris qu'ils devaient inventer une nouvelle approche en Chine. Ce sera celle de l'« *accommodation culturelle* » du christianisme à la civilisation chinoise. « *Ce processus ouvre la voie à la première rencontre en profondeur entre l'empire du Milieu et l'Europe* »²⁵².

« *La Chine est la nation la plus importante et la plus riche qu'il y ait dans tout l'Orient ; elle ressemble beaucoup en certains points à la richesse et la perfection de notre Europe, et en beaucoup*

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 9.

²⁴⁹ Javary, Cyrille. *La souplesse du dragon*, Paris, Albin Michel, 2014, p. 88.

²⁵⁰ Verbunt, Gilles. « Comment l'interculturel bouscule les cultures », *Les Cahiers Dynamiques*, vol. 57, no. 4, 2012, pp. 22-28.

²⁵¹ Meyer, Claude. *L'Occident face à la renaissance de la Chine : Défis économiques, géopolitiques et culturels*, Paris, Odile Jacob, 2018, p. 212.

²⁵² *Ibid.*, p. 213.

elle les surpasse ». C'est dans ces termes que le père Valignano²⁵³ a décrit l'empire du Milieu quand il l'a découvert à la fin du XVI^{ème} siècle.

Le père Matteo Ricci²⁵⁴ est quant à lui « *reconnu tant en Chine qu'en Occident comme un pionnier dans le dialogue culturel* »²⁵⁵. Ce dialogue a nécessité une immersion radicale dans la culture et la société chinoise et permis des échanges d'une grande richesse²⁵⁶. « *Les missionnaires occidentaux, et en particulier les jésuites, apparaissent comme des sujets d'étude très pertinents pour une histoire mondiale des échanges culturels Orient/Occident* »²⁵⁷. Les expériences des jésuites démontrent qu'il a été possible d'établir un niveau de coopération et d'acceptation très abouti alors même que les deux cultures n'avaient encore jamais tissé de vrais liens.

L'Histoire se situera, certainement, entre l'optimisme excessif de Francis Fukuyama²⁵⁸ qui voyait dans l'effondrement de l'Union soviétique le triomphe de la démocratie sur le communisme, et le

²⁵³ Alessandro Valignano, né le 7 février 1539 à Chieti (Italie) et mort le 20 janvier 1606 à Macao (Chine) est un prêtre jésuite envoyé en Extrême-Orient par Everard Mercurian, supérieur général de la Compagnie de Jésus. Il initie une approche inculturée de la foi chrétienne qui transforma le travail missionnaire en Asie. Quelques-uns de ces éléments sont : Études de la langue et culture locale ; Respect et appréciation de cette culture ; Auteurs classiques occidentaux et orientaux enseignés dans les collèges. Le père Valignano fonde en 1593 le collège Saint-Paul de Macao qui aura une grande influence sur l'ouverture des missionnaires jésuites aux langues et cultures de l'Orient (Chine et Japon).

²⁵⁴ Matteo Ricci est né le 6 octobre 1552 à Macerata (Italie) et décédé le 11 mai 1610 à Pékin. C'était un prêtre jésuite et missionnaire en Chine. Il inaugure le processus d'inculturation du christianisme en Chine.

²⁵⁵ Meyer, Claude, *op. cit.*, p. 213.

²⁵⁶ Matteo Ricci, après un long apprentissage du mandarin, va transmettre ses connaissances scientifiques et réalise en 1602 une célèbre Mappemonde qui va changer la vision chinoise sur le monde. Il fait découvrir à l'Europe la géographie de l'Empire chinois, ses institutions, sa culture et des connaissances dont l'influence marqueront les philosophes des Lumières. « *Il peut être considéré comme l'« initiateur scientifique de la Chine moderne ». Passeur de savoirs, il l'est aussi vers l'Europe en la faisant bénéficier de sa profonde connaissance de la langue et de la culture chinoises. Il réalise notamment la première traduction des Quatre Livres du confucianisme et compose le premier dictionnaire chinois en langue occidentale en utilisant la transcription en lettres latines qu'il a inventée* ». Meyer, Claude. *L'Occident face à la renaissance de la Chine : Défis économiques, géopolitiques et culturels*, Odile Jacob, (p. 213).

²⁵⁷ Maurel, Chloé. « Faire de l'histoire mondiale/globale en Chine à l'heure de la mondialisation », *Revue Tiers Monde*, vol. 216, no. 4, 2013, pp. 19-43.

²⁵⁸ Dans son ouvrage *La fin de l'histoire et le Dernier Homme* (Paris, Flammarion, 2009, 450 p.), Francis Fukuyama représentait la fin de l'Histoire au sens hégélien du terme. Hegel voyait déjà dans la civilisation occidentale le stade suprême de l'évolution humaine vers la pensée et la liberté. Hegel écrivait dans *La Raison dans l'histoire* (Paris, Plon, 2003, p. 280.) : « *Le soleil se lève à l'Orient (...). L'Histoire universelle va d'Est en Ouest, car l'Europe est véritablement le terme et l'Asie, le commencement de cette histoire* ».

pessimisme de Samuel Huntington²⁵⁹ qui voyait des affrontements s'exacerber, non plus entre États-nations ou idéologies, mais entre civilisations concurrentes.

La principale difficulté entre l'Union européenne et la Chine tient à l'incompatibilité de systèmes politiques antagonistes, notamment sur la question du respect des droits de l'homme. « *Toute possibilité de dialogue à ce niveau restera quasiment impossible tant que le régime chinois ne se sera pas profondément libéralisé* »²⁶⁰.

Pour que le dialogue s'instaure en profondeur, il faut éviter une double impasse : « *la prétention universaliste de l'Occident d'un côté et, de l'autre, le parti pris d'une altérité de la Chine qui serait radicale et absolue* »²⁶¹.

Claude Meyer, dans son ouvrage *L'Occident face à la renaissance de la Chine*, précise que le dialogue entre les deux cultures est un impératif du temps présent et cite Victor Segalen : « *Seul celui qui est capable de sortir de lui-même est capable d'y retourner* ». L'auteur réfute la tentation d'opposer les cultures chinoises et occidentales « *dans une dichotomie radicale* »²⁶² : recherche de la Voie contre quête de la Vérité, sagesse contre philosophie, image contre concept, silence contre parole, récit contre théorie, hiérarchie contre égalité ou encore harmonie contre liberté.

c. Un avenir politique incertain en Chine

Le pouvoir chinois paraît plus fort que jamais. Mais qu'en est-il réellement ? Ne présente-il pas des vulnérabilités qui pourraient provoquer son effondrement ou encore l'obliger à entreprendre des réformes profondes sur la voie de la démocratisation ? En cas de difficultés majeures, ne durcirait-il pas la surveillance et la répression ? L'avenir politique de la Chine fait débat et pourrait représenter

²⁵⁹ Dans *Le Choc des civilisations* (Paris, Odile Jacob, 2000, 545 p.), Samuel Huntington s'interrogeait sur les risques de guerre entre civilisations qui pourraient menacer l'Occident. Comme sources possibles d'affrontements, il citait notamment la résurgence islamique mais aussi l'expansion d'une Chine affirmant avec détermination ses ambitions de grande puissance, y compris sur le plan civilisationnel.

²⁶⁰ Meyer, Claude, *op. cit.*, pp. 20-21.

²⁶¹ *Ibid.* p. 21.

²⁶² *Ibid.*

soit un frein soit, au contraire, une opportunité au rapprochement de l'Union européenne et de la Chine.

Claude Meyer a tenté d'apporter des réponses quant à l'avenir politique chinois au travers de la question suivante : « *Quel pourrait être à l'horizon 2030 le paysage politique de la première économie mondiale ?* »²⁶³.

L'auteur cite des sondages²⁶⁴ montrant que la moitié des Chinois pense que la Chine est peut-être à la veille d'une révolution. La majorité des citoyens réclame plus d'honnêteté et d'intégrité de la part des dirigeants face à l'ampleur de la corruption et souhaite un approfondissement des réformes engagées par Jiang Zemin et Hu Jintao pour une plus grande démocratie au sein du PCC. « *Cependant cette demande de réformes ne signifie pas une remise en cause du monopole du Parti et de sa légitimité* »²⁶⁵. En effet, la démocratie à l'occidentale n'attire pas la majorité des Chinois qui pense même que le multipartisme est une source d'instabilité pouvant conduire à l'anarchie.

Devant les enjeux colossaux qui se présentent à Pékin en termes de politique, d'environnement et d'économie²⁶⁶, le Parti saura-t-il s'adapter pour y faire face ? De nombreux écrits ont déjà prédit la chute du pouvoir communiste. Citons Gordon Chang qui publiait en 2001 un best-seller annonçant la chute du régime dans les cinq à dix ans suite à la faillite du système financier. En 2015, le professeur américain Pei Minxin (Claremont McKenna College) expliquait que « *les jours du PCC sont comptés et que l'avènement de la démocratie en Chine est très probable dans les dix à quinze*

²⁶³ *Ibid.*, p. 274.

²⁶⁴ Pew Research Center. *Views of China and the Global Balance of Power*. 2016, Ipsos, URL : <http://pressoffice.mg.co.za/ipsos/PressRelease.php?StoryID=270889>, consulté le 2 août 2019.

²⁶⁵ Meyer, Claude. *L'Occident face à la renaissance de la Chine : Défis économiques, géopolitiques et culturels* (p. 276). Odile Jacob.

²⁶⁶ Pour Claude Meyer (*L'Occident face à la renaissance de la Chine : Défis économiques, géopolitiques et culturels*, Odile Jacob, 2018, p. 277), la croissance a déjà commencé à ralentir et ce ralentissement pourrait s'intensifier au cours des prochaines décennies. Les origines en sont l'évolution démographique défavorable, la chute de la productivité en raison de l'endettement massif des entreprises et de l'inefficacité des sociétés d'État. Les situations d'urgence provoquées par le risque environnemental est certainement le plus dangereux pour la crédibilité du régime. La montée du chômage et la faible progression des revenus pourraient générer de fortes tensions sociales

prochaines années »²⁶⁷. La même année, c'est un article du professeur David Shambaugh (Université George Washington) dans le Wall Street Journal qui annonçait « *l'effondrement imminent de la Chine* », affirmant que le pays était proche de la rupture en raison « *des mesures impitoyables de Xi Jinping (...) transformant le fameux rêve chinois en cauchemar soviétique* ».

D'autres spécialistes comme James Mann, Jean-Pierre Cabestan ou encore François Godement décrivent trois scénarios principaux pour l'avenir politique chinois : la démocratisation en douceur, le changement brutal et le *statu quo*.

Le premier d'entre eux, la démocratisation en douceur, « *est fondé sur le paradigme de la transition selon lequel l'élévation du niveau de vie entraîne inéluctablement un processus de démocratisation, comme ce fut le cas, entre autres, à Taïwan et en Corée du Sud* »²⁶⁸. Cela induirait une adaptation du PCC qui aurait initié des réformes comme l'a fait le Kuomintang à Taïwan, avec une évolution possible vers un « *un scénario de rêve, la démocratie fédérale* ».

Le second scénario, le changement brutal, évoque une « *évolution violente par le bas* » (Cabestan) ou une « *réplique de Tian'anmen* » (Pei). Un effondrement brutal du régime serait déclenché par une crise économique, financière ou sociale. Ce scénario « *cataclysmique* » (Mann), qui paraît peu probable aujourd'hui, pourrait aller jusqu'à provoquer une guerre civile ou une « *révolution de jasmin* » à la chinoise (Pei). Il entraînerait très certainement un durcissement du pouvoir et une accumulation de frustrations qui pourraient faire basculer le régime vers un effondrement.

Le troisième scénario, le *statu quo*, exprime une consolidation du régime incarné par Xi Jinping depuis 2013. Pour Claude Meyer, « *c'est l'hypothèse la plus probable pour la prochaine décennie, compte tenu des décisions prises récemment par les instances dirigeantes, qui ont entériné la dérive autoritaire de l'« empereur rouge »*. En effet, le XIX^{ème} Congrès d'octobre 2017 et l'Assemblée

²⁶⁷ Pei, Minxin. « The Twilight of Communist Party Rule in China », *American Interest*, 12 novembre 2015, URL : <https://www.the-american-interest.com/2015/11/12/the-twilight-of-communist-party-rule-in-china/>, consulté le 4 août 2019.

²⁶⁸ Meyer, Claude. *L'Occident face à la renaissance de la Chine : Défis économiques, géopolitiques et culturels*, Paris, Odile Jacob, 2018, p. 279.

nationale populaire de mars 2018 ont validé la stratégie de Xi Jinping qui consiste notamment en une forte personnalisation du pouvoir et en un renforcement du monopole du PCC.

Un autre modèle pourrait constituer une source d'inspiration pour Pékin, celui de Singapour. Deng Xiaoping s'en était déjà inspiré lors de sa politique d'ouverture en 1978. La réussite de la cité-État repose sur plusieurs valeurs clés : « *l'efficacité économique associée à une forme de socialisme, le culte de la méritocratie, l'éthique confucéenne et le choix de l'asianité contre les valeurs occidentales* »²⁶⁹. Singapour illustre très bien le fait qu'un régime politique autoritaire peut voir son PIB par habitant dépasser celui de la plupart des démocraties européennes. Mais le système singapourien est aussi construit sur l'État de droit, un niveau d'éducation très élevé, une absence de corruption ou encore une administration très efficace.

De plus, « *la qualité de la gouvernance est remarquable* »²⁷⁰ et Singapour encourage la concurrence sur un marché très dérégulé. La société singapourienne est multiculturelle et tous les citoyens doivent respecter les « *Valeurs partagées* »²⁷¹. Le modèle singapourien ne paraît donc pas à première vue à la portée de Pékin.

Vers quel scénario ou combinaison de scénarios Pékin s'engagera-t-il ? Celui-ci aboutira-t-il à un authentique dialogue politique ou au contraire vers un raidissement du pouvoir central ? Le rapprochement entre l'UE et la Chine en dépendra directement.

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 281.

²⁷⁰ *Ibid.*

²⁷¹ Le livre Blanc singapourien, consacré aux « Valeurs partagées », est adopté par le Parlement national en 1991 et comporte les valeurs suivantes : « *La Nation avant la communauté et la société avant soi ; La famille est l'unité de base de la société ; Le soutien de la communauté et le respect pour les individus ; Consensus, et non conflit ; Harmonie raciale et religieuse* ».

C. Les États-Unis, meilleur allié d'un rapprochement sino-européen ?

1. Une confrontation croissante avec la Chine

a. Le piège de Thucydide

« *La suffisance se fait hybris, la peur irraisonnée vire à la paranoïa* »²⁷².

Dans son livre *Vers la guerre*, Graham Allison²⁷³ explique que si Pékin et Washington poursuivent leurs rivalités, un choc militaire est inévitable. Néanmoins, celui-ci pourrait être empêché si Américains et Chinois parvenaient à contourner le piège de Thucydide. Il s'agit de « *l'enjeu international le plus crucial* »²⁷⁴.

Thucydide²⁷⁵ est l'auteur de « *Histoire de la Guerre du Péloponnèse* »²⁷⁶. Il décrit dans son œuvre cette guerre comme « *l'ébranlement le plus considérable qui ait remué le peuple grec* ». Il analyse les causes et les phases du conflit qui a opposé durant vingt-sept années (431 à 404 av. J.-C.) les cités rivales d'Athènes et de Sparte.

En 424 av. J.-C., Thucydide reçoit un commandement militaire mais ne peut empêcher la chute d'Amphipolis, une cité grecque de Macédoine orientale, qu'il devait protéger contre les attaques spartiates. Il est banni d'Athènes et doit s'exiler. C'est durant cet exil forcé qu'il compose *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, dans laquelle il incrimine l'impérialisme athénien comme cause profonde du conflit sanglant.

²⁷² Allison, Graham. *Vers la guerre : L'Amérique et la Chine dans le piège de Thucydide ?*, Odile Jacob, 2019, p. 68.

²⁷³ Chercheur américain en science politique et professeur émérite à Harvard, il est notamment l'auteur de « *L'Essence de la décision : expliquer la crise des missiles de Cuba* » paru en 1971.

²⁷⁴ Graham Allison, *op. cit.*

²⁷⁵ Thucydide (460 à 395 av. J.-C.) est né dans une famille noble d'Athènes. Il consacre une grande partie de sa vie à la guerre du Péloponnèse (431 à 404 av. J.-C.), d'abord en tant que stratège militaire athénien puis en tant qu'historien.

²⁷⁶ La guerre du Péloponnèse oppose la ligue de Délos, menée par Athènes, et la ligue du Péloponnèse, sous l'hégémonie de Sparte. Le conflit s'étend de 431 à 404 av. J.-C. en trois périodes : la période archidamique (431 à 421 av. J.-C.), la guerre indirecte (421 à 413 av. J.-C.), et la guerre de Décélie et d'Ionie (413 à 404 av. J.-C.). Le conflit se termine par la victoire de Sparte et l'effondrement de l'empire athénien. Cependant, la domination spartiate sur le monde grec sera de courte durée. Sur le plan culturel, le conflit modifie en profondeur la vision de la guerre dans la Grèce antique, en raison de l'ampleur et la férocity de celle-ci, et marque la fin de son âge d'or.

En effet, au début du Vème siècle av. J.-C., la cité d'Athènes sort victorieuse des guerres médiques contre l'Empire perse. Afin de se préparer à de nouvelles offensives et défier la puissance grecque dominante de l'époque, la cité-État guerrière de Sparte, Athènes fonde vers 478 av. J.-C. une ligue avec ses alliés : la ligue de Délos. Celle-ci se compose d'une force navale sans équivalent faisant d'Athènes un empire maritime.

Au cours du demi-siècle précédant le conflit, Athènes devient un phare de la civilisation. Philosophie, démocratie, architecture, théâtre, prouesses navales, elle excelle dans tous les domaines. Aucune autre ville dans l'histoire n'a atteint de tels sommets.

Devant cette ascension fulgurante, Sparte y voit une menace très sérieuse pour son hégémonie (ou sa suprématie) alors même qu'Athènes demande une révision de l'équilibre des forces en fonction de cette nouvelle situation. « *En 432 av. J.-C., Sparte se dresse contre Athènes dans un affrontement de près de trente ans qui laissera la Grèce exsangue* »²⁷⁷.

Thucydide évoque en ces termes la guerre du Péloponnèse : « *C'est le développement de la puissance d'Athènes qui, inspirant des craintes à Sparte, rendit la guerre inévitable* »²⁷⁸.

Pour Graham Allison, « *quand une puissance ascendante menace de supplanter une puissance établie, quelles que soient ses intentions, il en résulte une telle tension structurelle que le conflit violent devient la règle, non l'exception* »²⁷⁹.

« *Plus vous saurez regarder loin dans le passé, plus vous verrez loin dans le futur* » disait Winston Churchill. « *Le passé n'est qu'un prologue* » précisait William Shakespeare. Bien avant eux, Thucydide écrivait : « *Les hommes, selon une nécessité de leur nature, tendent à la domination partout où leurs forces prévalent. Ce n'est pas nous qui avons établi cette loi, et nous ne sommes pas les premiers à l'appliquer. Elle était en pratique avant nous ; elle subsistera à jamais après*

²⁷⁷ Aurélie Damet, Maître de conférences en histoire grecque, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

²⁷⁸ Allison, Graham. *Vers la guerre : L'Amérique et la Chine dans le piège de Thucydide ?*, Odile Jacob, 2019, p. 15.

²⁷⁹ *Ibid.*

nous »²⁸⁰. Aussi, il paraît intéressant d'étudier les périodes de l'histoire durant lesquelles des puissances hégémoniques se sont opposées à des puissances émergentes.

Graham Allison, dans « *Vers la guerre* », s'est justement penché sur l'analyse de seize cas dans lesquels une puissance en plein essor a paru défier la grande puissance établie au cours des cinq cents dernières années. Ses travaux ont révélé que douze de ces rivalités se sont soldées par une guerre (voir p. 140).

L'auteur précise que ces conflits étaient évitables, mais que « *les facteurs favorisant la guerre pèsent parfois si lourd que l'on peine à concevoir une autre issue* »²⁸¹. Il met ainsi en évidence le *syndrome de la puissance émergente*, caractérisé par un surcroît d'assurance, un sens accru de ses intérêts et un désir redoublé d'être reconnu et respecté ; et le *syndrome de la puissance régnante* qui manifeste davantage de crainte et d'insécurité face au risque de déclin.

Graham Allison lui-même ne pense pas qu'une guerre sino-américaine soit inévitable, il estime seulement qu'elle est plus probable qu'on ne le croit trop souvent. Il précise que « *nier l'existence du Piège de Thucydide ne le rendra pas moins réel ; l'admettre, ce n'est pas accepter aveuglément tout ce qui peut advenir. Nous devons aux générations futures de reconnaître sans détour l'une des tendances les plus brutales de l'histoire et de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter l'inévitable* »²⁸².

b. L'offensive de Donald Trump : la « guerre commerciale »

C'est le 22 janvier 2018 que la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis a débuté. À cette date, Donald Trump a décidé d'appliquer, sur 4 ans, des taxes douanières à l'encontre des machines à laver et des panneaux solaires fabriqués en Chine. En février 2018, la Chine lançait une enquête anti-dumping sur le sorgo américain et le 8 mars, Washington taxait l'acier (25 %) et l'aluminium (10 %) en provenance de Chine.

²⁸⁰ Thucydide, *Les Athéniens aux Méliens*, 416 av. J.-C.

²⁸¹ Allison, Graham. *Vers la guerre : L'Amérique et la Chine dans le piège de Thucydide ?*, Odile Jacob, 2019, p. 68.

²⁸² *Ibid.*, p. 10.

Le 22 mars, Pékin riposte et dévoile une liste de 128 produits américains qui pourraient être taxés de 15 à 25 % en cas d'échec dans les négociations. Le 3 avril, les États-Unis publient à leur tour une liste de 1300 produits chinois (représentant 50 milliards de dollars) pour lesquels des droits d'entrée s'appliqueraient. Depuis, ce sont des périodes de tensions et de détentes qui se succèdent²⁸³. « *Cette guerre commerciale reste toutefois un aspect parmi d'autres d'une guerre économique plus large que se livrent les deux pays. Une illustration de cela s'observe par le durcissement du contrôle des investissements directs étrangers (IDE) chinois aux États-Unis et vice-versa* »²⁸⁴.

Quelles sont les origines de cette guerre commerciale ? Avec le slogan *America first* lors de sa campagne présidentielle, les intentions de Donald Trump étaient claires. Le déficit américain dans les échanges avec la Chine s'élevait déjà à près de 367 milliards de dollars en 2015 et il a atteint 419 milliards de dollars en 2018. Même si la croissance économique américaine se porte bien, un tel déficit avec Pékin n'est plus acceptable pour Washington.

Autre point d'achoppement, les transferts de technologies forcés ou encore les droits sur la propriété intellectuelle.

Déjà, en avril 2017, Donald Trump avait menacé ceux qui « *nous volent* ». Xi Jinping avait répondu en octobre 2017 que : « *personne ne doit s'attendre à ce que la Chine avale des couleuvres au*

²⁸³ Le 19 mai 2018, les deux pays annoncent un accord de principe. La Chine réduit des droits de douanes, lève des restrictions et propose des achats de biens américains pour réduire le déficit commercial des États-Unis. Le 6 juillet, Washington applique néanmoins des taxes sur 34 milliards d'importations chinoises concernant le secteur de l'automobile, de l'électronique et de l'aéronautique. Pékin riposte dans la foulée en taxant l'agriculture et les voitures américaines représentant 34 milliards également. Le 23 août, Washington annonce une nouvelle taxe sur 16 milliards de produits chinois et Pékin riposte une nouvelle fois sur le même montant en ciblant les motos Harley-Davidson, le jus d'orange ou encore le Bourbon. Le 24 septembre, Washington poursuit l'escalade en taxant 200 milliards de produits en provenance de Chine (de 10 à 25 %). Pékin surenchérit sur 16 milliards de marchandises américaines. Le 1^{er} décembre, une trêve est annoncée par Donald Trump et Xi Jinping. Le 10 mai 2019, les Américains mettent fin à la trêve et augmentent des droits douaniers sur des produits chinois. La Chine rend la pareille. Le 15 mai, le président américain interdit aux réseaux de télécommunication américains d'acheter des équipements du constructeur chinois Huawei. Le 19 mai, Google annonce commencer à suspendre ses relations avec Huawei.

²⁸⁴ Sylvie Matelly, directrice adjointe de l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS), *Guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine : quelles conséquences ?*, 3 octobre 2018, URL : <https://www.iris-france.org/119720-guerre-commerciale-entre-les-etats-unis-et-la-chine-quelles-consequences/>, consulté le 6 août 2019.

détriment de ses intérêts »²⁸⁵. Pékin ne soupçonnait pas que l'administration Trump concrétise ses menaces. « Pékin paraît avoir été pris au dépourvu par le blitz protectionniste de Trump et avoir sous-estimé la montée du sentiment antichinois dans l'élite américaine »²⁸⁶.

Pour le président américain, l'objectif de la guerre commerciale est d'imposer sa vision et promouvoir ses intérêts de puissance. Les États-Unis ont l'avantage dans ce rapport de force, notamment en raison de leur santé économique actuelle. Mais cette escalade menace l'économie mondiale et l'issue en est incertaine. Le 31 juillet 2019, après une nouvelle annonce de sanction contre Pékin par Washington²⁸⁷, Wall Street a connu sa plus mauvaise journée de l'année suite à la chute de la monnaie chinoise (autorisée par Pékin) qui a franchi le niveau de 7 yuans pour 1 dollar, le plus bas depuis 11 ans. Le même jour, la Chine a décidé de ne plus acheter de produits agricoles américains. Une guerre des monnaies pourrait s'ajouter à la guerre commerciale.

c. Taiwan, un casus belli ?

Pour Pékin, Taïwan est un enjeu existentiel. Avec le principe *d'un pays, deux systèmes* prôné par Deng Xiaoping lors de l'accord de rétrocession avec les Britanniques, Hong-Kong devait servir de laboratoire et préparer le retour de Taïwan dans la Chine continentale. Comme nous l'avons vu p. 67, les tentatives de mise sous contrôle de Hong-Kong par le PCC ne sont pas de nature à rassurer Taipei, bien au contraire.

Et les enjeux sont autrement plus sensibles à Taïwan qui compte aujourd'hui 23 millions d'habitants. La République de Chine (nom officiel de Taïwan) occupait jusqu'en 1971 le siège chinois à l'ONU. Elle revendique tout comme la RPC la pleine et légitime souveraineté sur la totalité du territoire chinois et certains États continuent de la reconnaître sur la scène internationale²⁸⁸.

²⁸⁵ Discours de Xi Jinping au XIX^{ème} Congrès national du PCC, 3 novembre 2017.

²⁸⁶ « China, unsure how to handle Trump, braces for "New Cold War" », *Bloomberg News*, New York, 17 août 2018.

²⁸⁷ Les États-Unis ont menacé le 27 juillet 2019 d'appliquer une taxe de 10 % sur les 300 milliards d'importations chinoises non concernés par les précédents épisodes, et ce à partir du 1^{er} septembre 2019. Si tel était le cas, ce serait l'intégralité des produits chinois entrant aux États-Unis qui serait alors soumis à des droits de douane supplémentaires.

²⁸⁸ En août 2019, 17 États reconnaissent (encore) la République de Chine sur le plan diplomatique, même si Pékin met en œuvre toute sa puissance politique et économique pour l'isoler. Ces 17 pays sont le Belize, le Guatemala, Haïti, le

En 2016, Tsai Ing-wen, issue d'un parti politique favorable à l'indépendance, est élue présidente de Taïwan. Les relations avec Pékin se sont envenimées et les autorités chinoises ont intensifié leurs efforts pour isoler l'île²⁸⁹. « *De facto, Taïwan jouit d'une indépendance garantie par les États-Unis. Cependant, toute proclamation de jure provoquerait immédiatement un casus belli avec Pékin* »²⁹⁰.

Depuis l'adoption par le Congrès américain du *Taiwan Relations Act* en 1979, « *les États-Unis sont engagés dans la défense de l'île contre l'irrédentisme chinois* »²⁹¹. Washington entretient par conséquent des rapports importants avec Taïpei y compris dans le domaine de l'armement²⁹².

Début juin 2019, lors du Shangri-La Dialogue de Singapour²⁹³, le ministre de la défense chinois déclarait, au sujet de Taiwan : « *La Chine doit être et sera réunifiée. Si quelqu'un ose séparer Taïwan de la Chine, l'Armée populaire de libération n'aura pas d'autre choix que de combattre, à n'importe quel prix. A n'importe quel prix !* »²⁹⁴.

Honduras, le Kiribati, les Iles Marshall, le Nauru, le Nicaragua, le Palau, le Paraguay, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, les Îles Salomon, le Swaziland, le Tuvalu, la Cité du Vatican (Le Saint-Siège).

²⁸⁹ Le Salvador a rompu ses relations diplomatiques avec la République de Chine le 21 août 2018 au profit de la RPC. Il en a été de même avec le Costa Rica en 2007, la Gambie en 2013, Sao Tomé en 2016 et le Panama en 2017.

²⁹⁰ Gomart, Thomas. *L'Affolement du monde : 10 enjeux géopolitiques*, Paris, Tallandier, 2019, p. 38.

²⁹¹ Boisseau du Rocher, Sophie, et Emmanuel Dubois de Prisque. *La Chine e(s)t le monde : Essai sur la sino-mondialisation*, Paris, Odile Jacob, 2019, p. 187.

²⁹² D'après un article du Monde en date du 9 juillet 2019 intitulé « *Les États-Unis annoncent une importante vente d'armes à Taïwan* », le département d'État américain a approuvé la veille une importante vente d'armements à Taïwan pour un montant total de 2,2 milliards de dollars. Celle-ci comprend notamment 108 chars de combat M1A2 Abrams et 250 lance-missiles sol-air à courte portée Stinger. Geng Shuang, le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères, aurait déclaré : « *nous avons à plusieurs reprises insisté sur le fait que les États-Unis doivent parfaitement comprendre la nature extrêmement sensible et dommageable de leur décision de vendre des armes à Taïwan et de respecter le principe d'une Chine unique* ».

²⁹³ Le *Shangri-La Dialogue* est une conférence internationale organisée chaque année sur le thème de la défense et de la sécurité dans la zone Asie-Pacifique. Elle rassemble notamment les ministres de la défense d'environ 50 pays d'Amérique du Nord, d'Asie et d'Europe. La conférence a été lancée en 2002 à l'initiative du think-tank *International Institute for Strategic Studies (IISS)* et se tient à l'hôtel Shangri-La de Singapour.

²⁹⁴ *Les États-Unis et la Chine installent une nouvelle guerre froide*. Le Monde, 2 juin 2019, URL : https://www.lemonde.fr/international/article/2019/06/02/les-etats-unis-et-la-chine-installent-une-nouvelle-guerre-froide_5470523_3210.html

Quant à Xi Jinping, il annonçait le 2 janvier 2019²⁹⁵ : « *l'indépendance de Taiwan est une entorse à l'histoire et ne pourra conduire qu'à une impasse [...] et à un profond désastre* ».

Enfin, la loi antisécession adoptée par Pékin en 2005 prévoit jusqu'à l'usage de la force pour reprendre Taïwan. « *Une telle confrontation est à la fois redoutée et espérée par les autorités : ce serait l'occasion pour la Chine de se prouver et de prouver au monde qu'elle est vraiment la puissance de premier plan qu'elle prétend être* »²⁹⁶.

d. Des tensions croissantes en mer de Chine méridionale

« *The Mediterranean is the ocean of the past, the Atlantic is the ocean of the present, and the Pacific is the ocean of the future* »²⁹⁷.

Le 14 novembre 2009, un an après son investiture, Barack Obama annonçait lors d'un déplacement officiel au Japon être le « *premier président américain du Pacifique* »²⁹⁸. Il ne faisait pas seulement allusion à son enfance à Hawaï et en Indonésie, mais surtout au repositionnement de la politique étrangère américaine en faveur de l'Asie-Pacifique (et au détriment de l'Europe). En octobre 2011, le concept de *pivot asiatique* des États-Unis est concrétisé par la Secrétaire d'État Hillary Clinton²⁹⁹. Une des motivations du redéploiement des forces américaines concerne les prétentions chinoises en Mer de Chine méridionale.

En 1947, la Chine réclamait déjà, sur la base de sources historiques et archéologiques, une zone maritime comprenant notamment les îles Spratleys et Paracels. Cette zone était matérialisée sur une carte par une ligne en onze traits ayant la forme d'un « U ». En 2009, à la suite d'une demande

²⁹⁵ Lors d'un discours commémorant le quarantenaire du *message aux compatriotes taïwanais*, au Palais du peuple.

²⁹⁶ Boisseau du Rocher, Sophie, *op. cit.*, p. 188.

²⁹⁷ John Hay, Secrétaire d'État des États-Unis (1898-1905).

²⁹⁸ Obama déploie sa carte Pacifique. Libération, 18 novembre 2011, URL : https://www.liberation.fr/planete/2011/11/18/obama-deploie-sa-carte-pacifique_775524

²⁹⁹ Clinton, Hillary. « America's Pacific Century », *Foreign Policy*, 11 octobre 2011, URL : <http://foreignpolicy.com/2011/10/11/americas-pacific-century/>, consulté le 28 juillet 2019. Le pivot asiatique des États-Unis y est précisé autour des aspects militaire, économique et diplomatique.

d'extension du plateau continental³⁰⁰ de la part de la Malaisie et du Vietnam auprès de la CLPC³⁰¹, la Chine revendique à nouveau cet espace qui représente 80 % de la mer de Chine méridionale. Il est délimité cette fois-ci par une *ligne en 9 traits*³⁰², complété par un dixième trait quatre ans plus tard (voir p. 139).

En 2013, les Philippines ont saisi la cour permanente d'arbitrage (CPA) de La Haye au sujet des îles Spartleys. Le 12 juillet 2016, la CPA a tranché en faveur de Manille. « *Le tribunal juge qu'il n'y a aucun fondement juridique pour que la Chine revendique des droits historiques sur des ressources dans les zones maritimes à l'intérieur de la ligne en neuf traits* ». La Chine a boycotté les audiences. Son ministre des Affaires étrangères a déclaré que la Chine « *n'accepte, ni ne reconnaît* » l'arbitrage de la CPA, considéré comme « *nul et non avenue* ».

Au-delà des enjeux géopolitiques, la mer de Chine est empruntée par de nombreux porte-containers assurant des échanges commerciaux considérables³⁰³. Elle comporte aussi des ressources halieutiques et pétrolifères importantes.

³⁰⁰ Le plateau continental désigne les fonds marins et leur sous-sol au-delà de la mer territoriale, sur toute l'étendue du prolongement naturel du territoire terrestre ou jusqu'à 200 milles marins (soit 370 kilomètres) depuis les lignes de base. Le plateau continental est défini dans la convention des Nations unies sur le droit de la mer, dite convention de Montego Bay, signée en 1982 et entrée en vigueur en 1994.

³⁰¹ CLPC : Commission des limites du plateau continental des Nations Unies.

³⁰² La ligne en neuf traits délimite une zone maritime d'environ deux millions de kilomètres carrés équivalant à plus du cinquième du territoire terrestre chinois et comprenant : les îles Pratas (non disputées) ; les îles Paracels, occupées par la RPC mais revendiquées par le Vietnam et Taïwan ; le récif de Scarborough réclamé par la RPC et les Philippines ; les îles Spratleys réclamées par les Philippines, la RPC, Brunei, la Malaisie, Taïwan et le Vietnam ; le banc Macclesfield, un atoll submergé à une profondeur de 11 mètres sous le niveau de la mer, revendiqué par la RPC ; le récif James Shoal, à une profondeur de 22 mètres sous le niveau de la mer et présenté comme l'extrémité sud de la Chine. Les traits délimitant la zone n'ont pas de coordonnées géographiques précises. Leur localisation a varié d'une publication à l'autre.

³⁰³ La mer de Chine méridionale constitue « *un carrefour stratégique majeur, car il agrège autour de lui la grande région Asie-Pacifique, qui est et restera, dans les décennies à venir, le poumon de l'économie mondiale. Elle pèse d'ores et déjà 45 % du PIB mondial, et génère 60 % de la croissance de l'économie de la planète. Elle abrite les deux tiers de sa population. C'est aussi une artère maritime vitale, car la route qui transite par la mer de Chine du Sud via le détroit de Malacca est l'une des voies maritimes commerciales les plus fréquentées au monde. Environ 30 % du commerce maritime mondial et la moitié du tonnage maritime mondial transitent par cette zone, soit 5 fois plus que par le canal de Suez (...)* ». Rapport d'information de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale française sur les enjeux stratégiques en mer de Chine méridionale, en conclusion des travaux d'une mission d'information constituée le 17 octobre 2018 et enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 10 avril 2019.

C'est pourquoi les tensions montent entre les différents États protagonistes d'Asie du Sud-Est et la Chine qui, par ailleurs, construit des bases sur certaines îles³⁰⁴. Les agissements de Pékin sont pris très au sérieux, entraînant des campagnes de réarmement par des pays comme le Japon et l'Australie. Washington intensifie sa présence navale avec des opérations de défense de la liberté de navigation pour rappeler à Pékin que la zone n'est pas sous sa souveraineté.

Le pouvoir central chinois dénonce fermement le comportement *provocateur* des navires américains et répète que « *la Chine a une souveraineté indiscutable sur les îles de la mer de Chine méridionale et leurs eaux territoriales* ». Le risque d'un conflit entre forces militaires américaines et chinoises n'est pas à exclure³⁰⁵.

« *La Mer de Chine méridionale est aujourd'hui, plus que jamais, le point militaro-géopolitique le plus conflictuel de la planète* »³⁰⁶.

2. Les conséquences de l'unilatéralisme américain

a. États-Unis et Union européenne : fin d'une histoire ?

Depuis la prise du pouvoir de Donald Trump aux États-Unis, l'éloignement entre Bruxelles et Washington n'a fait que s'amplifier. Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, Barack Obama avait déjà commencé à marquer un certain désintérêt pour l'Union européenne au profit de l'Asie. Plus loin encore, lors de l'invasion américaine en Irak (2003), le politologue américain Robert Kagan³⁰⁷ comparait les États-Unis à Mars et l'Europe à Vénus. Il insistait sur les différences

³⁰⁴ « *La Chine a massivement poldérisé et militarisé les éléments sur lesquels elle est établie dans les Paracels et les Spratleys : construction de pistes d'atterrissage, de hangars, de bâtiments logistiques, installation de radars, de batteries de missiles anti-aériens et antinavires* ». Ibid.

³⁰⁵ Le 30 septembre 2018 et d'après un responsable de l'US Navy, un destroyer américain lance-missiles, l'USS Decatur, effectuait en mer de Chine méridionale une « *opération pour la liberté de navigation* », quand le destroyer chinois *Luyang* s'est approché de manière « *agressive* », « *dangereuse et non professionnelle* », l'invitant « *à quitter la zone* ». Le bâtiment américain été contraint de « *manœuvrer afin d'éviter une collision* ». URL : <https://www.nytimes.com/2018/10/02/world/asia/china-us-warships-south-china-sea.html>.

³⁰⁶ Asie Pacifique News. *Mer de Chine méridionale : La grande course aux armements*. 31/01/2019.

³⁰⁷ Robert Kagan est diplômé de Yale, de la Kennedy School of Government d'Harvard et docteur en histoire américaine de l'American University. Dans *La puissance et la faiblesse* (Hachettes Littératures, 2006, 162 p.), Robert Kagan

susceptibles de générer des tensions importantes entre Washington et Bruxelles, en dépit de nombreux points communs.

Avec le 45^{ème} et actuel président américain, il semblerait qu'une page se tourne entre les deux Puissances et que le phénomène s'inscrive dans la durée. Pour Claudia Mayor³⁰⁸, en plus de l'abandon du multilatéralisme régissant les relations internationales, « *ce qui est nouveau avec ce président, c'est qu'il ne partage plus les mêmes valeurs. La relation fusionnelle entre l'Europe et les États-Unis, c'est fini* »³⁰⁹. Le député allemand Norbert Röttgen, président de la commission des affaires étrangères du Bundestag, décrit un président américain qui « *nous place dans un état d'insécurité, de crise. Nous touchons à la fin d'un cycle historique, celui de l'après-deuxième guerre mondiale* »³¹⁰.

Dans un article du Monde³¹¹ intitulé « *Le divorce Europe-États-Unis : la famille occidentale sous tension* », Sylvie Kauffmann³¹² explique que Donald Trump « *trouve le Brexit formidable et attend avec impatience que d'autres s'engouffrent dans la brèche* ». La journaliste raconte, citant un diplomate français, que le président américain a proposé à Emmanuel Macron de quitter l'UE en lui promettant un « *bon accord commercial avec la France* ». M. Trump a aussi tenté de négocier des accords commerciaux bilatéraux avec Berlin, Rome ou même Londres. Il adopte la même tactique

explique la différence entre les politiques étrangères menées par l'Union européenne et les États-Unis, à savoir une politique étrangère interventionniste (la puissance) et une politique étrangère quasi-inexistante (la faiblesse). Il expose le paradigme hobbesien des Américains et le paradigme kantien des Européens. En 1998, pour préserver les intérêts américains dans le Golfe, Robert Kagan demande à Bill Clinton de mener une autre politique en Irak consistant à renverser Saddam Hussein. Cette action sera entreprise en 2003 sous le premier mandat de George W. Bush (2001-2009), donnant lieu à de nombreuses controverses et au fait que la France n'avait pas suivi les États-Unis.

³⁰⁸ Claudia Mayor, experte des questions de sécurité à la fondation Stiftung Wissenschaft und Politik (SWP), l'Institut allemand des affaires internationales et de la sécurité. Situé à Berlin, le SWP conseille le Bundestag et le gouvernement fédéral sur des questions de politique étrangère et de sécurité.

³⁰⁹ *Le divorce Europe-Etats-Unis : la famille occidentale sous tension*. Le Monde, 4 janvier 2019, URL : https://www.lemonde.fr/long-format/article/2018/11/09/europe-etats-unis-la-famille-occidentale-sous-tension_5380997_5345421.html

³¹⁰ *Ibid.*

³¹¹ En date du 9 novembre 2018, écrit par Sylvie Kauffmann.

³¹² Sylvie Kauffmann est directrice éditoriale au quotidien Le Monde. Elle est l'auteure de *11 septembre : Un an après* (Le Monde, Éditions de l'Aube, 2002).

que Pékin en essayant à tout prix de privilégier les relations avec chacun des États européens plutôt qu'avec Bruxelles.

Comme avec la Chine, il a déclenché une guerre commerciale³¹³ avec l'UE en la qualifiant « *de principal ennemi* »³¹⁴ et en souhaitant en finir avec les « *Mercedes sur la 5^{ème} Avenue de New York* »³¹⁵. « *Rompant avec la rhétorique de ses prédécesseurs, Donald Trump considère tous ses partenaires comme des adversaires à partir du moment où ils entretiennent un excédent commercial vis-à-vis des États-Unis* »³¹⁶. John Bolton, conseiller à la sécurité nationale des États-Unis, en retweetant une photo devenue virale sur les réseaux sociaux lors du G7 de juin 2018³¹⁷, écrivait : « *Encore un G7 où les autres pays pensent que les États-Unis leur serviront de banque éternellement. Mais le président a été clair aujourd'hui. C'est fini* ».

Donald Trump épargne néanmoins l'Italie qui a basculé dans le camp eurosceptique et accorde une attention particulière aux pays d'Europe centrale, en délicatesse avec la Commission européenne notamment sur l'État de droit.

Les États-Unis sont sortis de l'accord de Paris sur le Climat (voir p. 94) et de l'accord sur le nucléaire iranien (voir p. 92). Sur ce dernier point, « *le JCPOA* »³¹⁸ *avait été un moment très fort, une fierté : on réussissait à gérer un problème de prolifération par la négociation multilatérale, grâce à un système basé sur des règles, et non sur la force. Son rejet par M. Trump a été une gifle. On a compris qu'on était en présence d'une crise systémique* »³¹⁹.

³¹³ Selon l'Office européen des statistiques Eurostat, l'excédent commercial de l'Union européenne avec les États-Unis a atteint 139,7 milliards d'euros en 2018. Il était de 119,6 milliards d'euros en 2017, soit une augmentation de 16,8 %.

³¹⁴ Dans une interview à la chaîne CBS diffusée le 15 juillet 2018, Donald Trump a désigné l'Union européenne comme le principal ennemi actuel des États-Unis du point de vue commercial.

³¹⁵ *Ibid.*

³¹⁶ Gomart, Thomas. *L'Affolement du monde : 10 enjeux géopolitiques*, Paris, Tallandier, 2019, pp. 195-196.

³¹⁷ Il s'agit du G7 de La Malbaie s'étant déroulé au Canada le 9 juin 2018. Le sommet du G7 réunit chaque année les chefs d'État ou de gouvernement des États-Unis, de l'Allemagne, du Canada, de la France, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni, ainsi que les présidents de la Commission et du Conseil européens. Le « groupe des sept » est un groupe de discussion et de partenariat économique de sept pays détenant environ 2/3 de la richesse nette mondiale et réputés être les plus grandes puissances avancées du monde.

³¹⁸ *Joint Comprehensive Plan of Action* correspond à l'accord sur le nucléaire iranien signé en juillet 2015.

³¹⁹ Claudia Major, voir note de bas de page 285.

L'Union européenne est déstabilisée par la remise en cause de sa relation avec le grand allié américain. Le Centre d'analyse et de stratégie de la Commission européenne a produit en février 2017 un document de prospective sur la présidence Trump³²⁰. La conclusion disait : « *se préparer au pire, mais poursuivre inlassablement un agenda positif* ». Les auteurs espéraient que la présidence Trump « *se révèle le déclencheur politique de l'unification qui nous a fait défaut jusqu'ici* ». Pour Anthony Gardner, ambassadeur américain auprès de l'UE sous la présidence Obama, « *quand l'Europe est unie, elle a de vrais leviers, mais là, elle ne les exploite pas. Elle est divisée, et c'est inquiétant* ». Il ajoute que M. Trump « *flaire la faiblesse, comme un animal* ».

b. Suprématie de l'alliance transatlantique ou nouvel allié chinois ?

Inspiré par le livre à succès de John Gray³²¹, la comparaison de Robert Kagan entre les relations euro-américaines et Mars et Vénus³²² a suscité quelques controverses (voir aussi partie précédente). Néanmoins, osons la métaphore. À l'image d'un couple, la période heureuse entre Washington et Bruxelles semble être consommée et le temps de la séparation paraît lui succéder. L'Union européenne trouvera-t-elle en la Chine un nouveau partenaire, le premier amour américain gardera-t-il l'ascendant ou bien encore Bruxelles devra-t-elle s'orienter vers un célibat pour mieux se protéger et se développer ?

Nous l'avons vu, le changement de comportement des États-Unis sur la scène internationale montre une hostilité croissante envers l'Union européenne. « *L'Amérique ne défend plus ni principe, ni*

³²⁰ URL : <https://ec.europa.eu/epsc/sites/epsc/files/epsc-brief-the-trump-presidency.pdf>

³²¹ *Les hommes viennent de Mars, les femmes viennent de Vénus*. John Gray, Bulles & blogs, 1992, 72 p.

³²² *Les Américains viennent de Mars et les Européens de Vénus*. Dans *La puissance et la faiblesse* (Paris, Plon, 2003, 160 p.), Robert Kagan explique que « *Les États-Unis recourent plus vite à la force et, par comparaison avec l'Europe, s'accommodent moins bien de la diplomatie. En général, les Américains considèrent que le monde est partagé entre le bien et le mal, entre les amis et les ennemis, alors que, pour les Européens, le tableau est plus complexe. [...] Ils essaient d'influer sur l'autre par des voies subtiles et indirectes. Ils tolèrent plus volontiers l'échec et se montrent plus patients quand les solutions tardent à venir. Face à un problème, ils sont en général plus favorables à une réaction pacifique et préfèrent la négociation, la diplomatie et la persuasion à la coercition* ».

*valeur comme on le voit dans la triste affaire Khashoggi*³²³ ; *elle n'a plus ni allié, ni ami comme les Européens en font l'expérience au quotidien* »³²⁴.

Pire, l'UE subit des agressions politiques et économiques de la part de son « ex » allié. L'histoire ayant uni les deux Puissances peut-elle être balayée du revers de la main de M. Trump ?

Pourtant les Européens partagent (en partie) les mêmes valeurs, cultures, langues ou encore religions avec les Américains qui sont originaires du Vieux continent. Plus que jamais ils devraient concilier leurs forces pour faire face aux régimes autoritaires qui prennent le pas sur les démocraties. Sur le plan militaire, l'OTAN constitue une protection commune. Mais tout cela ne suffit apparemment plus. Washington émet de vives critiques sur l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord dont il menace de se retirer³²⁵. Le 13 août 2019, M. Trump réitère son intention de quitter l'OMC en lui reprochant de privilégier la Chine au détriment des États-Unis³²⁶. « *Dans le monde fragmenté actuel, l'Amérique joue sa partition en solo avec l'arme de sa toute puissance économique et militaire*³²⁷ ».

³²³ Jamal Khashoggi était un journaliste saoudien, chroniqueur au Washington Post. Initialement proche du pouvoir saoudien, il entre en dissidence à partir de 2017 à la suite de l'avènement de Mohammed ben Salmane au statut de prince héritier. Très critique à l'égard de ce dernier ainsi que du roi d'Arabie saoudite Salmane ben Abdelaziz Al Saoud, il s'oppose fermement à l'intervention au Yémen et fuit l'Arabie saoudite en septembre 2017. Le 2 octobre 2018, Khashoggi entre dans le consulat d'Arabie saoudite à Istanbul (Turquie) et y est assassiné par un commando saoudien. Le prince héritier est soupçonné d'avoir commandité l'opération. Une inspection par des officiels saoudiens et turcs a lieu le 15 octobre, alors que la presse affirme que le journaliste a été démembré vivant à l'intérieur du consulat. Le 20 octobre, l'Arabie saoudite admet que le meurtre a été prémédité, tout en épargnant le prince héritier. Le 18 juin 2019, un rapport de l'ONU pointe « *des éléments de preuves crédibles* » pour incriminer des hauts responsables saoudiens, « *y compris [le] prince héritier* » Mohamed Ben Salman, dit « MBS ». D'après un article du Courrier international en date du 24 juin 2019 et intitulé « *Meurtre de Jamal Khashoggi. Une fois encore, Donald Trump minimise l'affaire Khashoggi* », le président américain a fait comprendre dans une interview à la chaîne NBC diffusée la veille que « *la vérité sur la mort du chroniqueur du Washington Post (...) comptait moins que les accords commerciaux avec l'Arabie Saoudite* ».

³²⁴ *État de l'Union 2019 : Rapport Schuman sur l'Europe*, [E-book, format Kindle], Éditions Marie B, Lignes de repères, 2019, 341 p.

³²⁵ Selon un article du New York Times en date du 14 janvier 2019 et intitulé *Trump Discussed Pulling U.S. From NATO, Aides Say Amid New Concerns Over Russia*, le président américain aurait indiqué plusieurs fois en 2018 qu'il ne voyait pas l'intérêt de l'OTAN et que les États-Unis devraient s'en retirer.

³²⁶ Le mardi 13 août 2019, devant des employés d'une usine chimique de la société Shell située en Pennsylvanie, le président américain a déclaré « *Nous savons qu'ils (les membres de l'OMC) nous entubent depuis des années et cela n'arrivera plus jamais* ».

³²⁷ *État de l'Union 2019 : Rapport Schuman sur l'Europe*, op. cit.

Dans cette situation inédite, le *pivot asiatique* version européenne est-il possible ? Bruxelles a-t-il intérêt à se rapprocher de Pékin ? Pour l'ambassadeur de l'UE en Chine³²⁸, la réponse est clairement *oui*. Il défend un rapprochement sino-européen face aux perturbations de l'ordre économique et politique mondial provoquées par l'Amérique de Donald Trump. En septembre 2018, l'ambassadeur déclarait : « *dans le triangle que forment les États-Unis, la Chine et l'Union européenne, les trois plus grandes économies de la planète, l'urgence est au renforcement de la base du triangle que forment à mon avis l'Europe et la Chine* »³²⁹.

Comme nous l'avons vu p. 62, le régime autoritaire chinois reste toutefois un point d'achoppement difficile à surmonter par Bruxelles pour envisager une intensification profonde des relations politiques. De son côté, le PCC sait que l'Union européenne sera de plus en plus un partenaire de taille face aux attaques américaines. Il pourrait procéder à l'avenir à des réformes internes réclamées par l'UE, notamment en matière de droits de l'Homme.

Néanmoins, en l'état actuel des choses, la Chine n'est pas près de devenir le partenaire privilégié de l'UE et sans doute elle-même ne le souhaite pas. « *Au-delà de l'Amérique de Donald Trump, la Chine vient ajouter pour les Européens un défi supplémentaire, plus insidieux, mais tout aussi déstabilisateur* »³³⁰.

Pour continuer avec la métaphore de Robert Kagan, les procédures du divorce pourraient s'accélérer entre Washington et Bruxelles. En l'absence d'un *vrai* allié qui pourrait remplacer les États-Unis dans ce *nouveau monde*, l'Union européenne ne serait-elle pas devant un tournant de son histoire ?

c. Le meilleur allié de l'Europe n'est-il pas... l'Europe ?

« *Le 45^{ème} président des États-Unis apparaît comme un symptôme, parmi d'autres, du changement d'époque dans lequel nous sommes engagés sans qu'il soit encore possible d'en discerner les principales caractéristiques, si ce n'est sa vitesse. Prédomine une impression de plus en plus*

³²⁸ M. Nicolas Chapuis est ambassadeur de l'Union européenne auprès de la Chine depuis le 1^{er} septembre 2018.

³²⁹ *Face aux USA, l'Union européenne doit se rapprocher de la Chine*. RTBF.be, 14 septembre 2018, URL : https://www.rtbf.be/info/monde/detail_face-aux-usa-l-union-europeenne-doit-se-rapprocher-de-la-chine?id=10018917

³³⁰ *État de l'Union 2019 : Rapport Schuman sur l'Europe*, op. cit.

répandue, me semble-t-il, de perte de contrôle, d'emballement, voire d'effolement, du système international »³³¹.

Dans ce contexte, quel avenir pour l'Europe ? Une désintégration, être le *dindon de la farce* entre Washington et Pékin ou bien évoluer vers une fédération ?

Le premier de ces scénarios serait le pire pour les Européens. Si d'autres États souhaitaient quitter Bruxelles, ce serait la fin de l'Union européenne. En 2010 déjà, le chercheur Robert Chaouad écrivait : « *Le diagnostic sur l'état de l'Union aujourd'hui n'est pas des plus rassurants. Le scénario de la désintégration ou du délitement de l'UE est désormais évoqué comme possible, à défaut d'être considéré comme probable*³³² ». À ce jour, le Royaume-Uni est sur le point de quitter l'UE. Autant dire que chaque État européen paraît dérisoire face aux forces politique, économique, démographique ou encore militaire des Américains ou des Chinois. La désunion faisant la faiblesse, leur capacité d'affirmation face à ces Puissances serait ridicule.

Le deuxième scénario concerne une UE intergouvernementale, celle des États-nations, c'est-à-dire une Europe qui fait davantage appel à des réflexes nationaux dans la résolution des crises ou dans la réponse aux grands enjeux contemporains, plutôt que dans la recherche de solutions communes et solidaires. C'est l'Europe que nous connaissons actuellement. Dans ce cas, « *les Européens devraient certainement renoncer à de réels approfondissements de l'intégration et à tout rôle de puissance sur la scène internationale. Non pas une désintégration de l'UE, mais la poursuite d'une expérience européenne sans leadership véritable et sans ambitions autres que d'entretenir ce qui a été fait* »³³³.

Les États-Unis et la Chine pourraient trouver à terme un accord les sortant de la guerre commerciale. Cet accord se ferait au détriment de l'Union européenne. De plus, Pékin et Washington préfèrent les ententes bilatérales au libre-échange alors que l'OMC représente l'alpha et l'oméga de l'UE.

³³¹ Gomart, Thomas, *op. cit.*, p. 9.

³³² Chaouad, Robert. « Les fins possibles de l'Europe », *Revue internationale et stratégique*, vol. 80, no. 4, 2010, pp. 127-137.

³³³ *Ibid.*

Même si le poids économique de l'Europe est considérable, Bruxelles n'est pas pris au sérieux car il ne représente pas une réelle puissance politique. Pire, l'UE se saborde en empêchant la formation de leaders industriels européens à l'image du projet de fusion avorté entre Alstom et Siemens dans le secteur ferroviaire. Comment concurrencer dans ces conditions le constructeur chinois CRRC³³⁴ qui est en passe de devenir le maître mondial des trains à grande vitesse ? Quant aux avions de chasse, certains pays de l'UE préfèrent acheter le F-35 américain plutôt que des modèles européens (Eurofighter ou Dassault). Au-delà de la désunion, l'Europe ne se pense pas comme une puissance. *« Dans ce monde devenu multipolaire, il n'y a plus que l'Europe pour croire encore aveuglément dans le libre-échange. Et pour ne pas avoir compris que sans puissance politique, on est condamné à devenir tout petit »*³³⁵.

Le troisième scénario, le plus ambitieux, le plus efficace face à Washington et Pékin mais aussi le plus difficile à concrétiser est celui de l'Union politique, c'est-à-dire le modèle d'une Europe fédérale. *« Lorsque l'on parle des institutions européennes, on entre dans une zone de fortes turbulences. (...) Dès qu'une personne souhaite aborder le sujet des institutions afin de les renforcer, elle est soupçonnée d'être un dangereux fédéraliste »*³³⁶. Bien sûr, la grande diversité des histoires et des modèles nationaux fait que plusieurs types d'États-nations coexistent et rivalisent entre eux. Tout l'enjeu est de concevoir une unité politique tenant compte de cette variété et de ne pas imposer un modèle unique. C'est un véritable défi car les résistances à l'intégration européenne sont importantes comme l'ont montré le rejet de la constitution européenne en 2005 ou encore la première version du traité de Lisbonne en 2008.

Et la fracture n'oppose pas seulement les europhiles aux eurosceptiques. *« Malgré l'existence d'un socle monétaire qui fait globalement consensus, les europhiles eux-mêmes se divisent en deux clans :*

³³⁴ CRRC Corporation Limited est une société d'État sous contrôle direct du gouvernement de la République populaire de Chine. Ses domaines de compétences concernent la conception, la construction, l'activité commerciale et la maintenance de matériels de chemin de fer. Elle est issue de la fusion de deux entreprises d'État : la CSR Corporation Limited et la China CNR Corporation Limited.

³³⁵ Jean-Marc Four, chroniqueur à France Inter.

³³⁶ Martin-Genier, Patrick. *L'Europe a-t-elle un avenir ? : Une approche critique de la construction européenne*, 2^e éd., Paris, Édition Studyrama, 2019, 482 pages, p. 316.

d'une part, les défenseurs d'un fédéralisme européen à l'américaine et, d'autre part, les défenseurs de ce qui devrait être une confédération européenne »³³⁷.

Néanmoins, face aux États-Unis et à la Chine, l'Union européenne ne pourra être le troisième « grand » acteur qu'à travers une Union politique digne de ce nom. La construction européenne a été « l'œuvre la plus féconde du XX^{ème} siècle »³³⁸, qu'en sera-t-il au XXI^{ème} siècle ?

« Apparaît dès lors une nouvelle hiérarchisation du monde, qui fait perdre aux Européens leurs repères habituels et les rend plus vulnérables. Ces derniers commencent à comprendre qu'ils vivront dans un monde qui sera de moins en moins à leur image. Alors même qu'ils disposent de solides atouts, ils rechignent à s'y préparer comme si ne pas penser au pire permettait de l'éviter »³³⁹.

³³⁷ : Thiaw-Po-Une, Ludivine. *L'Europe et la question fédérale*, Cahiers philosophiques, vol. 137, no. 2, 2014, pp. 67-85.

³³⁸ : Martin-Genier, Patrick, *op. cit.*, p. 482.

³³⁹ : Gomart, Thomas, *op. cit.*, p. 11.

Conclusion

Dans ce mémoire, nous avons recherché des éléments de réponses à la question suivante : **Dans un contexte de retrait des États-Unis du système multilatéral et de tensions croissantes avec la Chine et l'UE, existe-t-il une opportunité de rapprochement entre Pékin et Bruxelles ou bien les divergences entre ces dernières sont-elles de nature à empêcher l'intensification de leurs relations ?**

Les deux Puissances se reconnaissent officiellement en 1975, trouvant rapidement un intérêt de coopération économique. Toutefois, les événements de Tian'an men de 1989 amènent l'UE à prendre des sanctions à l'encontre de la Chine³⁴⁰. Ce sont les premières limites au rapprochement sino-européen.

Ces divergences subsistent même après la période d'ouverture politique instaurée par Deng Xiaoping et la création officielle de l'Union européenne.

Aujourd'hui, la Chine a pris de court la communauté internationale par la rapidité de son développement. Elle domine désormais le monde avec les États-Unis qu'elle ambitionne de dépasser dans les trois prochaines décennies.

Le président Xi Jinping est devenu le nouvel homme fort de l'Empire du Milieu. Son intention est de concrétiser le *rêve chinois*, avec notamment le projet des Routes de la Soie qui doit mener à la *renaissance nationale*. La Chine use du *soft power* pour tenter d'imposer ce modèle, mais aussi de sa variante autoritaire, le *sharp power*. Ce durcissement est un nouveau facteur de tensions des relations sino-européennes.

De plus, Pékin joue envers l'Europe un double jeu consistant à assurer Bruxelles de la haute importance qu'elle donne à leurs relations communes tout en préférant les relations bilatérales.

³⁴⁰ Le 27 juin 1989, l'UE adopte des sanctions à l'égard de la Chine, notamment l'interruption de la coopération militaire, l'embargo sur le commerce des armes, la suspension des contacts bilatéraux à haut niveau, l'ajournement des nouveaux projets de coopération et la réduction des programmes de coopération culturelle, scientifique et technique.

L'UE est ainsi dans une position de faiblesse face à la Chine qui continue de développer sa stratégie de *l'entrisme* en intégrant l'Italie dans le BRI.

En mars 2019, la Commission européenne a (enfin) décidé d'en finir avec une certaine forme de naïveté vis-à-vis de la Chine, la qualifiant de « *rival systémique* » et durcissant les négociations avec Pékin. Ce virage européen complexifie une nouvelle fois les relations sino-européennes.

Comme vu dans la partie II, les divergences semblent s'accroître.

Sur le plan politique, le modèle démocratique européen et le modèle autocratique chinois se dénoncent mutuellement. L'UE reproche à la Chine le non-respect des droits de l'Homme les plus fondamentaux tandis que la Chine critique l'UE pour sa faiblesse, son caractère ingouvernable, la situant même dans l'antichambre de l'anarchie. À titre d'illustration de cette passe d'armes, voir les politiques menées dans la province du Xinjiang ou bien encore à Hong-Kong.

Sur le plan économique, la balance commerciale s'avère très défavorable à l'UE. Bruxelles invoque les pratiques déloyales menées par Pékin, les transferts forcés de technologie ou encore le traitement inégalitaire réservé aux entreprises européennes en Chine.

Sur le plan technologique, les suspicions de cyber espionnage par des entreprises chinoises sous l'autorité directe du pouvoir central telles que Huawei et sa technologie 5G, ou encore l'utilisation de l'intelligence artificielle à mauvais escient inquiètent Bruxelles. Rappelons que le système dit de *crédit social* est déjà opérationnel sur une partie du territoire chinois.

Enfin la notion de temps accentue toutes ces divergences. La stratégie chinoise s'inscrit sur le temps long, contrairement à l'UE et à ses États membres pour lesquels les ambitions se dessinent au gré d'échéances électorales courtes, avec des difficultés à se moderniser.

La Chine peut planifier des projets politiques et économiques ambitieux lui permettant d'atteindre ses objectifs. Utilisant les *potentiels de situation*, lesquels s'inscrivent dans le temps long, le pouvoir central chinois se donne l'opportunité d'identifier les faiblesses européennes et d'imposer en douceur ses projets. Les Routes de la soie à « *finalité hégémonique* »³⁴¹ en sont un exemple.

³⁴¹ Lincot, Emmanuel. *Les enjeux stratégiques des routes de la soie*, Asia focus #71, Institut de Relations internationales et stratégiques (IRIS), mai 2018.

D'un autre côté, les projets de coopération entre Bruxelles et Pékin se développent. Leurs intérêts communs se sont accrus depuis l'élection de Donald Trump. Les accords de Paris sur le réchauffement climatique et sur le nucléaire iranien en sont à nouveau une illustration.

En mars dernier, lors de la venue en Europe du président Xi Jinping, le président Emmanuel Macron rappelait que « *le dialogue entre la Chine et l'Europe est en effet devenu incontournable pour la définition des équilibres mondiaux, pour la préservation du multilatéralisme* ». Le rapprochement de la Chine et de l'Union européenne pourrait ainsi sembler évident.

D'autant plus évident que, d'une part, la Chine constitue un challenger de plus en plus sérieux pour les États-Unis. Les deux Puissances s'engagent inexorablement dans le « *piège de Thucydide* » conduisant dans la majorité des cas à un conflit militaire. Washington a déclaré une guerre commerciale envers Pékin et sur le plan politique, Taïwan et la mer de Chine méridionale constituent des *casus belli*.

D'autre part, concernant Bruxelles et Washington, la relation n'a jamais été aussi dégradée : guerre commerciale, propos eurosceptiques du dirigeant américain allant jusqu'à encourager le Brexit, sortie du multilatéralisme, renforcement du pivot asiatique, etc. Au-delà de la présidence américaine actuelle, la grande histoire transatlantique paraît arrivée à son terme.

Néanmoins, pour Bruxelles, le divorce avec le grand allié américain ne signifie pas une intensification des relations avec Pékin. Au stade actuel, les divergences s'avèrent trop importantes entre la Chine et l'Union européenne et ne peuvent qu'empêcher, au moins sur le plan politique, une réelle intensification des relations.

En définitive, ce mémoire met en lumière le fait que l'avenir européen n'est ni du côté du géant américain, ni du côté du géant asiatique, mais bel et bien du côté de l'Europe elle-même. En dépit des nombreuses attaques internes et externes dont elle est victime, l'UE constitue la seule solution crédible face aux grandes puissances contemporaines soucieuses d'imposer leur vision du monde. À ce jour, l'Europe a le choix entre la poursuite de son délitement (Brexit), le statu quo dépourvu de réelle force politique ou l'évolution vers le fédéralisme.

La Chine présente aussi un avenir à multiple facettes : la démocratisation à l'occidentale, l'évolution vers un système comme celui de Singapour, le statu quo laissant au régime communiste les pleins pouvoirs pour longtemps, ou encore l'effondrement par la perte du *mandat du ciel* à la suite d'une crise politique, sociale, économique ou environnementale.

De nouveaux chapitres s'ouvrent ainsi concernant les relations entre la Chine et l'UE.

Le jeu de Go continue...

Bibliographie

Livres

- Allison, Graham. *Vers la guerre : La Chine et l'Amérique dans le Piège de Thucydide*, Paris, Odile Jacob, 2019, 416 p.
- Andrésy, Agnès. *Xi Jinping : La Chine rouge nouvelle génération*, Paris, L'Harmattan, 2013, 224 p.
- Bergère, Marie-Claire. *La République populaire de Chine de 1949 à nos jours*, 3e éd., Paris, Armand Colin, 2000, 382 p.
- Boillot, Jean-Joseph. *Chindiafrique*, Paris, Odile Jacob, 2014, 240 p.
- Boisseau du Rocher, Sophie, et Emmanuel Dubois de Prisque. *La Chine e(s)t le monde : Essai sur la sino-mondialisation*, Paris, Odile Jacob, 2019, 298 p.
- Bonin, Michel. *Génération perdue, Le Mouvement d'envoi des jeunes instruits à la campagne en Chine (1968-1980)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2004, 491 p.
- Bougon, François. *La Chine sous contrôle*, Paris, Le Seuil, 2019, 272 p.
- Bougon, François. *Dans la tête de Xi Jinping*, Arles, Actes Sud, 2017, 220 p.
- Barret, Philippe. *N'ayez pas peur de la Chine*, Paris, Robert Laffont, 2018, 360 p.
- Bermann, Sylvie. *La Chine en eaux profondes*, Paris, Stock, 2017, 352 p.
- Cabestan, Jean-Pierre. *Demain la Chine : démocratie ou dictature ?*, Paris, Gallimard, 2018, 304 p.
- Cabestan, Jean-Pierre. *La politique internationale de la Chine : Entre intégration et volonté de puissance*, 2e éd., coll. Monde et sociétés, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2015, 639 p.
- Cailliau, Hesna. *Le paradoxe du poisson rouge*, Paris, Éditions Saint-Simon, 2015, 192 p.
- Delalande, Philippe. *La Chine : Depuis le Congrès de 2012 – Ambitions et résistances*, coll. Points sur l'Asie, Paris, L'Harmattan, 2016, 134 p.
- Domenach, Jean-Luc. *Les fils de princes. Une génération au pouvoir en Chine*, Paris, Fayard, Les grandes études internationales, 2016, 266 p.
- Ekman, Alice. *La Chine dans le monde*, Paris, Cnrs, 2018, 300 p.
- Fairbank, John King, et Merle Goldman. *Histoire de la Chine. Des origines à nos jours*, Paris, Tallandier, 2013, 752 p.
- Febvre, Lucien. *L'Europe. Genèse d'une civilisation*, Paris, Perrin, 1999, 424 p.
- Gaillard, Marion. *L'Union européenne : Institutions et politiques*, 5e éd., coll. Découverte de la vie publique, Paris, La Documentation Française, 2018, 208 p.

- Gauthier, Ursulla. *Le volcan chinois*, Paris, Denoël, 1998, 300 p.
- Godement, François, et Abigaël Vasselier. *La Chine à nos portes : Une stratégie pour l'Europe*, Paris, Odile Jacob, 2018, 240 p.
- Gomart, Thomas. *L'Affolement du monde : 10 enjeux géopolitiques*, Paris, Tallandier, 2019, 320 p.
- Gravereau, Jacques. *La Chine conquérante : Enquête sur une étrange superpuissance*, Paris, Eyrolles, 2017, 283 p.
- Huchet, Jean-François. *La crise environnementale en Chine : Évolutions et limites des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016, 152 p.
- Javary, Cyrille J.-D. *La souplesse du Dragon*, Paris, Albin Michel, 2017, 320 p.
- Javary, Cyrille J.-D. *Les Trois sagesse chinoises : Taoïsme, confucianisme, bouddhisme*, Paris, Albin Michel, 2011, 256 p.
- Joannin, Pascale, et Jean-Dominique Giuliani (dir.). *État de l'Union 2019 : Rapport Schuman sur l'Europe*, Fondation Robert Schuman, coll. Lignes de repères, Clichy, Marie B, 2016, 341 p.
- King, Richard. *Art in Turnmoil: The Chinese Cultural Revolution, 1966-76*, University of British Columbia Press, 2010, 318 p.
- Krastev, Ivan. *Le destin de l'Europe*, Paris, Premier Parallèle, 2017, 153 p.
- Liao, Yiwu. *Des balles et de l'opium*, Paris, Globe, 2019, 304 p.
- Lincot, Emmanuel. *Chine, une nouvelle puissance culturelle ? : Soft power & Sharp power*, coll. Les essais médiatiques, Paris, MkF éditions, 2019, 176 p.
- Lefebvre, Maxime. *La politique étrangère européenne*, 2e éd., Paris, Presses Universitaires de France, 2016, 128 p.
- Martin-Genier, Patrick. *L'Europe a-t-elle un avenir ? : Une approche critique de la construction européenne*, 2e éd., Levallois-Perret, Studyrama, 2019, 482 p.
- Meyer, Claude. *L'Occident face à la renaissance de la Chine : Défis économiques, géopolitiques et culturels*, coll. Oj document, Paris, Odile Jacob, 2018, 331 p.
- Meyer, Eric. *Pékin, place Tian'anmen : 15 avril - 24 juin 1989*, coll. Babel essai, Arles, Actes Sud, 2019, 334 p.
- Niquet, Valérie. *La puissance chinoise en 100 questions*, Paris, Tallandier, 2017, 272 p.
- Picquart, Pierre. *La renaissance de la route de la soie. L'incroyable défi chinois du XXIème siècle*, Lausanne, Éditions Favre, 2018, 219 p.
- Reynié, Dominique (dir.). *Où va la démocratie ?*, Paris, Plon, 2017, 320 p.
- Reynié, Dominique (dir.). *Démocraties sous tension, une enquête planétaire*, Paris, Fondation pour l'innovation politique et International Republican Institute, 2019, 156 p.

- Wasserstrom, Jeffrey N., et Elizabeth J. Perry. *Popular Protest and Political Culture in Modern China*, 2e éd., Boulder (États-Unis, Colorado), Westview Press, 1994, 372 p.
- Xi, Jinping. *Xi Jinping : The Governance Of China*, 2e éd., Pékin, Foreign Languages Press, 2014, 515 p.
- Zhang, Lun, Aurore Merle et Marianne Bastid-Bruguière. *La Chine désorientée*, Paris, Éditions Charles Léopold Mayer, 2018, 336 p.

Articles

- Astarita, Claudia, et Isabella Damiani. « Géopolitique de la nouvelle route de la soie », *Géoéconomie*, n° 79, 2 mai 2016, pp. 57-94.
- Bagatine, Richard-Clément. « Cinq ans après l'annonce des Nouvelles Routes de la soie : situation et perspectives », *Asia focus* #85, Institut de Relations internationales et stratégiques, septembre 2018, pp. 2-32.
- Bartel, David. « Hong Kong : comment la Chine exerce son "pouvoir de nuisance" », *Asialyst*, janvier 2019, URL : <https://asialyst.com/fr/2019/01/15/hong-kong-comment-la-chine-exerce-son-pouvoir-de-nuisance/>, consulté le 25 juin 2019.
- Béja, Alice. « Après le rêve américain, le rêve chinois ? », *Revue Esprit, comprendre le monde qui vient*, URL : <https://esprit.presse.fr/article/alice-beja/apres-le-reve-americain-le-reve-chinois-38078>, consulté le 12 juin 2019.
- Benberrah, Moustafa. « La conquête chinoise de l'Afrique », *Les grands dossiers de diplomatie, géopolitique de la Chine*, n°45, juin-juillet 2018, pp. 72-75.
- Cabestan, Jean-Pierre. « La Chine veut modifier l'ordre mondial à son avantage », *Le Monde*, 31 mai 2019, URL : https://www.lemonde.fr/international/article/2019/05/31/jean-pierre-cabestan-la-chine-veut-modifier-l-ordre-mondial-a-son-avantage_5469890_3210.html, consulté le 27 juin 2019.
- Castets, Rémi. « Les Ouïgours à l'épreuve du « vivre-ensemble » chinois », *Le Monde diplomatique*, vol. 780, n° 3, 2019, pp. 6-13.
- Chaouad, Robert. « Les fins possibles de l'Europe », *Revue internationale et stratégique*, vol. 80, n° 4, 2010, pp. 127-137. Detry, Charles-Emmanuel, « Revendications et tensions en mer de Chine méridionale », *La Chine au cœur de la nouvelle Asie*, Questions internationales, n°93, La Documentation française, septembre 2018, pp. 45-56.
- Chaponnière, Jean-Raphaël. « La Chine, Trump et le piège de Thucydide », *Asialyst* (blog), 24 septembre 2018. URL : <https://asialyst.com/fr/2018/09/24/chine-trump-piege-thucydide/>, consulté le 28 mai 2019.
- Charliat, Martin-Pierre. « Le multilatéralisme en question », *Études*, vol. décembre, no. 12, 2018, pp. 21-34.
- Clinton, Hillary. « America's Pacific Century », *Foreign Policy*, 11 octobre 2011, URL : <http://foreignpolicy.com/2011/10/11/americas-pacific-century/>, consulté le 28 juillet 2019.

- Duchâtel, Mathieu. « La politique étrangère de la Chine sous Xi Jinping », *Hérodote*, vol. 150, n° 3, 2013, pp. 172-190.
- Duchâtel, Mathieu, et François Godement. « L'Europe et la 5G : le cas de Huawei », *Institut Montaigne* (blog), mai 2019, URL : <https://www.institutmontaigne.org/publications/leurope-et-la-5g-le-cas-huawei-partie-2>, consulté le 21 juillet 2019.
- « Eradicating ideological viruses. China's campaign of repression against Xinjiang's Muslims », *Human Rights Watch*, New York, 9 septembre 2018, URL : https://www.hrw.org/sites/default/files/report_pdf/china0918_web2.pdf, consulté le 7 juillet 2019.
- Godement, François, et Abigaël Vasselier. « China at the gates: A new power audit of EU-China relations », *ecfr*, URL : https://www.ecfr.eu/publications/summary/china_eu_power_audit7242, consulté le 7 juin 2019.
- Godement, François. « L'Europe face à la Chine : une révolution copernicienne », *Institut Montaigne* (blog), URL : <https://www.institutmontaigne.org/blog/leurope-face-la-chine-une-revolution-copernicienne>, consulté le 17 juin 2019.
- Li, Erix X. « Party of the Century, How China is Reorganizing for the Future », *Foreign Affairs*, 10 janvier 2014.
- Lincot, Emmanuel. « Les enjeux stratégiques des routes de la soie », *Asia focus* #71, Institut de Relations internationales et stratégiques, mai 2018, pp. 2-12.
- Maurel, Chloé. « Faire de l'histoire mondiale/globale en Chine à l'heure de la mondialisation », *Revue Tiers Monde*, vol. 216, no. 4, 2013, pp. 19-43.
- Niquet-Cabestan, Valérie. « La stratégie africaine de la Chine », *Politique étrangère*, vol. Été, n° 2, 2006, pp. 361-374.
- Nye, Joseph. « How Sharp Power Threatens Soft Power, The Right and Wrong Ways to Respond to Authoritarian Influence », *Foreign Affairs*, 24 janvier 2018, URL : <https://www.foreignaffairs.com/articles/china/2018-01-24/how-sharp-power-threatens-soft-power>, consulté le 26 juin 2019.
- Pei, Minxin. « The Twilight of Communist Party Rule in China », *American Interest*, 12 novembre 2015, URL : <https://www.the-american-interest.com/2015/11/12/the-twilight-of-communist-party-rule-in-china/>, consulté le 4 août 2019.
- Renard, Mary-Françoise, et Damien Cubizol. « Les nouvelles routes de la soie au service de la puissance économique chinoise », *Les grands dossiers de diplomatie, géopolitique de la Chine*, n°45, juin-juillet 2018, pp. 48-51.
- Richard, Dorota. « Le Format « 16+1 » : la nouvelle coopération entre seize pays d'Europe centrale et orientale et la Chine », *Institut de Relations internationales et stratégiques*, 8 février 2016, URL : <https://www.iris-france.org/71611-le-format-161-la-nouvelle-cooperation-entre-seize-pays-deurope-centrale-et-orientale-et-la-chine/>, consulté le 27 juin 2019.
- Richard, Dorota. « La nouvelle coopération entre la Chine et les pays d'Europe centrale et orientale », *Asia centre*, Note d'actualité n°9/16 de l'Observatoire de la Chine, en partenariat avec la DGRIS (ministère de la défense), juillet 2016, pp. 1-7.

- Rolland, Nadège. « La nouvelle Route de la soie. Les ambitions chinoises en Eurasie », *Politique étrangère*, Institut français des relations internationales, 2015/3 Automne, pp. 135-146.
- Struye de Swielande, Tanguy. « Première puissance mondiale en 2049 ? La stratégie de la pieuvre chinoise à l'œuvre », *Les grands dossiers de diplomatie, géopolitique de la Chine*, n°45, juin-juillet 2018, pp. 54-58.
- Su-Yu, Chang. « Les relations CEE-Chine, entre 1978 et 1985 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, vol. 33, no. 1, 2011, pp. 71-85.
- Thibout, Charles. « La Chine : bientôt leader mondial de l'intelligence artificielle ? », *Les grands dossiers de diplomatie, géopolitique de la Chine*, n°45, juin-juillet 2018, pp. 35-37.
- Verbunt, Gilles. « Comment l'interculturel bouscule les cultures », *Les Cahiers Dynamiques*, vol. 57, no. 4, 2012, pp. 22-28.
- Wacker, Gudrun. « Should the EU Arms Embargo Against China be Lifted? » *SWP Comments, Stiftung Wissenschaft und Politik*, avril 2004, pp. 1-7.
- Zenz, Adrian. « Thoroughly reforming them towards a healthy heart attitude: China's political re-education campaign in Xinjiang », *Central Asian Survey*, Abingdon-on-Thames, septembre 2018, consulté le 8 juillet 2019.
- Zyw Melo, Anna. « Une société 2.0 sous l'œil du Big Brother de Pékin », *Les grands dossiers de diplomatie, géopolitique de la Chine*, n°45, juin-juillet 2018, pp. 17-20.

Sources chinoises

- 耿爽, 外交部发言人, 5 月 14 日外交部例行发布会,
Geng, Shuang. Porte-parole du ministère des Affaires étrangères chinois, conférence de presse officielle sur le développement du libre-échange sino-européen face à l'offensive des États-Unis, 14 mai 2019, URL : https://www.guancha.cn/politics/2019_05_14_501545.shtml
- 郭银双, 中国新闻周刊 总第 894 期, 《中欧关系“暖春”, 让世界更加平衡》,
Guo, Yinshuang. « Un printemps doux dans la relation sino-européenne rend le monde plus équilibré », *China Newsweek*, 4 avril 2019, URL : <http://www.inewsweek.cn/politics/2019-04-04/5424.shtml>
- 黄平, 中国社会科学院欧洲研究所所长, 讲座《中欧关系: 互动中的伙伴关系》
Huang, Ping. Chef de l'Institut des études européennes de l'académie des sciences sociales (Pékin), « La relation sino-européenne, un partenariat dans l'interaction », *Guancha* (média pro-PCC), 25 janvier 2019, https://www.guancha.cn/huangping/2019_01_25_488144_s.shtml
- 金锋, 上海外国语大学研究员, 《欧洲该改改“寻敌”思维了》
Jin, Fang. Chercheur à l'Université des études internationales de Shanghai (SISU), « L'Europe doit changer son mode de réflexion et ne pas toujours chercher un ennemi », *Huanqiu* (journal pro-PCC), 15 février 2019, URL : <http://opinion.huanqiu.com/hqpl/2019-02/14313348.html?agt=15422>

李克强, 中华人民共和国国务院总理, 3 月 15 日答记者问

Li, Keqiang. Premier ministre chinois, conférence de presse officielle, 15 mars 2019, URL : <http://www.chinamission.be/chn/zoyws/t1645772.htm>

李林芝, 环球时报, 《社评: 欧盟不能被美国挤到西方的边缘去》

Li, Linzhi. « L'Union européenne ne doit pas être marginalisée par les États-Unis », *Huanqiu* (journal pro-PCC), 25 mars 2019. URL : <http://opinion.huanqiu.com/editorial/2019-03/14607756.html?agt=15422>

王頔, 新华网, 《习近平同出席中法全球治理论坛闭幕式的欧洲领导人举行会晤》

Wang, Wei. « Xi Jinping rencontre la chancelière allemande et le président de la Commission européenne à Paris lors de sa visite d'État en France », *Agence de presse officielle chinoise Xinhua*, 27 mars 2019, URL : http://www.xinhuanet.com/world/2019-03/27/c_1124286654.htm

王文, 中国人民大学重阳金融研究院执行院长、教授/中国国务院参事室研究员, 《中欧之间存在巨大合作空间》

Wang, Wen. Professeur à l'Université populaire de Pékin, chef de l'Institut des études financières et Chong Yang, chercheur auprès du gouvernement, « Il existe de grandes opportunités de coopération entre la Chine et l'Europe », *Huanqiu* (journal pro-PCC), 10 avril 2019, URL : <http://opinion.huanqiu.com/hqpl/2019-04/14694331.html?agt=15422>

王毅, 中华人民共和国国务委员兼外交部长, 3 月 8 日答记者问

Wang, Yi. Ministre des Affaires étrangères. Conférence de presse officielle, 8 mars 2019, URL : <http://www.chinamission.be/chn/zoyws/t1644057.htm>

王义桅, 中国人民大学教授/欧盟研究中心主任, 《中国代表团在“欧盟党校”回应敏感问题》.

Wang, Yiwei. Professeur à l'Université populaire de Pékin, « Les représentants chinois en Europe répondent à des questions sensibles au Collège d'Europe », *Huanqiu* (journal pro-PCC), 27 mars 2019. http://opinion.huanqiu.com/opinion_world/2019-03/14618829.html?agt=15422

张家栋, 复旦大学南亚研究中心主任、教授, 《西方人对中国认知变化的根源》

Zhang, Jiadong. Professeur à l'Université Fudan de Shanghai, « L'origine des changements de compréhension des Occidentaux sur la Chine », 26 février 2019, URL : <http://opinion.huanqiu.com/hqpl/2019-02/14405811.html>

赵建东, 环球时报, 《社评: 虽有杂音伴随, 中欧扩大合作势头依旧》,

Zhao, Jiandong. « L'élargissement de la coopération sino-européenne continue malgré les couacs », *Huanqiu* (journal pro-PCC), 8 avril 2019, <http://opinion.huanqiu.com/editorial/2019-04/14680723.html?agt=15422>

Annexes

Liste des présidents de la RPC.....	134
Liste des présidents et secrétaires généraux du PCC	134
Liste des présidents du Conseil européen.....	135
Liste des présidents de la Commission européenne.....	135
Conférence internationale « EU-China 2020 Strategic Agenda for Cooperation ».....	136
Relations UE – Chine : les dix propositions de la Commission européenne	137
Rapport de la Commission européenne marquant le virage européen.....	139
Chronologie des dynasties chinoises.....	141
Carte des revendications maritimes en mer de Chine méridionale et en mer de Chine orientale .	142
Le piège de Thucydide, les seize cas antérieurs	143
Rencontre sino-européenne à l'Élysée le 26 mars 2019	144
Carte du Xinjiang.....	145
Carte des nouvelles Routes de la soie	146
Carte de l'Union européenne et des pays de la politique européenne de voisinage	147
Le système politique chinois	148
Le Comité permanent du bureau politique du Parti communiste chinois	149
Tweet de Donald Trump qualifiant l'Union européenne d'ennemi.....	150
Évolution des émissions de dioxyde de carbone par pays.....	151
Déficit commercial des États-Unis avec la Chine.....	151

Liste des présidents de la RPC

Mao Zedong	1949-1959
Liu Shaoqi	1959-1968
Mao Zedong	1968-1976
Maréchal Ye Jianying	1976-1983
Li Xiannian	1983-1988
Général Yang Shangkun	1988-1993
Jiang Zemin	1993-2003
Hu Jintao	2003-2013
Xi Jinping	2013- En fonction

Liste des présidents et secrétaires généraux du PCC

Chen Duxiu	Secrétaire général	1921-1922 ; 1925-1928
Xiang Zhongfa	Secrétaire général	1928-1931
Li Lisan	Secrétaire général (intérim)	1929-1930
Wang Ming	Secrétaire général (intérim)	1931-1932
Qin Bangxian	Secrétaire général	1932-1935
Zhang Wentian	Secrétaire général	1935-1943
Mao Zedong	Président	1943-1976
Deng Xiaoping	Secrétaire général	1956-1967, poste supprimé après 1967 jusqu'en 1980)
Hua Guofeng	Président	1976-1981
Hu Yaobang	Président et secrétaire général	1980-1987, nommé secrétaire général en 1980, cumule les postes de président et de secrétaire général de 1981 à 1982, puis poste de président supprimé.
Zhao Ziyang	Secrétaire général	1987-1989
Jiang Zemin	Secrétaire général	1989-2002
Hu Jintao	Secrétaire général	2002-2012
Xi Jinping	Secrétaire général	Depuis le 15 novembre 2012

Liste des présidents du Conseil européen

Herman Van Rompuy Ancien Premier ministre belge	1 ^{er} janvier 2010 – 30 novembre 2014
Donald Tusk (polonais) Ancien Premier ministre polonais	1 ^{er} décembre 2014 – En fonction
Charles Michel Premier ministre belge actuel	1 ^{er} décembre 2019 – À venir

Liste des présidents de la Commission européenne

Walter Hallstein	10 janvier 1958	6 juillet 1967	 Allemagne de l'Ouest
Jean Rey	7 juillet 1967	30 juin 1970	 Belgique
Franco Maria Malfatti	1 ^{er} juillet 1970	21 mars 1972	 Italie
Sicco Mansholt	22 mars 1972	5 janvier 1973	 Pays-Bas
François-Xavier Ortoli	6 janvier 1973	5 janvier 1977	 France
Roy Jenkins	6 janvier 1977	5 janvier 1981	 Royaume-Uni
Gaston Thorn	6 janvier 1981	5 janvier 1985	 Luxembourg
Jacques Delors	6 janvier 1985	22 janvier 1995	 France
Jacques Santer	23 janvier 1995	15 mars 1999	 Luxembourg
Manuel Marín	16 mars 1999	15 septembre 1999	 Espagne
Romano Prodi	16 septembre 1999	21 novembre 2004	 Italie
José Manuel Durão Barroso	22 novembre 2004	1 ^{er} novembre 2014	 Portugal
Jean-Claude Juncker	1 ^{er} novembre 2014	<i>Président actuel</i>	 Luxembourg
Ursula von der Leyen	<i>à venir</i>		 Allemagne

Conférence internationale « EU-China 2020 Strategic Agenda for Cooperation »



Launched in 2013, the EU-China 2020 Strategic Agenda for Cooperation is an ambitious goal-setting document covering a wide range of initiatives in the fields of 'peace and security', 'prosperity', 'sustainable development', and 'people-to-people exchanges'. As the 2020 'deadline' approaches, hurdles and tensions remaining in both bilateral ties and at global level certainly complicate the achievement of many of the goals set in the Agenda. Nevertheless, the EU and China still could be facing an unprecedented opportunity to step up their cooperation. This international conference brings together a wide range of top-level international academics, practitioners and policymakers to set the stage for a crucial stocktaking exercise, aimed at assessing the scale and scope of both progress and problems in relations between the EU and China, as well as their mutual perceptions.



Conference venue: EESC, VMA3, rue Van Maerlant 2, 1000 Brussels

Cette conférence s'est déroulée le 13 mai 2019 à Bruxelles au sein de la Commission européenne. Elle a été organisée par le Collège d'Europe situé à Bruges (département *Relations internationales et études diplomatiques de l'Union européenne* et centre de recherche *Union européenne-Chine*).

Relations UE – Chine : les dix propositions de la Commission européenne



Commission européenne - Communiqué de presse

L'UE fait le point sur ses relations avec la Chine et propose 10 mesures

Bruxelles, le 12 mars 2019

Alors que la Chine accroît sa puissance économique et son influence politique, la Commission européenne et la haute représentante font le point sur les relations entre l'Union européenne et la Chine ainsi que sur les opportunités et les défis y afférents.

10 mesures concrètes sont présentées ce jour et seront examinées par les chefs d'État ou de gouvernement de l'UE lors du Conseil européen du 21 mars.

L'Union européenne et la Chine se sont engagées à mettre en place un partenariat stratégique global. Toutefois, l'Europe prend de plus en plus conscience du fait que l'équilibre entre les défis et les opportunités que présente la Chine a évolué. Avec la [communication conjointe](#) de ce jour, la Commission européenne et la haute représentante souhaitent ouvrir le débat pour rendre l'approche de l'Europe plus réaliste, assurée et pluridimensionnelle.

La Chine est à la fois un partenaire de coopération dont les objectifs concordent largement avec ceux de l'UE, un partenaire de négociation avec lequel l'UE doit parvenir à un équilibre d'intérêts, un concurrent économique qui ambitionne d'être au premier plan technologique et un rival systémique qui promeut d'autres modèles de gouvernance. L'UE mettra à profit les liens entre les différents domaines d'action et les différents secteurs pour exercer une influence plus grande sur ses objectifs. Tant l'UE que ses États membres ne peuvent atteindre leurs objectifs en rapport avec la Chine que s'ils sont véritablement unis.

La vice-présidente/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica **Mogherini**, s'est exprimée dans les termes suivants: «*La Chine est un partenaire stratégique de l'Union européenne. Nous coopérons étroitement dans un cadre bilatéral et multilatéral sur des dossiers d'intérêt commun, allant du commerce à la connectivité, en passant par le plan d'action global commun et le changement climatique. Nous sommes également disposés à continuer de nous mobiliser activement dans les domaines où nous menons des politiques divergentes ou dans lesquels nous sommes en concurrence. C'est l'objectif des 10 mesures que nous proposons pour renforcer nos relations avec la Chine, dans un esprit de respect mutuel.*»

Le vice-président Jyrki **Katainen**, chargé de l'emploi, de la croissance, de l'investissement et de la compétitivité, a pour sa part déclaré: «*L'UE et la Chine sont dans le même temps des partenaires économiques stratégiques et des concurrents. Nous pouvons retirer d'énormes avantages économiques mutuels de nos relations économiques si la concurrence est loyale et si les échanges commerciaux et les investissements sont réciproques. Avec cette communication, nous formulons des propositions concrètes sur la manière dont l'UE peut agir pour renforcer sa compétitivité, garantir une plus grande réciprocité ainsi que conditions de concurrence équitables et protéger son économie de marché contre d'éventuelles distorsions.*»

La [communication conjointe](#) présentée ce jour propose 10 mesures qui seront soumises à discussion: ces mesures sont formulées dans le contexte des relations avec la Chine, mais certaines d'entre elles ont trait à la compétitivité de l'UE sur la scène mondiale et à la sécurité. D'une manière générale, la réponse de l'UE poursuivra trois objectifs:

- en s'appuyant sur des intérêts et des principes clairement définis, l'UE devrait consolider son engagement avec la Chine pour promouvoir leurs intérêts communs au niveau mondial;
- l'UE devrait s'employer plus activement à instaurer des relations économiques plus équilibrées et fondées sur la réciprocité;
- enfin, pour maintenir à long terme sa prospérité, ses valeurs et son modèle social, l'UE elle-même doit s'adapter à l'évolution des réalités économiques et renforcer ses propres politiques intérieures et sa base industrielle dans certains domaines.

Plus particulièrement, la Commission et la haute représentante invitent le Conseil européen à approuver les mesures suivantes.

Mesure 1: l'UE renforcera sa coopération avec la Chine afin d'assumer les responsabilités communes sur l'ensemble des trois piliers des Nations unies, à savoir les droits de l'homme, la paix et la sécurité,

et le développement.

Mesure 2: afin de lutter plus efficacement contre le changement climatique, l'UE appelle la Chine à plafonner ses émissions avant 2030, conformément aux objectifs de l'accord de Paris.

Mesure 3: l'UE approfondira le dialogue sur les questions de la paix et de la sécurité, en s'appuyant sur la coopération positive en faveur du plan d'action global commun pour l'Iran.

Mesure 4: afin de préserver son intérêt en matière de stabilité, de développement économique durable et de bonne gouvernance dans les pays partenaires, l'UE appliquera plus vigoureusement les accords bilatéraux et les instruments financiers existants, et collaborera avec la Chine pour suivre les mêmes principes dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'UE visant à relier l'Europe à l'Asie.

Mesure 5: afin de parvenir à une relation économique plus équilibrée et réciproque, l'UE invite la Chine à tenir les engagements conjoints UE-Chine pris. Figurent parmi ces engagements la réforme de l'Organisation mondiale du commerce, en particulier pour ce qui est des subventions et des transferts de technologie forcés, ainsi que la conclusion d'accords bilatéraux sur les investissements d'ici 2020, sur les indications géographiques rapidement, et sur la sécurité aérienne dans les semaines à venir.

Mesure 6: afin de promouvoir la réciprocité et de créer des possibilités de passation de marchés en Chine, le Parlement européen et le Conseil devraient adopter l'instrument international sur les marchés publics avant la fin de 2019.

Mesure 7: afin de garantir la prise en compte non seulement des prix, mais également de la sévérité des normes en matière de travail et d'environnement, la Commission publiera des orientations d'ici la mi-2019 au sujet de la participation de soumissionnaires et de biens étrangers dans le domaine des marchés publics de l'UE. La Commission passera en revue, conjointement avec les États membres, la mise en œuvre du cadre actuel afin de recenser les lacunes avant la fin de 2019.

Mesure 8: afin de remédier pleinement aux effets de distorsion que produisent les prises de participation par des pays tiers et les financements publics étrangers sur le marché intérieur, la Commission déterminera, avant la fin de 2019, la manière de combler les lacunes constatées dans la législation de l'UE.

Mesure 9: afin de prévenir les éventuelles sérieuses implications pour la sécurité des infrastructures numériques critiques, une approche commune de l'UE s'impose dans le domaine de la sécurité des réseaux 5G. La Commission européenne publiera une recommandation à l'issue du Conseil européen en vue de donner le coup d'envoi à cette mesure.

Mesure 10: afin de détecter les risques que posent pour la sécurité les investissements étrangers dans des actifs, technologies et infrastructures critiques et sensibiliser à leur sujet, les États membres devraient garantir la mise en œuvre rapide, complète et effective du règlement sur le filtrage des investissements directs étrangers.

Prochaines étapes

La communication conjointe sera présentée au Conseil européen les 21 et 22 mars, et les États membres auront l'occasion d'échanger préalablement leurs points de vue lors du Conseil des affaires étrangères le 18 mars. Le prochain sommet UE-Chine est prévu pour le début du mois d'avril.

Historique du dossier

Le cadre stratégique des relations UE-Chine actuellement en place se compose des [conclusions du Conseil sur la stratégie de l'UE à l'égard de la Chine](#), adoptées en juin 2016, ainsi que de la communication conjointe de la Commission et de la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité intitulée «[Éléments pour une nouvelle stratégie de l'Union européenne à l'égard de la Chine](#)», datant de juin 2016. Les unes comme l'autre demeurent la pierre angulaire de la politique de l'UE à l'égard de la Chine.

Pour en savoir plus:

[Communication conjointe «Relations UE-Chine — Une vision stratégique»](#)

[Fiche d'information sur les relations entre l'UE et la Chine](#)

Suivez la haute représentante Federica Mogherini sur Twitter: [@FedericaMog](#)

Suivez le vice-président Katainen sur Twitter: [@jyrkikatainen](#)

IP/19/1605

Personnes de contact pour la presse:

[Annika BREIDTHARDT](#) (+ 32 2 295 61 53)

[Maja KOCIJANCIC](#) (+32 2 298 65 70)

Rapport de la Commission européenne marquant le virage européen



Commission européenne - Communiqué de presse

Rapport sur la défense commerciale de l'UE: une protection efficace contre les pratiques commerciales déloyales

Bruxelles, le 28 mars 2019

Selon un rapport publié aujourd'hui, l'Union européenne protège 320 000 emplois directs européens de la concurrence étrangère déloyale grâce aux mesures de défense commerciale en vigueur.

La Commission Juncker a renforcé la panoplie d'instruments de défense commerciale de l'Europe grâce à deux grandes réformes. Depuis 2014, elle a également appliqué 95 mesures pour faire en sorte que les entreprises et les travailleurs européens puissent se livrer concurrence dans des conditions équitables. Deux tiers des 135 mesures en vigueur concernent des importations en provenance de Chine.

En 2018, l'UE a achevé la révision la plus importante de sa législation antidumping et antisubventions depuis 1994. La réforme a renforcé les moyens de défense de l'UE contre les importations faisant l'objet d'un dumping ou de subventions. Dans ce contexte, l'UE a poursuivi son intense activité et a mené à terme un nombre élevé d'enquêtes qui ont débouché sur de nouvelles mesures de protection, en particulier dans le secteur de l'acier. L'année 2018 a également vu l'institution par l'UE de trois mesures de sauvegarde, les premières depuis 2002.

Jean-Claude **Juncker**, président de la Commission européenne, a déclaré à ce propos: *«Nous sommes partisans de la libéralisation des échanges, mais nous ne pouvons pas nous permettre d'être naïfs. Nos partenaires commerciaux ne sont pas tous disposés à respecter les mêmes règles que nous. Nous ne devons pas nous laisser duper et nous devons protéger l'UE, ses entreprises et ses travailleurs contre les pratiques commerciales déloyales. Les efforts que nous avons déployés dans ce domaine au cours des dernières années portent leurs fruits: nous disposons désormais d'outils qui sont mieux adaptés à l'économie mondiale d'aujourd'hui et nous continuerons à œuvrer pour que nos entreprises et nos travailleurs soient protégés contre toute pratique déloyale.»*

Cecilia **Malmström**, commissaire chargée du commerce, a fait le commentaire suivant: *«Les économies ouvertes ont besoin d'outils efficaces pour garantir une concurrence loyale, en particulier à un moment où certains pays ne veulent pas respecter les règles du jeu. Ce rapport montre que notre équipe de défense commerciale travaille plus que jamais pour préserver l'emploi et protéger l'UE contre les pratiques commerciales déloyales à travers le monde. Grâce à nos réformes récentes, nous sommes capables d'agir plus rapidement et nos outils sont plus adaptés aux défis économiques mondiaux actuels.»*

Selon le rapport publié aujourd'hui, entre le début du mandat de la Commission Juncker, en novembre 2014, et décembre 2018, la Commission a institué 95 mesures de défense commerciale. À la fin de 2018, l'Union européenne avait adopté 93 mesures antidumping définitives et 12 mesures antisubventions. Près de 44 % d'entre elles s'appliquaient à des importations de produits sidérurgiques. Parmi toutes les mesures en vigueur, plus des deux tiers (68 %) visent des produits importés de Chine.

Les mesures de défense commerciale de l'UE ont des effets bénéfiques sur les entreprises européennes. Dans certains cas, les droits de douane ont entraîné une diminution des importations à des prix déloyaux allant jusqu'à 99 %. De plus, les droits sont fixés à un niveau suffisant pour rétablir des conditions de concurrence sur le marché de l'UE sans imposer de charges excessives aux consommateurs et aux industries de l'UE qui sont tributaires des importations.

Les principaux faits marquants de l'année 2018 sont les suivants:

- **révision majeure de la législation relative aux instruments de défense commerciale:** L'UE a réformé sa législation antidumping et antisubventions en 2018 afin de réagir plus efficacement aux pratiques commerciales déloyales qui nuisent aux producteurs de l'Union. Ces modifications ont rendu les enquêtes plus rapides et plus transparentes, avec un accent mis davantage sur l'aide aux petites entreprises. Ces nouvelles règles, qui ont commencé à s'appliquer aux nouvelles enquêtes en 2018, prévoient la possibilité d'imposer des niveaux de droit plus élevés dans les cas où les distorsions du marché sont plus sérieuses.

- **poursuite d'une forte activité dans le domaine de la défense commerciale de l'UE:** En 2018, l'UE a ouvert 10 nouvelles enquêtes, dont quatre concernaient des importations de produits sidérurgiques. 14 décisions ont été prises concernant de nouvelles mesures. L'UE a également ouvert 17 enquêtes pour réexaminer des mesures existantes; dans sept cas, la décision de maintenir les mesures en vigueur a été prise. De plus, la Commission a ouvert trois enquêtes de sauvegarde: une dans le secteur de l'acier et deux bilatérales concernant le riz avec le Cambodge et le Myanmar/la Birmanie.
- **action déterminée en vue de protéger les producteurs d'acier de l'UE:** À la suite de l'institution de mesures par les États-Unis sur l'acier et l'aluminium, l'UE a pris des mesures pour remédier aux effets perturbateurs de ces mesures sur le secteur sidérurgique de l'Union. Cela a été nécessaire pour éviter une réorientation des flux commerciaux mondiaux vers l'UE qui aurait menacé de nuire aux producteurs d'acier de l'Union.
- **défense forte et constante des exportateurs de l'UE faisant l'objet d'enquêtes à l'étranger:** la Commission est intervenue dans quelque 70 enquêtes étrangères en matière de défense commerciale ciblant des exportateurs de l'UE dans lesquelles l'utilisation d'instruments de défense commerciale était injustifiée ou abusive. Dans bien des cas, cette intervention a conduit à la suppression ou à la non-institution de droits. Le nombre de mesures de défense commerciale ciblant des exportateurs de l'UE s'élève désormais à 174, contre 162 en 2017, et cette tendance à la hausse devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

Pour en savoir plus

[Rapport 2018 de l'UE sur la défense commerciale](#)

[Document complétant le rapport](#) (document de travail des services de la Commission)

[Défense commerciale de l'UE — Fiche d'information](#)

[En savoir plus sur les procédures de défense commerciale de l'UE et les affaires en cours](#)

IP/19/1850

Personnes de contact pour la presse:

[Daniel ROSARIO](#) (+ 32 2 295 61 85)

[Kinga MALINOWSKA](#) (+32 2 295 13 83)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)

Chronologie des dynasties chinoises

Dynasties			Années		
<u>Période des Trois Augustes et des Cinq Empereurs</u>	三皇五帝	sān huáng wǔ dì		avant 2070 av.J.-C.	628+
<u>Dynastie Xia</u>	夏	xià	17 rois	2100 - 1600	500
<u>Dynastie Shang</u>	商	shāng	29 rois	1600 - 1046	554
<u>Dynastie des Zhou occidentaux</u>	西周	xī zhōu	15 rois	1046 - 771	275
<u>Dynastie des Zhou orientaux</u>	東周	dōng zhōu	25 rois	770 - 256	514
<i>Traditionnellement divisée en</i>					
<u>Période des Printemps et des Automnes</u>	春秋	chūn qiū	14 rois	722 - 476	246
<u>Période des Royaumes combattants</u>	戰國	zhàn guó	11 rois	475 - 221	254
<u>Dynastie Qin</u>	秦	qín	4 rois 3 empereurs	221 - 206	15
<u>Dynastie des Han occidentaux</u>	西漢	xī hàn	15 rois	206 av. J.-C. - 9 ap. J.-C.	215
<u>Dynastie Xin</u>	新	xīn	2 empereurs	9 - 26	15
<u>Dynastie des Han orientaux</u>	東漢	dōng hàn	14 empereurs	25 - 220	195
<u>Trois Royaumes de Chine</u>	三國	sān guó	6-4-2 emp.	220 - 265	45
<u>Dynastie des Jin occidentaux</u>	西晉	xī jìn	4 empereurs	265 - 317	52
<u>Dynastie des Jin orientaux</u>	東晉	dōng jìn	11 empereurs	317 - 420	103
<u>Dynasties du Nord et du Sud</u>	南北朝	nán běi cháo	22 empereurs 24 empereurs	420 - 581	161
<u>Dynastie Sui</u>	隋	suí	5 empereurs	581 - 618	37
<u>Dynastie Tang</u>	唐	táng	7 empereurs	618 - 907	289
<u>Période des Cinq Dynasties et des Dix Royaumes</u>	五代十國	wǔ dài shí guó	13 empereurs 10 rois	907 - 960	53
<u>Dynastie des Song du Nord</u>	北宋	běi sòng	9 empereurs	960 - 1127	167
<u>Dynastie des Song du Sud</u>	南宋	nán sòng	9 empereurs	1127 - 1279	152
<u>Dynastie Liao</u>	遼	liáo	9 empereurs	916 - 1125	209
<u>Dynastie Jin</u>	金	jīn	10 empereurs	1115 - 1234	119
<u>Dynastie Yuan</u>	元	yuán	15 empereurs	1271 - 1368	97
<u>Dynastie Ming</u>	明	míng	16 empereurs	1368 - 1644	276
<u>Dynastie Qing</u>	清	qīng	12 empereurs	1644 - 1912	267

Source : Atlas historique de Georges Duby, Larousse, p. 218 à 232 (mieux préciser les références)

Carte des revendications maritimes en mer de Chine méridionale et en mer de Chine orientale



Le piège de Thucydide, les seize cas antérieurs

Projet *Piège de Thucydide* mené par Graham Allison et présentant les seize cas dans lesquels une puissance en plein essor a paru défier la grande puissance établie.

Nº	Period	Ruling Power	Rising Power	Domain	Result
1	Late 15 th century	 Portugal	 Spain	Global empire and trade	No war
2	First half of 16 th century	 France	 Habsburgs	Land power in western Europe	War
3	16 th and 17 th centuries	 Habsburgs	 Ottoman Empire	Land power in central and eastern Europe, sea power in the Mediterranean	War
4	First half of 17 th century	 Habsburgs	 Sweden	Land and sea power in northern Europe	War
5	Mid-to-late 17 th century	 Dutch Republic	 England	Global empire, sea power, and trade	War
6	Late 17 th to mid-18 th centuries	 France	 Great Britain	Global empire and European land power	War
7	Late 18 th and early 19 th centuries	 United Kingdom	 France	Land and sea power in Europe	War
8	Mid-19 th century	 France and  United Kingdom	 Russia	Global empire, influence in Central Asia and eastern Mediterranean	War
9	Mid-19 th century	 France	 Germany	Land power in Europe	War
10	Late 19 th and early 20 th centuries	 China and  Russia	 Japan	Land and sea power in East Asia	War
11	Early-20 th century	 United Kingdom	 United States	Global economic dominance and naval supremacy in the Western Hemisphere	No war
12	Early-20 th century	 United Kingdom supported by France, Russia	 Germany	Land power in Europe and global sea power	War
13	Mid-20 th century	 Soviet Union ,  France ,  UK	 Germany	Land and sea power in Europe	War
14	Mid-20 th century	 United States	 Japan	Sea power and influence in the Asia-Pacific region	War
15	1940s–1980s	 United States	 Soviet Union	Global power	No war
16	1990s–present	 United Kingdom and  France	 Germany	Political influence in Europe	No war

Source : Harvard Kennedy School, Belfer Center for Science et International Affairs
<https://www.belfercenter.org/thucydides-trap/resources/case-file-graphic>

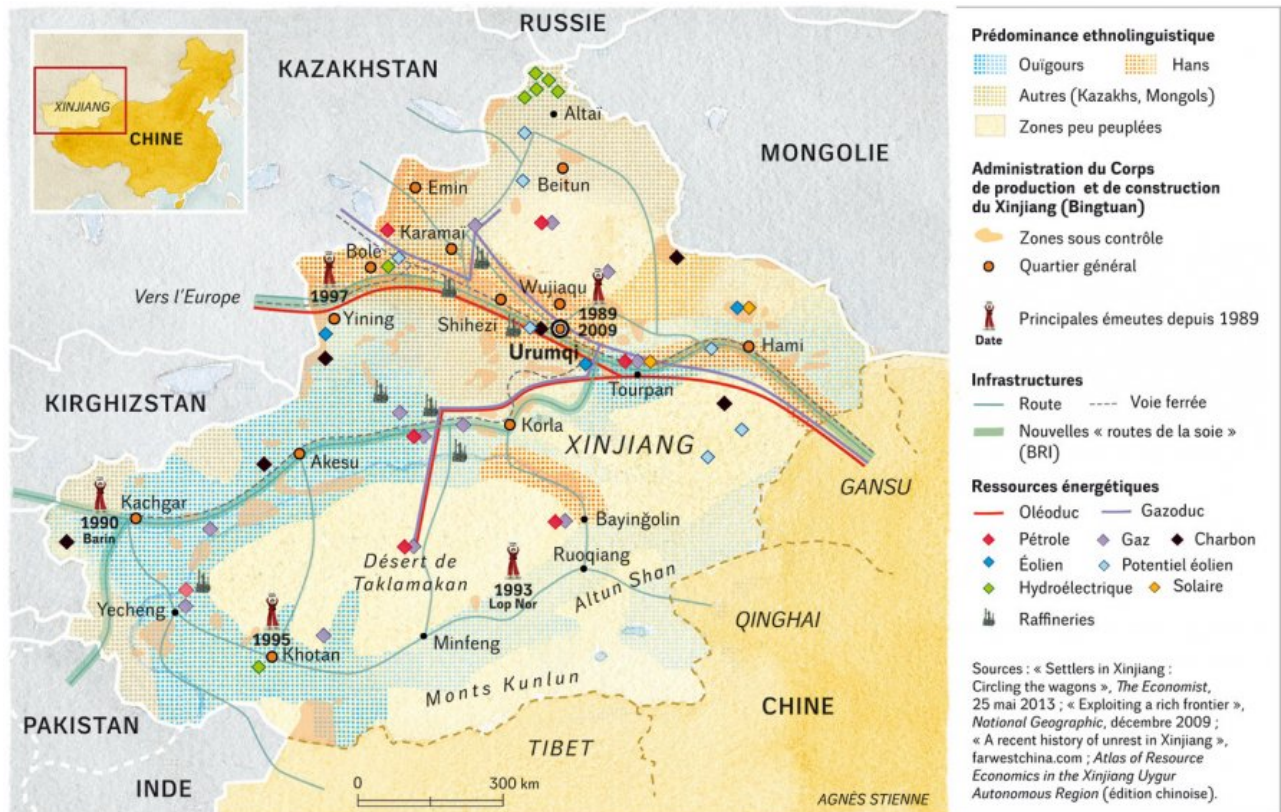
Rencontre sino-européenne à l'Élysée le 26 mars 2019



Rencontre entre Emmanuel Macron, président de la République française, Angela Merkel, chancelière allemande, Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne et le président chinois Xi Jinping, à l'Élysée, mardi 26 mars 2019.

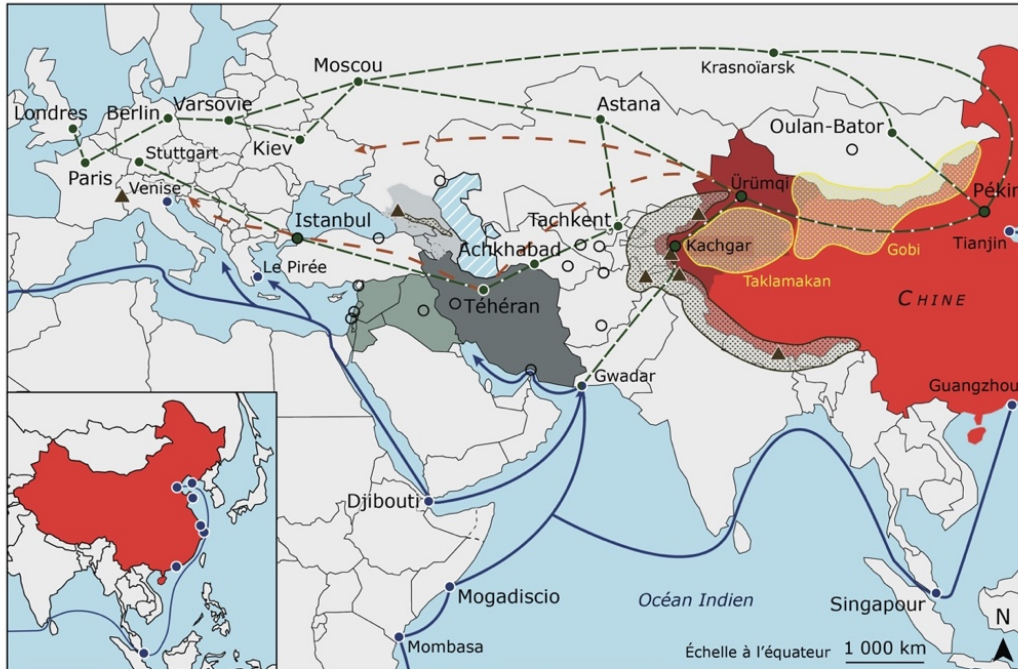
Jean-Claude Coutausse / Le Monde

Carte du Xinjiang



Carte des nouvelles Routes de la soie

Quelles ambitions et contraintes pour les Routes de la soie ?



Sources : C. Bezamat-Mantes et D. Schaeffer, *Diploweb.com*, octobre 2014 ; MERICS, décembre 2015 ; Elisana, février 2018 ; Banque mondiale, février 2018

Conception de la carte et de la légende : T. Garcin avec F. Amat et P. Verluise. Réalisation : F. Amat

© Février 2018 - F. Amat / *Diploweb.com*

Des routes commerciales historiques...

La Chine, première puissance économique mondiale en PIB (PPA)

Le Xingkiang, pivot des Routes de la soie

Étape historique des Routes de la soie

Voie ferrée existante ou en projet

Étape ferroviaire importante

Routes (tronçons discontinus)

Voies maritimes, essentiellement côtières

Port important

...conditionnées par des contraintes naturelles...

Désert

Chaîne de montagnes

Point culminant

La Caspienne, un obstacle à contourner

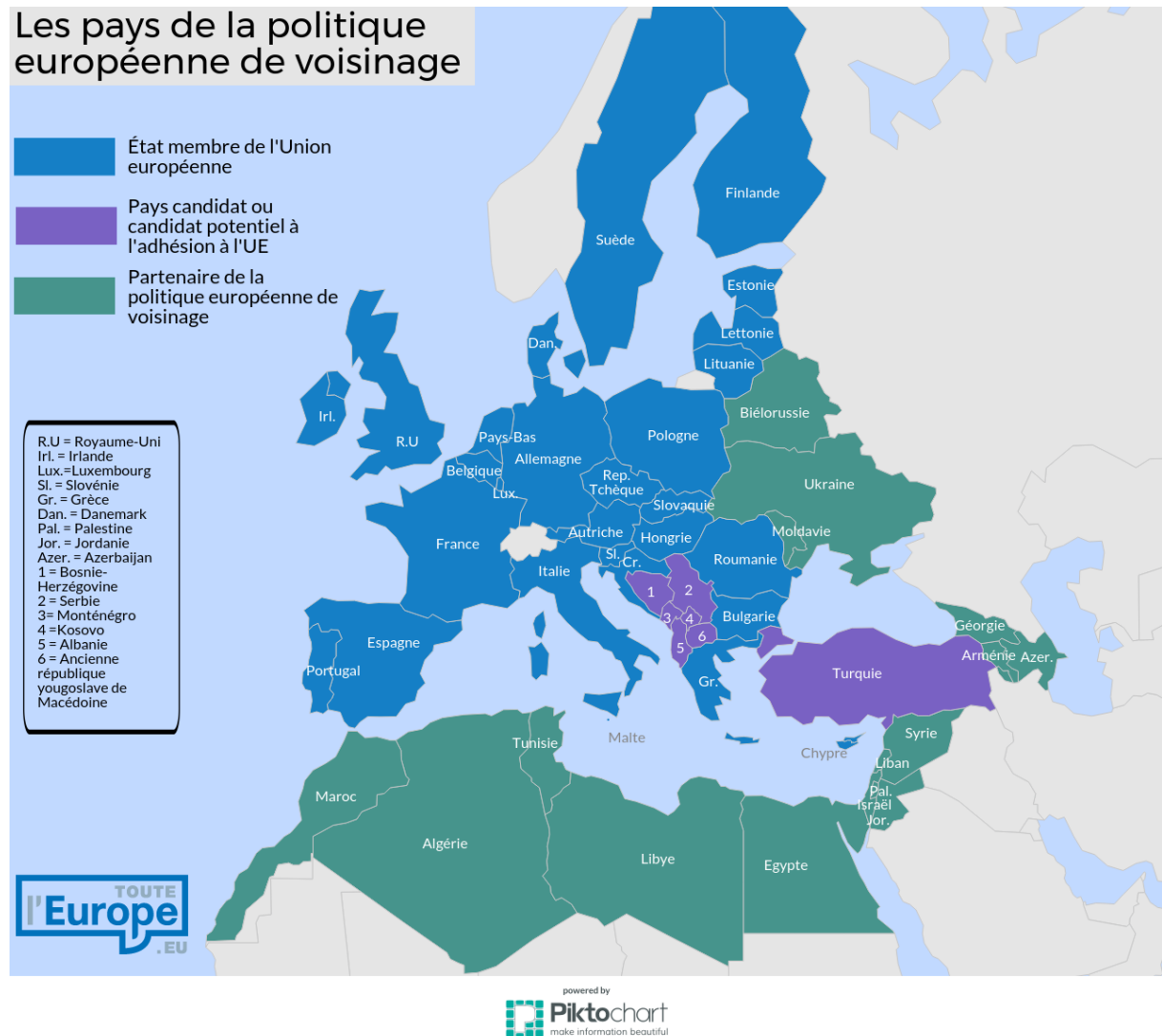
...et politiques

L'Iran, point de passage obligé vers l'Europe

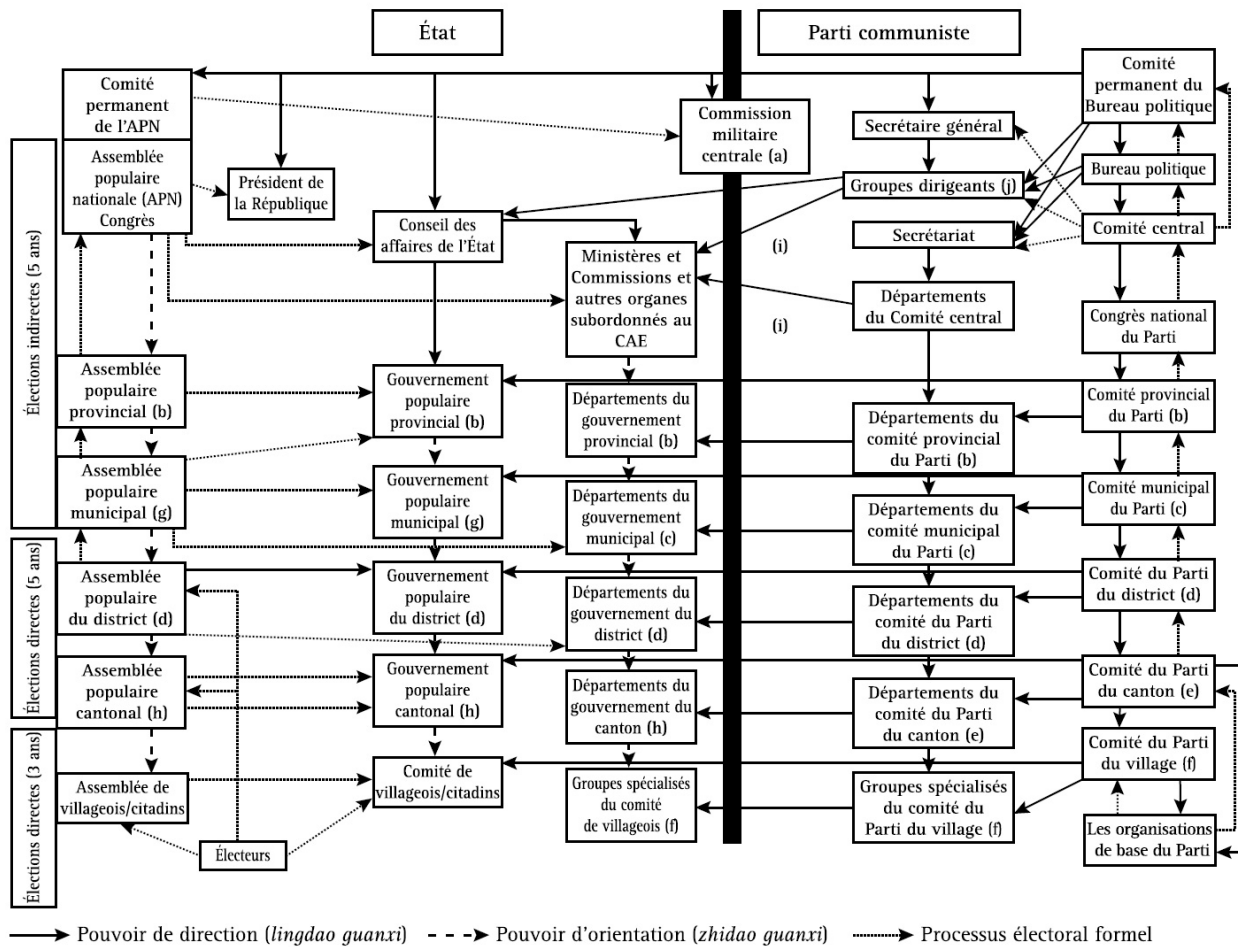
La région du Caucase, zone d'insécurité pour les flux de marchandises

Le Proche-Orient instable, borne des Routes de la soie terrestres

Carte de l'Union européenne et des pays de la politique européenne de voisinage



Le système politique chinois



Source : Cabestan, Jean-Pierre Cabestan. *Le système politique chinois*, Les Presses de Sciences Po, 2014.

Le Comité permanent du bureau politique du Parti communiste chinois

★ CHINE

VOICI LES 7 NOUVEAUX HOMMES FORTS DU RÉGIME

Le XIX^e congrès du Parti communiste chinois (PCC) a désigné officiellement mercredi 25 octobre, les 7 membres du « Comité permanent » pour les 5 prochaines années.

Li Zhanshu
67 ans,
président
du Comité
permanent
de l'Assemblée

Zhao Leji
60 ans,
en charge
de la lutte
contre la
corruption*

Wang Yang
62 ans,
Pdt du Comité
national de
la Conférence
consultative
politique du
peuple chinois

Xi Jinping
64 ans
reconduit
Secrétaire
général
du PCC
et Président

Li Keqiang
62 ans,
confirmé
au poste de
Premier
ministre

Han Zheng
63 ans,
vice-Premier
ministre

Wang Hunin
62 ans,
en charge de la
propagande et
de l'idéologie
du parti

*il dirigera le Comité central pour l'Inspection disciplinaire du Parti. Photos : CCTV, DR, CGTN. Source: médias.

Source : infographie Visactu, octobre 2017.

Tweet de Donald Trump qualifiant l'Union européenne d'ennemi



Face The Nation

@FaceTheNation

Suivre



BREAKING: President Trump in new **@CBSNews** interview calls the European Union a “foe” of the United States. The president also said Russia is a “foe in certain respects” and China “is a foe economically.” Coming up on **@FaceTheNation**:

JEFF GLOR: Who is your biggest competitor? Your biggest foe globally right now?

PRESIDENT TRUMP: Well I think we have a lot of foes. I think the European Union is a foe, what they do to us in trade. Now you wouldn't think of the European Union but they're a foe. Russia is foe in certain respects. China is a foe economically, certainly they are a foe. But that doesn't mean they are bad. It doesn't mean anything. It means that they are competitive. They want to do well and we want to do well. And we're starting to do well. You see what's going on we have best unemployment numbers probably that we've ever had. Black unemployment is the lowest level in history. Hispanic unemployment the lowest level in history, Jeff. Women unemployment lowest in 66 years. Our numbers are great. Our GDP numbers are far greater than what they thought.

JEFF GLOR: A lot of people might be surprised to hear you list the EU as a foe before China and Russia?

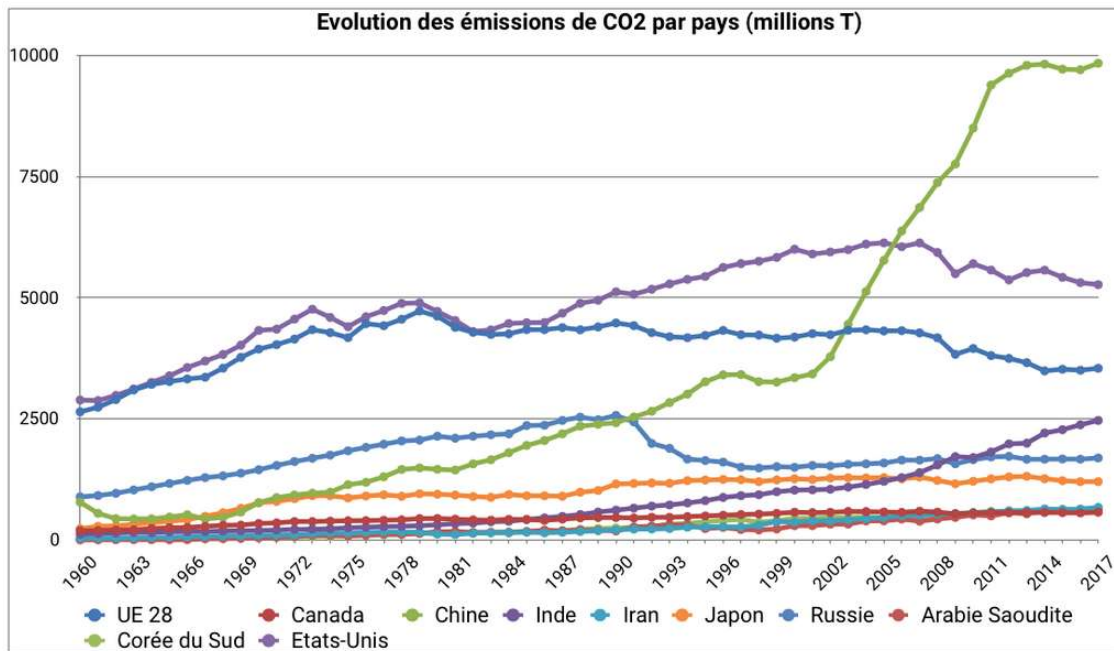
PRESIDENT TRUMP: No I look at them all look, EU is very difficult. I-I want to tell you. Maybe the thing that is most difficult -- don't forget both my parents were born in EU sectors okay? I mean my mother was Scotland, my father was Germany. And -- you know I love those countries. I respect the leaders of those countries. But -- in a trade sense, they've really taken advantage of us and many of those countries are in NATO and they weren't paying their bills and, you know, as an example a big problem with Germany. Because Germany made a pipeline deal with Russia. Where they're going to be paying Russia billions and billions of dollars a year for energy and I say that's not good, that's not fair. You're supposed to be fighting for someone and then that someone gives billions of dollars to the one you're, you know, guarding against, I think it's ridiculous so I let that be known also this time. I'll tell you what, there's a lot of anger at the fact that Germany is paying Russia billions of dollars. There's a lot of anger. I also think it's a very bad thing for Germany. Because it's like -- what are they waving a white flag?

07:16 - 15 juil. 2018

2302 Retweets 1899 J'aime



Évolution des émissions de dioxyde de carbone par pays



La Chine a connu une croissance considérable de ses émissions de CO₂ depuis les années 2000, même si celles-ci plafonnent depuis quelques années.

Source : Global Carbon Atlas, graphique réalisé par C. Deluzarche.

Déficit commercial des États-Unis avec la Chine

